

BULLETIN
DE
L'ACADEMIE DU VAR

Sparsa colligo

LXXVIII^{me} ANNÉE

1910



TOULON
Imprimerie-Lithographie A. BORDATO
7, Rue Chevalier Paul, 7

1910

ACADEMIE DU VAR

L'ACADEMIE DU VAR, *fondée en 1800.*
a été autorisée en 1811

Depuis 1832, elle publie un Bulletin Annuel

BULLETIN
DE
L'ACADEMIE DU VAR

Sparsa colligo

LXXVIII^{me} ANNÉE

1910



TOULON

Imprimerie-Lithographie A. BORDATO
7, Rue Chevalier Paul, 7

1910

ACADEMIE DU VAR

BUREAU POUR L'ANNÉE 1910

MM. DRAGEON Gabriel, I. ♀, ♂, O. ♀, ♀, *président.*
ALLÈGRE, *secrétaire général.*
Dr REGNAULT, *secrétaire des séances.*
Dr MOURRON, *, ♀, *trésorier.*
BONNAUD Louis, I. ♀, *archiviste-bibliothécaire.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.
1900 BOURRILLY Louis, I. ♀, ♂, ♀.
— LEJOURDAN, ♀.
— RAT G, I ♀, C. ♀.
1901 BLANC, C. *, I. ♀.
— GISTUCCI Léon, I. ♀.
1903 SÉGARD (Dr), O. *, I. ♀.
1907 PAILHÈS (Cdt), C. *, C. ♀ ♀.
1909 Dr HAGEN, *, I. ♀.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

(JANVIER 1911)

MEMBRES HONORAIRES

MM.

- 1861 MISTRAL Frédéric, C. *, Maillane (B.-du-Rh.).
1877 BRESC (De), propriétaire, ancien conseiller général du Var, Sillans(Var), boulevard du Roi René, 12, Aix-en-Provence.
— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE C. *, colonel d'infanterie en retraite, Ollioules (Var).
1879 RICHARD (Ch.), I. ♀, conseiller à la Cour d'appel, Aix-en-Provence.
— ANDRÉ (H.), I. ♀, ancien professeur au Lycée, rue Dumont-d'Urville, 12, Toulon
1899 DREUILHE, I. ♀, proviseur honoraire, rue des Boulangers, 36, Paris.
1900 BLANC, contre-amiral, C. *, I. ♀, rue de la Liberté, 14, Lorient.
1901 F. FABIÉ, O. *, I. ♀, Directeur de l'École Colbert, en retraite, villa « Les Troënes », La Valette, (Var)
— Jean AICARD, O. *, I. ♀, de l'Académie Française, La Garde, près Toulon.
1909 GISTUCCI, I. ♀, professeur au Lycée Ampère, 5, quai quai de la Guillotière, à Lyon.
1910 BOURRILLY, I. ♀, ♂, ♂, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, Sainte-Marthe, Marseille.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

- 1868 RAT, I. ♀, C. ♀, ancien capitaine au long cours,
ancien Secrétaire de la Chambre de Commerce,
boulevard de Strasbourg, 21.
- 1875 JAUBERT D., avocat, rue Peiresc, 14.
- 1877 MOUTTET, avoué, rue d'Antrechaus, 2.
- 1881 LAURE, avocat, rue Henri-Pastoureaux, 2.
— MOULARD, avocat, ♀, Cours Lafayette, 30
- 1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, quartier Val Ber-
trand, Ollioules, (Var).
- ROCHE, avocat, ♀, ♀, conseiller général du Var,
rue Revel, 16.
- 1884 ROUVIER (Dr), O. *, I. ♀, directeur du service de
santé de la marine, rue de l'Arsenal, 13.
- 1885 SÉGARD (Dr), O. *, I. ♀, médecin en chef de la
marine en retraite, place Puget, 10.
- 1888 PASTORET (l'Abbé), curé de St-Flavien, boulevard
Grignan, 6, Mourillon-Toulon.
- 1889 ARÈNE (F.), ancien notaire, Pignans (Var).
- 1893 ARMAGNIN, I. ♀, publiciste, chef de bureau à la
Mairie,
- 1894 MOULET, I. ♀, ♀, ♀, publiciste, doyen du syndicat de
la presse marseillaise, Six-Fours-Reynier, « La
Pervenche ».
- PAILHÈS, C. *, I. ♀, C. ♀, capitaine de vaisseau
en retraite, boulevard de Strasbourg, 24.
- BONNAUD Louis, I. ♀, directeur d'école en retraite,
rue Truguet, 8.
- BOTTIN, ♀, archéologue, receveur des postes et
télégraphes en retraite, Ollioules, (Var).

MM.

- 1895 JANET, (Armand). *, Ingénieur, rue Cadet, 26,
Paris.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), I. ♀, ■, O. ♀, ♀, vice-consul
de Norvège, avenue Vauban, 6.
- LEJOURDAN, ♀, ancien avocat, rue Gimelli, 12.
- 1898 VIAN, ♀, docteur en médecine, boulevard de
Strasbourg, 44.
- PERRETTE, I. ♀, professeur d'histoire naturelle,
surveillant général au collège de Châlons-sur-
Marne.
- HAGEN (Dr), *, I. ♀, médecin-major de 1^{re} classe
en retraite, rue Emile-Zola, 5.
- 1899 ALLÈGRE, professeur au Lycée, rue Picot, 50.
- PAUL Alex., publiciste, rue de la République, 65.
- LASCOLS, docteur en médecine, rue Racine, 7.
- 1901 SAUVAN, C. *, I. ♀, C. ♀, ♀, capitaine de vaisseau
en retraite, rue de Chabannes, 17.
- RAUGÉ *, docteur en médecine, Tamaris-s/mer,
villa des Pâquerettes, et Toulon, rue Républi-
que, 43.
- PRAT-FLOTTES, ♀, docteur en médecine, rue Victor-
Clappier, 47.
- ROUSTAN, I. ♀, architecte, rue Dumont-d'Urville, 2.
- 1902 COLIN, O. *, capitaine de vaisseau en retraite, rue
 Nationale, 50.
- BÉJOT *, chef de bataillon au 5^e Génie, Nice
- 1903 REGNAULT, médecin de 1^{re} classe de la Marine, rue
Peiresc, 7.
- 1904 CHARRAS, pharmacien, membre de la Société Bo-
tanique de France, Saint-Cyr (Var).

MM.

- 1905 FERRIEU, commissaire de 1^{re} classe de la Marine,
à bord du "Charlemagne".
- MOURRON Edmond, *, ♀, médecin de 1^{re} classe de
la Marine, avenue Vauban, 17.
- MAGGINI ♀, homme de lettres, Les Sablettes-près-
Toulon.
- 1906 HONORAT Victor ♀, quartier des Mouissèques,
La Seyne, (Var).
- HAUSER Fernand, I. ♀, publiciste, 53, chaussée
d'Antin, Paris.
- GALL J., professeur d'allemand, Ollioules (Var).
- 1907 DE L'ORZA DE REICHENBERG, *, ♀, capitaine d'in-
fanterie coloniale, château St-Aubin d'Arquenay
(Calvados).
- 1908 GRÉGOIRE, I. ♀, directeur du conservatoire de mu-
sique, rue Vincent-Allègre, 1.
- SADOU, (Dr) *, médecin-major de 1^{re} classe des
Troupes Coloniales, boulevard Carnot, 44, Tou-
louse.
- LOUVET, ♀, capitaine d'artillerie coloniale, bou-
levard Gambetta, 14, Hanoï, (Tonkin).
- GUIBAUD Maurice, (Dr) I. ♀, médecin stomatolo-
giste, rue Berthelot, 2.
- 1910 FOURNIER François, ♂, docteur en médecine, place
Puget, 9.
-

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.
- MIREUR, *, I. ♀, archiviste du département du Var, Draguignan.
- NÈGRE, C. *, commissaire général de la marine en retraite, rue Nicolas-Laugier, 35.
- 1878 JOUVE, *, O. ♀, consul des Pays-Bas, rue Hôtel-de-Ville, 8.
- TOYE (Dr), ♀, médecin principal de la marine en retraite, rue Saint-Vincent, 1.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, rue Molière, 6.
- 1882 GIRARD, I. ♀, professeur d'école normale en retraite, Solliès-Toucas (Var).
- 1885 CARLE, avocat, propriétaire, avenue Vauban, 8.
- 1886 AILLAUD, licencié en droit, notaire, boulevard de Strasbourg, 44.
- ASHER (Astier), libraire, Unter den Linden, Berlin (Prusse).
- 1891 CERCLE ARTISTIQUE, rue d'Antrechaus, 1.
- 1893 M^{me} BARTHÉLEMY, avenue Vauban, 8.
- AYASSE, receveur des contributions indirectes Vence (A.-M.)
- CHAMBRE DE COMMERCE, boulevard de Strasbourg, 27.
- MOUTTET, I. ♀, notaire, maire de Signes (Var).
- 1894 CABRAN Auguste, ♀, ancien maire de La Crau (Var).
- CAPON, ♀, directeur d'école supérieure, en retraite, Solliès-Pont (Var).

MM.

- DAUPHIN, *, peintre du Ministère de la Marine, boulevard de Strasbourg, 48.
 - MICHEL, ♀, professeur à l'école Rouvière
 - TOUCAS, ♀, directeur d'école en retraite, Pierrefeu, (Var).
 - COTTIN (Paul), sous-conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, directeur de la Revue Rétrospective, rue Miromesnil 81, Paris.
- 1895 BANON, *, capitaine de vaisseau, rue République, 13.
- LAUGIER, ♀, directeur de l'école de La Crau (Var).
 - LAURET, ♀, professeur de musique à l'école Rouvière, route de La Valette, 16.
 - TRABAUD, ♀, directeur de l'école des Trois-Quartiers.
- 1897 M^{me} DE MARTINENG, campagne Valbertrand, Ollioules (Var).
- JOACHIN, I. ♀, directeur de l'école du Pont-du-Las.
 - MOUROU (Louis), ♀, directeur de l'école de la rue Hoche.
 - PEAN (Toussaint), horloger, publiciste Brignoles. (Var).
 - LETUAIRE Henri, coutelier, rue d'Alger, 35.
 - VIDAL (Aristide), O. ®, directeur de l'école de Carqueiranne (Var).
- 1898 FOURNIER, agent général de la Caisse d'épargne.
- GNANADICOM François, ♀, magistrat, Pondichéry, (Inde Française).
- 1899 LEVER, directeur de l'école du Castellet (Var).
- SPARIAT (l'abbé), ♀, majoral du Félibrige, curé de Saint-Mandrier (Var).

MM.

- 1900 BUJARD, *, ♀, Procureur général, Dijon.
— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE, *, ancien capitaine d'artillerie, Faveyrolle-Ollioules (Var).
— LAFAYE, I. ♀, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, Marlotte-Bourron, (Seine-et-Marne).
— ROSSI, I. ♀, sculpteur, rue République, 62.
— DELMAS Jacques, I. ♀, agrégé de l'Université, rue Terrusse, 30, Marseille.
- 1901 MATHIEU (contre-amiral), C. *, rue Campagne-Première, 15, Paris.
— MARIMBERT, capitaine d'Infanterie coloniale, Nancham (Tonkin).
- 1902 MICHEL Gabriel, *, I. ♀, procureur général, chef du service judiciaire en Indo-Chine, Saïgon.
— COURET Antoine, notaire, rue Racine, 9.
- 1904 MAYBON, ♀, professeur au Collège d'Hanoï (Tonkin).
- 1905 BLANC (l'abbé), curé de Montmeyan (Var).
- 1906 DE BRIGNAC Henri, géologue, Ollioules (Var).
— CHAPERON (l'abbé), curé de La Bastide (Var).
- 1908 BOURRILLY Joseph, ♀, juge de paix à Marguerittes (Gard).
— DIGUET, O *, colonel d'infanterie coloniale, place de la Liberté, 1.
- 1909 BONIFAY, publiciste, à Bandol (Var).
- 1910 Dr ZAWODNY Joseph, rue de Palacky, Prague (Autriche-Hongrie).

PREMIÈRE PARTIE

Procès-Verbaux des Séances

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 5 JANVIER 1910

Présidence de M. Gabriel DRAGEON, président.

— M. le président donne lecture de la correspondance reçue : l'Académie du Var est invitée à se faire représenter au Congrès International de Botanique qui se tiendra à Bruxelles du 14 au 22 mai 1910.

— M. Lafaye fait hommage à la Société de son livre : « Inventaire des Mosaïques de la Gaule ». M. Bonnaud est chargé de faire un rapport sur cet ouvrage.

— M. le Président, au nom de l'Académie, adresse des félicitations à MM. le Dr Guibaud et Grégoire, directeur du Conservatoire de musique, qui viennent d'être promus Officiers de l'Instruction Publique.

— M. le secrétaire des séances donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté.

— M. le secrétaire général résume divers travaux intéressants parus dans les bulletins des Sociétés correspondantes, en particulier une étude relative au sens de la direction chez les abeilles qui n'est lié ni à la vue ni à l'odorat, et une autre concernant les emprunts forcés sur les revenus sous la Révolution.

— M. le commandant Pailhès lit un rapport sur « Ephèse romaine » de M. Lafaye.

— M. le docteur Regnault donne communication du rapport qu'il était chargé d'établir sur le « Lexique médical de Provence » de M. le docteur Brémond.

— L'Académie décide en principe de donner une séance publique vers la fin du mois de février.

— M. le docteur Mourron lit une poésie : « Anathème sur mer ».

— M. le commandant Pailhès expose quelle était la discipline dans la marine vénitienne au XIV^e siècle.

— M. le capitaine Louvet lit une traduction de poésies chinoises très anciennes.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— M. le Président annonce le décès de M. Fr. Moulin, archéologue, membre titulaire de l'Académie et adresse à sa mémoire un souvenir ému. Il donne ensuite lecture d'une lettre de la Municipalité de Toulon, l'invitant à prendre part à une réunion ayant pour but de constituer un comité des œuvres humanitaires.

— La société a reçu : le Bulletin de l'Association des anciens élèves du Lycée de Toulon, une brochure sans nom d'auteur, « Crédit et infini », et une lettre de la Société Impériale des naturalistes de Moscou qui demande quelques bulletins de l'Académie.

— M. Zawodny, publiciste à Freudenthal (Silésie), est élu membre associé.

— M. le capitaine Louvet lit un intéressant rapport sur la brochure du docteur Sadoul : *Guide du champ de bataille de Werth*.

— La séance publique est fixée au 24 février prochain.

— M. Rat donne quelques aperçus sur les principes religieux de l'Islam, et M. Maggini lit deux poésies « Pour Elle » et « La Source ».

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE 1910

Une séance publique a eu lieu le 24 février dans la grande salle de la Mairie qui était complètement pleine d'auditeurs dès 3 heures 1/2.

A 4 heures précises le Président, M. G. Drageon, ouvre la séance ; il adresse ses remerciements d'abord aux assistants pour l'empressement avec lequel ils ont répondu à son invitation, puis à M. Jean Aicard, de l'Académie Française, qui a bien voulu venir de Saint-Raphaël pour assister à cette séance.

Il passe en revue les travaux accomplis depuis un an, puis procède à la réception de M. le D^r Guibaud dont il rappelle les titres scientifiques et littéraires.

M. le D^r Guibaud remercie en faisant le discours d'usage.

M. G. Drageon offre la présidence d'honneur à M. Jean Aicard. Celui-ci prenant aussitôt la parole rappelle qu'il fut élu à l'Académie du Var il y a une quarantaine d'années et que cette Société littéraire couronna une de ses premières œuvres ; il déclare qu'il n'a jamais été un déraciné, qu'il adore toujours la Provence et qu'il a accepté avec joie de venir à Toulon pour assister à cette séance. Il dit ensuite trois poésies, « *Amour de Nonne* », « *Florinde* », et « *La Légende de Ginevra* ».

Le Président donne successivement la parole aux divers membres inscrits pour des lectures ou communications.

M. le D^r Regnault résume son travail : « *Le sang dans les sciences occultes*. »

M. Armagnin lit deux poésies : « *Confidence* » et « *Amour passé*. »

M. le Dr Ségard donne lecture d'une nouvelle impressionnante : « *Pour les Requins*. »

M. le D^r Hagen décrit des : « *Scènes de la vie féminine aux îles Salomon*. »

M. le D^r Mourron lit trois poésies : « *Le vieux vagabond* », « *La Cariatide* » et « *La Relique* ».

Puis, toujours dans la langue des Muses, M. le D^r Mourron adresse un salut à Jean Aicard.

M. le Capitaine Louvet étudie la poésie classique chinoise et traduit comme exemples : « *Désolation* », « *Beauté* » et « *Avarice* ».

La séance est levée à 6 heures.



SÉANCE DU 2 MARS 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— M. le Président, après avoir fait part du décès d'un membre associé, M. Trémellat, directeur honoraire d'école publique, donne lecture de la correspondance.

— M. Jean Aicard adresse ses meilleurs souvenirs à ses collègues de l'Académie du Var. M. Zawodny, de Silésie, envoie ses remerciements pour son élection comme membre associé.

— M. le docteur Simon, Président de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur et M. Matruchot, professeur à l'École Normale Supérieure et à la Sorbonne, expriment le désir de faire prochainement, à Toulon, sous les auspices de l'Académie du Var, une conférence sur les fouilles d'Alésia.

— M. le docteur Hagen présente la candidature de M. le docteur François Fournier comme membre titulaire; la commission élue pour examiner les titres du candidat est ainsi constituée : MM. le docteur Hagen, rapporteur, capitaine Louvet et docteur Regnault.

— M. le commandant Pailhès, continuant la série de ses études sur les « Iles de la lagune vénitienne », lit une monographie sur Torcello.

— M. le capitaine Louvet fait la lecture de quelques-unes de ses traductions de contes Chinois.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— M. le Président communique la correspondance reçue : M. le docteur Simon, adresse ses remerciements à l'Académie du Var, sous les auspices de laquelle M. Matruchot a donné sa

conférence sur les fouilles d'Alésia ; M. le Préfet des Bouches-du-Rhône demande à échanger les archives de son département contre le bulletin de l'Académie ; la Société des Antiquaires de Picardie annonce l'ouverture d'un concours d'histoire et d'archéologie ; le Congrès de botanique de Bruxelles envoie son programme.

— M. le capitaine Louvet prend ensuite la parole et donne lecture du rapport qu'il a été chargé de rédiger sur la candidature de M. le docteur François Fournier ; les conclusions de ce rapport ayant été adoptées, M. le docteur Fournier est élu à l'unanimité membre titulaire.

— M. Honrat lit une poésie ; « A une volée d'oiseaux ». M. Maggini communique un fragment de son poème : « Vision du bonheur ». M. le docteur Mourron consacre quelques vers à : « L'Aieul ».

— M. le vice-amiral de Jonquières, Commandant en chef l'Escadre de la Méditerranée, adresse aux membres de l'Académie plusieurs exemplaires de ses poésies : « La mer », « Salut, Tahiti », « La fille de Louis XV ».

SÉANCE DU 4 MAI 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— M. le Président donne lecture de la correspondance reçue : L'Académie de Moscou invite l'Académie du Var à se faire représenter au Congrès d'histoire et d'archéologie qu'elle organise à Cluny pour les 10, 11, et 12 septembre ; elle annonce d'autre part l'ouverture d'un concours de poésie. Un autre concours de poésie est ouvert par la Société d'Agriculture, arts et lettres d'Indre-et-Loire.

— M. le capitaine Louvet lit un compte-rendu sur les travaux du Congrès des Sociétés Savantes auquel il a assisté comme délégué de l'Académie du Var.

— M. le Président souhaite la bienvenue à M. François Fournier, docteur en médecine, lequel adresse à ses nouveaux collègues les remerciements d'usage.

— M. le secrétaire général analyse un travail sur : « Les médecins de Louis XIV », extrait du bulletin de la Société Havraise.

— M. le commandant Pailhès donne une nouvelle version sur « la Campagne de l'Invincible Armada », d'après le manuscrit italien d'un témoin oculaire.

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— M. le Président adresse au nom de l'Académie des félicitations à M. François Fabié, membre honoraire de l'Académie, qui vient d'obtenir pour avoir chanté les bêtes, le Prix du Président de la République, à la séance annuelle de la Société protectrice des animaux, et à M. Gnanadicom, membre associé, nommé Officier d'Académie.

— Hommage est fait à l'Académie par M. Isidore Valérien, archéologue, membre de la Société Archéologique de Provence, d'une plaquette « L'antique cité de Pisavis de la table de Pentingen ». M. le commandant Pailhès est chargé d'établir un rapport sur cette étude.

— M. le secrétaire général résume divers travaux parus dans les bulletins des Sociétés correspondantes : Effet de la foudre, Action des rayons X sur les pierres précieuses, Etude sur Voltaire, Repas funèbres dans la Savoie, Utilité du reboisement des montagnes pour empêcher la pénétration rapide des eaux dans le sous-sol où elles provoquent des secousses tectoniques.

— M. Honorat lit deux poésies : « Voyage dans un fauteuil » et « Les Yeux ».

La prochaine réunion est fixée au mois d'octobre prochain.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, Président

— M. le président annonce le décès de M. l'abbé Carnigol, membre associé de l'Académie, et donne ensuite lecture de la correspondance reçue : le Conservateur de la Bibliothèque municipale de Draguignan demande quelques bulletins de l'Académie. Le Ministère de l'Instruction Publique envoie le compte-rendu du dernier Congrès des Sociétés Savantes et annonce que le prochain Congrès se réunira à Caen le 18 avril 1911. M. l'abbé Roux fait hommage à l'Académie d'une plaquette sur le Beausset ; M. Bonnaud est nommé rapporteur.

— M. le capitaine Louvet envoie, de Hanoï, la traduction d'un conte populaire chinois : « Une curieuse solution de la recherche de la paternité ». A propos de ce conte M. le docteur Regnault relate le singulier procès que se firent deux maris Chinois au sujet de la vente de leur femme.

— M. Rat donne lecture d'une conte traduit de l'arabe : « Anecdote sur les avantages de la culture de l'esprit et de l'éloquence ».

— M. Moulard lit une poésie : « Voyage à Cognac » et trois fables très amusantes.

— L'Académie décide de se réunir en séance publique vers la fin du mois de février 1911.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— M. le président communique la correspondance reçue : M. le Conservateur de la Bibliothèque municipale de Draguignan adresse des remerciements pour l'envoi des bulletins qui

lui a été fait. M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts fait parvenir le bulletin archéologique et invite l'Académie à se faire représenter au 33^e Congrès des Présidents des Sociétés des Beaux-Arts des départements, qui doit se réunir à Paris le 6 juin 1911.

— M. Bonifay, de Bandol, soumet aux membres de la Société une comédie en vers « Pierrot Subjugué ».

— M. le secrétaire général donne le compte-rendu de plusieurs travaux intéressants publiés dans les bulletins des sociétés correspondantes : Dans les « Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes », M. Caziot a fait une étude sur les escargots, leurs mœurs très thérapeutiques, l'importance de leur répartition dans les études géologiques. Dans le bulletin de « la Société d'Agriculture du Var », M. le docteur Gaurand a étudié les propriétés des menthes. Enfin M. le secrétaire général analyse une curieuse conférence de M. Lambert, président de l'Académie de Besançon, sur le mariage de demain.

— M. Rat donne la traduction d'un conte arabe : « Plus cruellement désappointé que Al-Kosai ».

— M. Maggini lit une poésie consacrée à l'aviateur Georges Chavez : « L'aile brisée ».

— M. Moulard dit quelques fables, et M. le docteur Regnault résume son travail : « Notice historique sur l'Ecole de médecine navale de Toulon ».

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1910

Présidence de M. G. DRAGEON, président

— Dès l'ouverture de la séance, M. le Président fait part des décès de MM. J.-B. Moulet, membre titulaire, et l'amiral Blanc, ancien Président de l'Académie ; il rend hommage à leur mémoire et adresse de vives condoléances à leurs familles.

— Hommage est fait à l'Académie : par M. A. Chaude, d'un roman qu'il vient de faire paraître : « Jean Bizot ». M. Alexandre Paul est chargé d'établir un rapport sur cet ouvrage ; par M. Grégoire, directeur du Conservatoire national de musique, membre de l'Académie, de son volume sur le « mécanisme vocal ». M. le docteur Guibaud est nommé rapporteur de cette étude.

— M. le Président donne lecture de la traduction d'un conte populaire Chinois « la Tasse à vin » faite par M. le capitaine Louvet, membre titulaire.

— M. le docteur Regnault, examine et critique les théories et opinions émises pour répondre à cette question : « Peut-on avoir garçon ou fille à volonté ? ».



DEUXIÈME PARTIE

MÉMOIRES ORIGINAUX

« Ronces et Lierres »⁽¹⁾

O lierres des vieux murs et des vieilles écorces,
Ronces amères des terrains abandonnés,
Sous vos rejets griffus ou vos lianes torses
Tant de chers souvenirs dorment pelotonnés !

Autour des noirs logis où les âmes fidèles
Reviennent tristement, entre deux angélus,
Tu mets de verts manteaux flottants, des frissons d'ailes,
Lierre, et tu rends des nids aux chênes vermoulus.

Et toi, Ronce, dans les coins des vieux cimetières
Où les bouquets au vent d'un jour se sont flétris,
Sur les petites croix et les débris de bières
Tu projettes tes bras maternels et fleuris...

Plantes du souvenir, robe des choses mortes.
Suprême floraison de ce qui va finir,
Fidélités un peu moroses mais si fortes,
Etreintes que l'oubli ne saurait désunir,

Je veux que désormais vous deveniez l'emblème
De mes vers au passé tout entiers consacrés ;
Comme vous je le pare, et comme vous je l'aime,
Et mon cœur vit avec les morts que vous couvrez.

(1) Titre du recueil inédit d'où sont extraites ces quatre poésies..

A D I E U

Adieu !... C'est le mot qui délie
Et c'est aussi le mot qui rompt ;
Il est cruel, terrible et prompt,
Ou trempé de mélancolie

Adieu !... Que ce soit dans les pleurs
Ou dans quelque pâle sourire,
A chaque pas il faut le dire
Ce petit mot gros de douleurs...

L'enfant comme un pinson gazouille ;
Le père part : « Mignon, adieu !
Et, sans savoir pourquoi, l'œil bleu
Du bambin se trouble et se mouille.

Il a dix ans... « Vite, au chef-lieu,
Dit le père ; vite à l'école !
La pauvre mère se désole :
« Travaille bien, mon fils, adieu ! »

On a seize ans ; une cousine
Vous a mis l'âme tout en feu :
Elle en épouse un autre ! Adieu !
Et la douleur vous assassine...

Vingt ans... soldat ! Guerre, morbleu !
L'odeur de la poudre vous grise ;
Et cependant le cœur se brise
Lorsqu'au village on dit adieu.

On se marie, on devient père.
Dans son petit lit rose ou bleu
Le nouveau-né se meurt... Adieu !
Et l'on crie et l'on désespère ..

Puis votre mère va vers Dieu ;
Douce et grave comme une sainte,
De sa chère voix presque éteinte.
Que vous dit-elle encore ? — Adieu !

Votre père, que l'âge dompte.
Ira la rejoindre sous peu :
Encore un déchirant adieu ...
Bientôt vous en perdrez le compte.

Les amis meurent en tout lieu,
Et chaque jour il vous arrive
Quelque lamentable missive :
Un tel est mort : nouvel adieu !

De la route toujours plus morne
On a dépassé le milieu ;
A tout projet on dit adieu ;
Déjà l'on aperçoit la borne ..

Et l'on fait ce suprême vœu :
Que la mort enfin nous délivre,
Et referme à jamais le livre
Dont chaque page est un adieu !

DOIGTS DE MORTE

Au déclin des chaleurs torrides,
Vers le fond des grands prés arides,
Sous les noisetiers, près des eaux,
Naissent les fleurs mélancoliques
De septembre, les fins colchiques
Aux longues urnes en fuseaux.

Leur chair délicate et rosée
Croît vite, même sans rosée ;
Douces fleurs d'arrière saison,
Elles ont si hâte de vivre,
Si soif de l'air qui les enivre.
Et si peur du premier frisson !..

Chez nous encore on les appelle
« Doigts de morte » ; et l'image est belle.
Doigts de mortes jeunes, s'entend,
Qui regrettiraient la lumière,
Et, s'échappant du cimetière
Qui les prit par un soir d'autan,

Retourneraient dans les prairies
Où pleuvent les feuilles flétries
Des peupliers et des bouleaux,
Y refleurir quelques semaines,
Puis, sentant les bises prochaines,
Se recoucher dans leurs tombeaux ..

Petites mortes ingénues,
Nous vous avons jadis connues ;
Vous aviez dix, douze ou quinze ans ;
Vous étiez longues, frêles, roses,
Avec de languissantes poses
Et de beaux grands yeux trop luisants.

Nous vous aimions plus que les autres ;
Et nos mères plaignaient les vôtres,
Et parfois nous disaient tout bas :
« Rose, Miette, Alexandrine
« Mourront jeunes, de la poitrine :
« Ne vous en amourachez pas ! »

Et nous les aimions davantage...
Toutes partirent avant l'âge ;
Mais peut-être Dieu, très clément,
Les laisse, lorsque l'autan gronde,
Refleurir aux prés où leur ronde
Se déroula jadis gaiement,

Pour que le poète qui rêve
A leur existence si brève
Qu'enveloppe l'oubli cruel,
Pleure, à voir les pâles colchiques,
Sur les amours mélancoliques
Qui sont allés fleurir au ciel.

Les “Castagnaires”⁽¹⁾

Huit jours le vent du sud en flottes fantastiques
A charrié de lourds nuages ruisselants
Qui passèrent, là-bas, sur nos sommets celtiques
Et gonflèrent marrons et glands.

Et je songe qu'au clair soleil d'octobre, ou même
Sous un ciel gris et doux traversé de corbeaux,
A grand bruit le menu peuple des mas essaime
Vers les combes et les coteaux

Où les châtaigniers roux de leurs larges ramures
Ont déjà laissé choir sur le sol blanc d'aiguail,
Par vastes chapelets bruns, les châtaignes mûres
En fin corset glacé d'émail.

Les corneilles en ont déjà croqué plus d'une,
Et sur d'autres le lièvre a mis sa dent, la nuit ;
L'écureuil même a profité du clair de lune
Pour en rouler vers son réduit.

Mais les paniers pansus et les amples corbeilles
Et le char s'empliront encore bien des fois,
Malgré le lièvre et l'écureuil et les corneilles
Et tous les écumeurs des bois...

(1) Ramasseurs de châtaignes.

A l'œuvre tous ! - Les mains plongent dans l'herbe fraîche,
Et plus d'un a l'onglée et souffle sur ses doigts ;
Mais on fait de grands feux, on se chauffe, on se sèche,
On rit, on chante à pleine voix.

Des disputes, des flirts rustiques, la trouvaille
D'une tribu de beaux cèpes, d'un hérisson,
-- Bogue grise et vivante, et celle là de taille,
Et qui n'ouvre pas sa prison...

Tout amuse ou distrait ; et quand l'estomac clame,
Dans un tronc caverneux où l'hiver le loir dort,
Les marmots fout griller sur la fougère en flamme
Les châtaignes de sucre et d'or.

Le soir on s'en retourne à la ferme lointaine,
Beaucoup moins las qu'au temps des foins et des moissons,
La jupe un peu trempée, ou le tricot de laine,
Mais la lèvre ouverte aux chansons.

Un brouillard fin bleuit la cime des futaies
Que le vent du midi berce en les effeuillant ;
Le long du chemin creux le merle dans les haies
Sautille et s'enfuit en riant,

Parce que, sous le houx épais qui les protège,
Au détour du chemin, et leur permet d'oser,
Il a surpris un jeune échappé de collège
Dérobant à Rose un baiser...

Une idylle d'automne, aussi douce et plus pure
Que celles qu'abritaient les cerisiers en fleurs;
A qui ne manque rien, — pas même la torture
De l'adieu prochain et des pleurs...

Ralentissez vos pas dans le chemin propice,
Blottissez-vous bien près l'un de l'autre en marchant,
Jouissez des émois de votre amour novice
Et de vos deux cœurs se touchant;

Et sachez que jamais, jamais, quoi qu'il arrive,
Vous ne retrouverez, vivriez-vous cent ans,
Mes pauvres chers petits, la source fraîche et vive
Où vous buvez quelques instants.

FRANÇOIS FABIÉ

Les Illes de la Lagune Vénitienne

(SUITE)

SAN MICHELE

Les Iles de la Lagune Vénitienne⁽¹⁾

(SUITE)

SAN MICHELE

Venise est la ville des contrastes. Nulle autre n'offre au regard deux empreintes, deux aspects aussi tranchés, aussi différents : d'un côté, les fastueuses magnificences de l'art, un coloris presque oriental ; de l'autre, la mélancolie rêveuse des pays du Nord.

Il est impossible d'imaginer un spectacle plus charmant que celui qu'on a sous les yeux, en s'avancant du Lido vers Venise : l'œil enivré embrasse toute la partie Sud de la ville, depuis les Jardins publics, en suivant la courbe gracieuse du quai des Esclavons, jusqu'aux premiers palais du Grand Canal, pour se poser ensuite sur la vaste étendue du bassin de Saint-Marc, éblouissant de teintes multicolores, resplendissant de jeux de lumière.

Quel spectacle différent, quelle disparité d'impressions, si, du bassin de Saint-Marc, l'on passe aux *Fondamente Nuove*, dans la partie Nord de la ville !

Ici plus de lumière directe du soleil, plus d'élegants palais ; le travail de l'homme s'arrête presque complètement le long de cette eau lourde, sur laquelle glissent silencieuses les barques

(1) Voir le *Bulletin de 1907 : CHIOGGIA*.

des morts. En face, à quelques centaines de mètres, se trouve San Michele, l'île des Tombeaux ; au-delà on aperçoit Murano, et tout au loin les Alpes bleuâtres se profilent dans les vapeurs tremblotantes de l'horizon. Il règne tout autour un silence qui ne donne pas l'impression du calme, mais celle de l'abandon. Il court sur tout ce paysage comme un frisson glacé. Pour savoir ce qu'est la solitude, il faut venir ici par quelque morose après-midi d'hiver, lorsque Venise entière semble se recueillir dans la tristesse ineffable de ses souvenirs, lorsque d'orientale sa beauté paraît être devenue flamande. Si une voix s'élève de quelque part, elle trouble et choque comme dans un cimetière. La vue se sent fatiguée, la curiosité éteinte. Devant cette scène solitaire, l'homme qui a le don de la vision du passé, pour qui les déserts ne sont pas muets, - et ce désert d'eau et de maisons, n'a pas des voix moins mystérieuses ni moins profondes que celles de la campagne, - cet homme sent sa pensée se figer, sa volonté s'immobiliser entièrement.

Presque tous les voyageurs qui ont décrit Venise ont négligé de l'étudier dans la partie dont nous nous occupons, qui en est le coin le plus terne et le moins connu. Ils se sont arrêtés devant ses monuments splendides, sans deviner quelle poésie renferme Venise là où cesse son empreinte artistique traditionnelle, où manquent ce que nous appellerons les éléments conventionnels de sa beauté, où se montrent, au contraire, les signes d'une autre façon de vivre plus intime de ses habitants. Dans cette partie de la ville, il y a des chantiers de constructions maritimes, des magasins de dépôt, de grandes maisons à l'aspect triste et froid, des quartiers populaires que les Guides n'indiquent pas à la curiosité des étrangers, des rues où résonnent lamentables les cris des marchands ambulants, où le vacarme criard des écoliers libérés de la classe, passe en laissant après lui encore plus de mélancolie. On dirait que la pierre d'Istrie du dallage des rues est ici plus grise et plus sonore, que l'eau des canaux est plus livide et plus stagnante, que Saint-Marc et sa splendeur brillante sont éloignés de plusieurs centaines de lieues.

En se plaçant sur les *Fondamente Nuove*, on voit sortir de sous un pont certaines gondoles plus fermées et plus funèbres qu'à l'ordinaire, certaines barques recouvertes d'un drap de confrérie couleur puce, dont la marche lente annonce le voisinage de San Michele, la premières des îles situées au Nord de Venise. Jusqu'en 1810, San Michele avait servi, pendant six cents ans, de demeure à des moines de l'ordre des camaldules. On l'avait ensuite réunie à la petite île voisine de Saint-Cristophe-de-la-Paix, par le comblement du canal qui les séparait. L'église de Saint-Cristophe, monument merveilleux de Pierre Lombardo, a été démolie et les précieuses œuvres d'art qu'elle renfermait ont été anéanties ou transportées hors d'Italie. Deux tableaux d'autel, l'un de Giambellino, l'autre de François Guardi, ont été détruits. La conservation de celui de Guardi aurait eu une importance spéciale pour nous renseigner sur la valeur de ce très élégant paysagiste, dans la peinture sacrée. Une *Madone* d'Alvise Vivarini et un triptyque du pseudo-Basaïti ornent aujourd'hui le musée de Berlin. Il existe encore dans l'église Saint-Pierre-Martyr de l'île voisine de Murano, le tableau représentant la *Vierge et des Saints* du pseudo-Boccaccino, faussement attribué à Barthélémy Vivarini, offert par les bateliers du trajet de Murano, qui avaient leur *Scuola* dans l'église de Saint-Cristophe. En 1813, les îles réunies de San Michele et de Saint-Cristophe furent transformées en cimetière, et le couvent des anciens camaldules de la première donna l'hospitalité à des moines Mineurs réformés.

Le petit vapeur qui dessert Murano s'arrête et siffle bruyamment devant la demeure des trépassés. C'est ici que dorment les morts de Venise : pas ceux des siècles éloignés, qui reposent sous les dalles et dans les monuments des églises de la grande cité, mais ceux des temps nouveaux, de la génération qui a souffert dans la servitude et préparé la rédemption de la patrie. San Michele a servi également de lieu de détention pour les prévenus politiques de l'Autriche. C'est ici que Silvio Pellico et Maroncelli entendirent, le 21 février 1822, la lecture de la

sentence qui les condamnait à la réclusion dans la forteresse du Spielberg. Un autre condamné, le comte Jean Arrivabene, parle en ces termes de ce lieu : « A mer haute, la vue était tout à fait belle : Murano, la lagune, les montagnes de la région de Trévise » ; et la beauté de ce paysage sourit même dans les pages dolentes de *Mes Prisons*.

Le cimetière se compose de constructions rigides et tristes, produits de notre architecture bourgeoise qui s'inspire des mêmes règles artistiques pour construire un champ des morts ou une caserne. Ici rien qui donne naissance à un sentiment triste et doux : tout est froid, mesquin, conforme aux règlements, qui fournissent les prescriptions relatives au nombre et à la nature des honneurs que l'on peut rendre à la dépouille humaine. Appuyés au mur d'enceinte, on aperçoit de distance en distance des petites chapelles, des portiques, des édicules où sont renfermés les restes de ceux qui pouvaient dépenser beaucoup d'argent pour leur sépulture ; on a creusé dans l'épaisseur du mur les niches où reposent ceux qui pouvaient dépenser moins ; en bas, couchés sous la terre, en des alignements uniformes, il y a les pauvres, qui ne craignent pas de rendre à l'antique mère commune les os et la chair qu'elle a nourris.

La partie ancienne du cimetière produit une bien meilleure impression, dans sa majesté sombre. On traverse les galeries du cloître du couvent, en jetant un coup d'œil sur les pierres tombales des murs, qui signalent la sépulture de tant d'anciennes existences vénitiennes, et on entre dans l'église qui est un vrai bijou au milieu des tombes. C'est un monument remarquable, d'abord attribué à un des Lombardo, mais restitué aujourd'hui avec plus de raison au bergamesque Mauro Coducci, de la vallée Brembana, mort en 1504.

L'église était ornée autrefois de peintures très estimables. Sans parler d'une *Sainte Marguerite* (!) de Raphaël, qui passa les Alpes au 17^e siècle, on doit mentionner un triptyque de Jean

(1) Si ce tableau est bien celui qui se trouve actuellement au musée impérial de Vienne, il doit être attribué à Jules Romain.

Bellini dans la chapelle Priuli, une *Résurrection* du même maître dans la chapelle Zorzi, et dans la sacristie une des plus admirables toiles de Jean-Baptiste Cima. Le triptyque de Bellini et la peinture de Cima, achetés par l'anglais Solly, ont été revendus, le premier au musée de Dusseldorf, l'autre à celui de Berlin. Après un long oubli, l'existence de la *Résurrection* de Bellini fut constatée à Bergame, dans le palais Roncalli, d'où, en 1902, elle alla rejoindre à Berlin le tableau de Cima, son ancienne connaissance. Cette superbe toile, que l'Italie n'a pas su garder, a été indubitablement une des œuvres fondamentales pour le développement de l'école vénitienne, car son influence est visible dans une série de tableaux, et le Titien lui-même en a reproduit, sans presque y rien changer, l'ensemble de la composition. Bien que dépourvue de tant de chefs-d'œuvre, l'église de San Michele est encore très élégante : arceaux, corniches, sculptures, colonnes, tout y porte l'empreinte de l'époque enchanteresse où, pour employer une phrase de Castiglione, tous les arts figuratifs eurent en même temps leur « doux printemps d'allégresse ». Comme on y oublie volontiers les lignes mesquines du cimetière moderne ! Une épigraphe relative au moine Eusèbe, composée, en 1502, par Alde Manuce, est une vraie joie pour les yeux, toute entourée qu'elle est de ciselures imitant la dentelle, de feuillages, d'ornements très finement travaillés. Il y a aussi, gravé sur le pavé de l'église, près de la porte, le nom d'un autre moine : Paul Sarpi. Les restes du Consulteur de la Sérenissime République reposaient dans l'église des Servi, à Venise, près du couvent où le grand religieux a médité et souffert. Cette église ayant été démolie, ils furent transportés à San Michele et recouverts d'une inscription latine, indiquant que ce transfert avait été ordonné par un décret du gouvernement. L'ignorance et la haine posthume firent disparaître, en 1856, la pierre qui portait l'épitaphe en question ; mais l'irritation des citoyens fut si grande qu'il fallut vite la remettre en place.

Autrefois le couvent de San Michele n'était pas l'asile de

l'ignorance et de la haine, mais un refuge de paix, de science et de prière. Aux fenêtres de l'édifice se montrait, il y a plus de quatre siècles, la silhouette du frère camaldule Mauro, qui, le regard tourné vers l'Adriatique, songeait à d'autres mers, à d'autres terres, à d'autres peuples et suivait, par la pensée, sur leur route vers des contrées inconnues, les navires messagers de civilisation. C'est dans le calme de la petite île solitaire qu'il devint un cosmographe sans rival, et qu'il termina le planisphère si admiré des savants, que le couvent avait conservé jusqu'en 1811 et qui se trouve aujourd'hui au palais des Doges. A une époque plus voisine de la nôtre, d'autres bons religieux ont laissé des souvenirs à San Michele : ici a vécu, entre la prière et l'étude, le père Placide Zurla, qui illustra savamment (1808) les voyages des Vénitiens et l'œuvre du frère Mauro ; ici a passé de longues années le père Mauro Cappellari, élevé au pontificat, en 1831, sous le nom de Grégoire XVI. Son buste est placé dans la bibliothèque du couvent, maigre débris de la célèbre et richissime collection de livres, d'éditions précieuses, qui fut mise au pillage en 1797. On n'y trouve guère maintenant de remarquable qu'une série des réimpressions de *l'Imitation de Jésus-Christ* depuis le 15^e siècle jusqu'à nos jours. Nous ignorons si cette série est complète.

On sort du couvent un peu fatigué, en laissant à droite la chapelle Emilienne, ainsi nommée parce qu'elle a été construite en exécution d'une disposition testamentaire de Marguerite Vetturi, veuve de Jean Miani ou Emiliani, morte vers 1485. C'est un élégant édifice hexagonal, recouvert d'une coupole à plein cintre, bâti en 1530 par Guillaume Grigi de Bergame. On se retrouve enfin en plein air, devant la lagune qui a des voix si douces pour celui qui, encore attristé, revient du cimetière.

« L'eau est l'élément hypnotique par excellence », a dit un auteur moderne ; mais nulle part elle n'est plus suggestive et mystérieuse qu'ici, où, à certaines heures du jour, à certaines époques de l'année, il semble que frémît à sa surface une musique lente, faite du bruissement rythmique des vagues et d'un

mélange imprécis de vibrations éparses dans l'air, pareilles à des fragments de sons égarés, de voix qui viennent de l'inconnu, d'échos de cloches qui sonnent on ne sait où, de frémissements d'ailes, de frôlements de frondaisons invisibles. Le présent s'assoupit et se fond dans l'oubli ; le passé continue à nous raconter confusément son histoire, comme dans un rêve.

Mais le petit vapeur accoste avec un choc à l'embarcadère, et siffle pour annoncer son arrivée : des voyageurs en descendant, d'autres les remplacent, sans se soucier de tous ces fantômes.

Revenons, nous aussi, à la réalité et mettons nous en route pour Murano.



M U R A N O



A l'époque de la splendeur de la République, Murano était un des plus fameux lieux de délices de toute l'Europe, et avait trente mille habitants. Actuellement, elle en compte moins de quatre mille. Elle aussi, comme San Michele, vit surtout de souvenirs, se reposant dans une célébrité consacrée par tant de livres d'histoire, par tant d'ouvrages de descriptions, vantée dans les Guides, où l'érudition facile des glaneurs du passé accumule les marques pompeuses de son ancienne grandeur.

A qui la parcourt aujourd'hui, elle produit l'effet d'être une partie éloignée et dépeuplée de la vieille Venise : le canal des Verriers, avec son pont au milieu, voudrait se donner l'air du Grand Canal, avec le pont de Rialto ; l'aspect des canaux plus petits et des rues y est le même que dans la cité de l'Évangéliste. Il y a seulement plus de silence, plus de pauvreté sordide et plus de verdure : vieux jardins désolés, petits arbres disséminés au milieu des masures, herbe maigre qui pousse entre les pierres et sur les tas de terre. Le souffle du temps, pareil à celui de la mort, a passé sur cette île, où par endroits une ruine rappelle l'ancienne splendeur, où gît, oubliée au milieu de la pauvreté actuelle, une précieuse relique de l'art. Venise a drainé à son profit les populations voisines, ne laissant dans les îles que ceux qui y vivent de leur petite industrie, et à Murano particulièrement les continuateurs de l'industrie du verre, pour laquelle l'île est toujours renommée. Mais sous ce rapport même Murano n'est plus florissante et ne retentit plus, comme autrefois, du bruit du travail des ouvriers et de leurs chansons.

Sa prospérité commença de bonne heure. Dans les premiers temps, Murano, comme les autres îles de la lagune, servit d'asile aux réfugiés de la terre ferme : d'abord aux Altiniens fuyant devant les Huns, puis aux Opitergènes fuyant devant

les Lombards. Vers l'an 1000, elle est déjà considérée comme une des parties les plus florissantes de la nouvelle république. Gouvernée à l'origine par des tribuns, elle eut au 10^e siècle ses juges propres, et en 1275 un patricien de Venise y alla résider avec le titre de podestat ; mais la Communauté de Murano continuait toujours à être régie par ses propres lois et par de très anciens statuts, avec un Petit et un Grand Conseil. Elle jouissait d'un grand nombre de franchises et de priviléges, parmi lesquels celui très curieux que ni le chef des sbires ni ces derniers ne pouvaient aborder dans l'île. Si un délit était commis, les magistrats de Murano avaient seuls le droit d'arrêter le coupable et de l'enfermer dans la prison de l'île, pour l'envoyer ensuite à Venise afin d'y être jugé : étrange privilège, pour qui sait combien le gouvernement vénitien était jaloux des prérogatives de la justice. Il est utile de rappeler également un autre privilège concédé à la Communauté de Murano : celui de frapper les pièces d'or et d'argent appelées *oselle*, dont on faisait présent au podestat et aux autres fonctionnaires, en imitation des *oselle* que le doge Antoine Grimani substitua, en 1521, à l'ancien cadeau d'oiseaux de marais que le chef de l'État avait coutume de faire aux patriciens.

C'est précisément sous le dogat de Grimani que Murano atteignit le comble de la splendeur. L'île renfermait des palais somptueux, où les nobles se rendaient en villégiature, où les savants allaient jouir d'heureux loisirs, où les dames s'entouraient d'adorateurs illustres.

On n'y trouve plus que quelques rares vestiges de ces magnifiques palais. Il existe encore dans une fabrique de verrerie, au milieu de l'encombrement des marchandises et des outils, les restes d'un lieu de délices qui appartenait à la famille Moenigo : des salles réservées à la musique, à la poésie, à l'amour ; des fresques de l'école de Paul Véronèse, qui semblent se moquer de la fatigue de la plèbe ignorante des belles choses. Beaucoup d'autres édifices remarquables ont été détruits, souillés, mutilés, abattus, comme dans une orgie de destruction :

les petits-fils pauvres ont converti en ruines les demeures de leurs opulents aïeux. De nos jours a été accomplie la dévastation du palais Trévisan, transformé en dépôt de verroteries. C'était l'œuvre de l'artiste patricien Daniel Barbaro, qu'un critique français moderne a qualifié de *véritable génie de la Renaissance*. Il avait dessiné ce palais avec l'aide d'André Palladio, et l'avait orné de statues et de décorations d'Alexandre Vittoria, de sculptures de Pierre de Salò, de peintures de Paul Véronèse et de Baptiste d'Angelo, dit del Moro, compatriote de Véronèse. Une partie de cette merveille est aujourd'hui définitivement perdue, l'autre partie a été passée à la chaux. Que reste-t-il aussi de ces jardins botaniques qui furent les premiers cultivés en Italie ? Que reste-t-il des autres jardins où allaient en villégiature Bembo et André Navagero, où Trifone Gabriello accueillait Sperone Speroni, François Sansovino, Pierre l'Arétin, Bernard Tasso, Jacob Zane, Jérôme Molino ? Sous les paisibles ombrages des charmilles, devant Venise qui apparaissait dans une clarté radieuse sur le fond de la lagune, ces lettrés, ces savants, lisaienr les auteurs grecs et latins, poursuivaient d'élégants dialogues platoniciens, au milieu d'une atmosphère imprégnée des émanations de plantes odorantes, venues de l'Orient, de Naples, des bords du lac de Garde. Il ne reste plus rien de la très somptueuse demeure de Catherine Cornaro, femme de Jacques de Lusignan, dernier roi de Chypre, avec ses charmants jardins, ses jets d'eau, ses arcs de triomphe sous lesquels passaient, vêtus d'or et de soie, les contemporains du Titien et de l'Arioste. Les hommes les plus renommés à qui Venise donnait l'hospitalité dans ce siècle prodigieux où l'Italie était peuplée de savants immortels, les amis de Bembo et d'Alde Manuce, se réunissaient à l'ombre de ces berceaux de verdure pour s'entretenir de littérature et d'art. L'Académie des Pèlerins, qui a eu pour secrétaire et historiographe François Doni, s'y réunissait quelquefois. Cette « illustre et noble compagnie » a compté dans ses rangs Gasparde Stampa.

Il semble même que

..... *ces sables heureux,*
Cette brillante et calme mer d'Adria,

aient été témoins de la première rencontre de la douce poëtesse avec le comte Collaltino de Collalto, et de la naissance de la passion amoureuse de cette femme singulière, qui se pâme en imitant Pétrarque et qui sait cependant répandre dans les formes, empruntées à la manière de Bembo, de sa poésie la grâce ineffable de son sentiment affligé.

Ici le spectacle de la lagune et les excursions en joyeuse compagnie firent passer agréablement le temps à Octavien-Marie Sforza, venu à Murano, en 1526, avec sa fille Lucrèce, veuve d'un Gonzague. Son séjour donna origine à un des plus curieux livres de nouvelles de cette époque, à cette espèce de petit *Décaméron* que Jean-François Straparora de Caravaggio intitula : *Les très agréables treize nuits*. L'ouvrage publié en 1550, fut ensuite réimprimé plusieurs fois dans ce même siècle et au siècle suivant, à la plus grande gloire de l'île où monseigneur Jean della Casa demeurait plus volontiers qu'à Venise, quand il était nonce apostolique près de la République. C'est à Murano que l'auteur imagine avoir été tenus les dialogues sur *Les signes dans la nature de l'homme* d'Antoine Pellegrini, publiés à Venise en 1545. Beaucoup plus tard un autre prélat fameux, le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, poète douceâtre et très aimable cavalier, villégiaturait de préférence à Murano, où ce mauvais sujet de Jacques Casanova a placé la scène d'une de ses si nombreuses aventures. Même à l'époque de l'extrême décadence de la République, l'île conservait une grande partie de ses anciennes attractions.

Murano était remplie de monuments remarquables, dont plusieurs n'existent plus. A l'endroit où s'élevait l'illustre abbaye de San Cipriano et le séminaire patriarchal, transféré à Venise en 1817, il y a aujourd'hui un jardin potager. Comme d'habitude, les richesses artistiques de cette abbaye ont été dispersées

ou émigrèrent au-delà des Alpes. On ne trouve plus trace ni souvenir à Murano de la sépulture du doge Pierre Gradenigo, l'auteur de la *serrata* du Grand Conseil. Il y reste encore, importantes pour l'art et les souvenirs historiques, quelques églises. On admire un plafond extraordinaire de Pennacchi dans l'église Sainte-Marie-des-Anges, où repose Sébastien Veniero, le héros de Lépante. On a transporté de l'église des Anges à Saint-Pierre-Martyr, église paroissiale de l'île, un précieux tableau de Jean Bellini, abîmé il n'y a pas longtemps par une prétendue restauration, représentant le doge Augustin Barbarigo aux pieds de la Vierge, quelques peintures d'Alvise Vivarini et une des plus admirables œuvres de l'école vénitienne, l'*Assomption* de Jean Bellini, faussement attribuée par quelques uns à Basaïti. Dans cette même église Saint-Pierre, on admire également le tableau de Paul Veronèse représentant saint Jérôme agenouillé, qui se frappe la poitrine avec un caillou, et une très belle toile du peintre mystérieux qu'on est convenu d'appeler pseudo-Boccaccino, peinture à ajouter aux trois petits tableaux du musée et aux deux qui se trouvent dans le chœur de l'église Saint-Étienne, à Venise.

Le plus beau monument artistique de Murano est la basilique des Santi Maria et Donato, un des plus remarquables monuments nationaux d'Italie. Peu de restes de l'ancienne Venise seraient plus estimables que cet édifice, si des restaurations malhabiles n'en avaient détruit en grande partie l'aspect primitif. Cette basilique, de style italo-byzantin, sœur du *Duomo* et de l'église Santa Fosca de l'île voisine Torcello, semble avoir été construite dès le 7^e siècle et consacrée exclusivement à la Vierge. Rebâtie au 9^e siècle, puis en 1100, à son nom de Maria on ajouta celui de Donato, lorsqu'en 1125 le doge Dominique Michiel y apporta de Céphalonie le corps de ce saint. Ce qu'elle conserve de plus beau est le pavé en mosaïque, qui porte la date de 1140, et l'abside extérieure à deux rangs d'arcades courbes, la rangée inférieure s'appuyant sur des colonnes accouplées, la rangée supérieure reposant sur des pieds-droits en

brique. Après les réfections des deux siècles précédents, on a tenté de nos jours de restituer à la basilique son ancienne forme ; mais, si l'on a réussi à rétablir quelques-unes de ses parties, on en a irrémédiablement gâté la physionomie générale. Et cependant l'aspect d'ensemble de la basilique est encore des plus pittoresques, pour celui qui la regarde du côté de l'abside, où les décos, les ornements avec figures symboliques, les chapiteaux des colonnes, les œuvres variées de sculpture arrêtent longtemps l'attention des érudits. Dans l'intérieur à trois nefs, séparées par des colonnes de marbre grec, se trouvent un bas-relief en bois doré et peint, précieux incunable de l'art vénitien, représentant saint Donat,⁽⁴⁾ et un tableau du maître de Carpaccio, Lazzaro Bastiani, représentant *la Vierge et des Saints*. A gauche de l'église et séparé d'elle, s'élève son massif clocher carré à cinq étages.

L'art a prospéré autrefois vigoureusement à Murano, qui peut même se vanter d'avoir vu l'aurore de la grande peinture vénitienne. Alors que Jacob Bellini préparait la gloire de sa famille en étudiant à l'école de Gentile de Fabriano, Antonio Vivarini ouvrait à Murano cet atelier glorieux, d'où sortirent maîtres ses parents Barthélémy et Alvise, ces chers artistes de la peinture primitive, encore ingénue et timide dans ses lignes, mais déjà profondément vivifiée par le souffle de la Renaissance, telle qu'elle se montre dans les tableaux autrefois disséminés dans les églises et rassemblés aujourd'hui dans les salles du musée de Venise, œuvres qui ont pour l'esprit moderne des séductions plus subtiles et plus profondes que les grandes compositions des peintres du 16^e siècle. Mais c'est surtout par l'art de la verrerie que le nom de Murano est connu dans le monde entier. C'est art y prospérait ainsi qu'à Venise depuis le 12^e siècle, et au 13^e siècle la République en réglementa l'exercice

(4) Panneau en bois sculpté et peint, daté de 1310, représentant l'évêque saint Donat. A droite et à gauche, deux personnages plus petits qui semblent être le podestat Memmo et sa femme. Ces deux personnages sont intéressants parce qu'ils fournissent le costume de cette époque.

par des lois spéciales. En 1292, pour éviter le danger des incendies à Venise, un décret du Grand Conseil ordonna le transfert à Murano des ateliers et des fours de Rialto. Depuis cette époque alla toujours en augmentant l'intérêt que la République portait à l'art de la verrerie, qu'elle considérait comme une industrie d'État, au point que l'ouvrier de Murano qui abandonnait sa patrie était condamné comme traître, et qu'il était défendu sous les peines les plus sévères de transporter en dehors des lagunes les matières et les outils employés pour la fabrication des objets de verrerie. L'art de la verrerie conférait à ses ouvriers des priviléges tout à fait singuliers. Un patricien pouvait épouser la fille d'un verrier, sans que ses enfants perdent leurs droits à la noblesse, et la fille du peuple muranaise devenait ainsi une illustre patricienne, à l'égal de ses belles-sœurs.

On distinguait diverses spécialités dans l'art de la verrerie : les fabricants de vases et de flacons, les miroitiers et cristalliers, les fabricants de tubes et d'émaux pour la verroterie, les ouvriers en perles, les ouvriers en rassade, enfin les *stazioneri* ou marchands d'objets en verre. Presque toutes ces industries atteignirent leur maximum de prospérité au 15^e siècle ; presque toutes ont des origines inconnues ou légendaires. Les verroteries vénitiennes sont recherchées pour trafiquer dans tous les pays sauvages, sur les côtes d'Afrique et d'Asie, dans les îles de l'Océanie, où elles servent à l'échange avec les produits indigènes et ont souvent même la valeur de l'argent monnayé. Il n'est pas d'explorateur de continents et d'îles lointaines qui n'en connaisse la grande vertu captivante pour les sens ingénus des sauvages et surtout des sauvagesses.

On ne sait pas exactement à qui l'on doit attribuer l'invention, qui peut-être appartient à l'Allemagne, de ces glaces renommées, à l'éclat si limpide, ornement de la demeure des princes et des rois, qui firent retentir le nom de Murano depuis la France jusqu'en Perse. Mais, si l'Allemagne a précédé Venise dans la mise en pratique de l'art du miroitier, Venise l'a surpassée sous le rapport de la perfection des produits. Plus tard,

au procédé du soufflage, les étrangers substituèrent celui de la coulée et du laminage. Colbert, le ministre de Louis XIV, enleva à Venise ses meilleurs ouvriers, et la belle industrie muranaise déclina à la fin du 17^e siècle, bouleversée par la concurrence d'innombrables ateliers, et pérît peu à peu par l'introduction sur le marché des miroirs de France, d'Espagne, de Vienne, de Bohême. Il en a été de même, on peut dire, dans toutes les branches de l'industrie : le travail uniforme de la machine a vaincu l'œuvre intelligente de la main, et ce que l'on a gagné comme diffusion et bon marché des produits, a été perdu sous le rapport de leur valeur artistique.

D'autre part, il est utile de remarquer que les verriers de Murano procédèrent et réussirent par l'empirisme seul. C'étaient des artistes pleins du sentiment de leur métier, mais trop attachés aux anciennes traditions techniques, et nullement enclins à accueillir les nouvelles indications de la science. Ils travaillaient en continuant à employer les procédés de leurs devanciers, repoussant souvent les innovations utiles, et ils finirent par être vaincus par les ouvriers des autres pays. Pendant qu'on succombait sous la concurrence étrangère par suite d'un amour aveugle pour les traditions locales, ces traditions disparaissaient peu à peu faute de continuateurs et d'utilité, et les prétendus secrets de ces colorations et de ces manipulations du verre, qui constituaient l'originalité des anciens ateliers, se perdaient en même temps.

Une autre industrie de Murano a été cependant reprise de nos jours : celle des petits prismes de pierres colorées pour la fabrication des mosaïques, et celle des verres soufflés artistiques. Antoine Salviati semble vouloir renouveler la gloire des Obizzi, des Sodeci, des Berovieri, des Ballarin, des Seguso. On a recherché la composition des anciennes pâtes, dont le secret s'était perdu ; on a remis en honneur le procédé du soufflage, qui du reste n'avait jamais disparu de l'île. Actuellement les belles mosaïques scintillantes, les beaux verres irisés constituent encore des ornements recherchés dans les demeures des riches de toutes les parties du monde. On fabrique à Murano

des objets décoratifs, des lampes de tout genre, en cherchant constamment à renouveler l'ancienne exquise élégance de formes, dont il existe de précieux modèles dans le riche et bien ordonné musée de l'île. On continue ainsi, quoique dans une mesure beaucoup plus modeste, la tradition d'un art difficilement imitable : celui d'objets de luxe, de singularités industrielles, qui ne peut pas avoir un gros débit à notre époque, mais qui constitue néanmoins un titre de gloire et, comme on dit, une ressource pour Murano.

Quel est le voyageur qui parcourt les lagunes sans visiter au moins une des fabriques de Murano, où les machines et les moules n'ont pas encore remplacé le simple et noble travail de l'ouvrier artiste ? Celui-ci se tient à côté du four où se trouvent les différentes pâtes de verre en fusion et, par certaines ouvertures pratiquées sous forme de meurtrières dans la maçonnerie qui entoure le four, il puise à l'aide d'un long tube de fer l'espace et la quantité de verre dont il a besoin. Ensuite, si, par exemple, il doit fabriquer un vase dont le modèle est devant lui ou dans sa tête, il commence à souffler par le tube dans cette masse de pâte incandescente où on ne distingue, avant qu'elle se soit refroidie, aucune coloration. Il souffle et en même temps il agite l'extrémité du tube de telle sorte que le verre qui a pris la forme d'une grosse boule, s'étale comme il le désire et se fige sous la forme cherchée. Alors, après avoir erlevé le tube de la bouche, il le tient suspendu d'une main et de l'autre il travaille le verre encore chaud avec certaines pinces, spatules ou autres outils très simples. En quelques minutes, avant que le verre se soit complètement durci, avec un certain tour de main, avec un petit coup de son outil, avec quelque retouche savante, il donne au vase cette forme élancée, légère, ces riches anses à découpures, cette ouverture en forme de corolle, que l'on admirera plus tard aux vitrines de la place Saint-Marc. Il est intéressant de voir sortir en si peu de temps un objet d'art d'une matière informe, et cette matière acquérir peu à peu figure et couleur à la fois. D'abord rutilant comme un métal enflammé,

pendant qu'il obéit à la main qui le dirige, le verre s'éteint ensuite, se refroidit, change de couleur. Lorsque les contours de l'objet se dessinent, la matière qui le compose prend de façon durable les teintes du rubis, de l'émeraude, de l'opale, et quand il a reçu sa forme définitive il brille de nouvelles colorations, de reflets nouveaux. C'est un procédé de travail tout personnel, qui doit être exécuté avec la rapidité et l'assurance de quelqu'un qui maniant une matière docile, doit y imprimer son sentiment sans retouches, sans hésitations. C'est un métier qui permet la nouveauté, la génialité, le caprice même et qui laisse dans l'œuvre exécutée cette empreinte artistique et en même temps cette apparence d'élégante et dédaigneuse indifférence, que la machine, trop exacte, n'arrivera jamais à imiter.



Mazzorbo - Burano

Après avoir quitté Murano, on parcourt la partie la plus désolée, la plus morne de la lagune : des eaux qui semblent stagnantes, une atmosphère lourde, des paysages dont peuvent donner une idée certains tableaux de Ciardi et de Fragiacomo, où quelque barque de pêche semble suspendue entre les deux immensités grises de la mer et du ciel. Le silence de la lagune se prolonge jusque dans les endroits habités, et accable les tristes îles mortes, où jamais plus ne renaîtra l'animation du temps passé.

Un vent de destruction a passé sur Mazzorbo, l'ancienne *Majurbium*, autrefois très peuplée, animée par le travail, lieu de plaisirs champêtres pour les habitants de Venise. On y comptait cinq paroisses : il n'y a plus aujourd'hui que la modeste petite église Sainte-Catherine, dont la façade porte encastré un beau bas-relief de 1398, représentant le mariage mystique de la patronne des jeunes filles. Les sœurs bénédictines y occupaient les couvents de Saint-Mathieu, de Sainte-Euphémie, de Sainte-Catherine et de Sainte-Marie-de-Valverde. Celui de Sainte-Euphémie eut la gloire d'être fondé, en l'an 900, par une certaine Marguerite, née à Padoue, à qui l'austérité de sa vie fit accorder l'auréole de la béatification. L'exemple de cette sainte femme ne fut pas suivi dans les autres monastères de l'île, spécialement dans celui de Sainte-Marie-de-Valverde, qui, dès le 14^e siècle, avait une réputation fâcheuse, à cause de l'existence déréglée qu'y menaient les nonnes, dignes de figurer dans quelqu'une des nouvelles grivoises que Boccace a écrites sur le libertinage des communautés religieuses de son époque.

Il ne reste même pas trace, comme souvenir des belles pêchères de Sainte-Marie-de-Valverde, du couvent qu'elles habitaient. Dans ces champs mélancoliques, où babillait autrefois

l'aimable et joyeux troupeau des filles de Saint-Benoît, règne aujourd'hui la tristesse. Quelques rares masures de pauvres gens constituent tout Mazzorbo ; masures pittoresques, sans doute, disséminées, de distance en distance, sur les berges herbeuses de l'île, mais colorées par le terrible pinceau de la misère. La flèche d'un vieux clocher montre une déchirure, béante et noire comme une blessure, produite par la foudre. Dans ces lieux, la végétation comme devenue sauvage présente un aspect morne ; on n'y soupçonne même pas le voisinage de la grande Venise, qui s'est enfermée dans la ceinture de ses eaux ensoleillées, en laissant à l'abandon cette partie de la lagune. Plus encore que sur terre la tristesse règne dans l'atmosphère ambiante. On respire ici un air chargé d'ennui, d'exhalaisons morbides, qui donne la fièvre et courbe mélancoliquement les arbres souffreteux.

Une pareille tristesse des choses est trop communicative, et finit par chasser le visiteur au-delà du long et étroit pont de bois, qui relie Mazzorbo à l'île voisine de Burano, située près de la rade appelée port des Trois-Ports. Une autre petite île de ces parages, sur laquelle se trouvait autrefois l'église Saint-Félix, a été convertie en une vaste saline ; d'autres îles de ce groupe de la lagune supérieure, voisines de la terre ferme, ont été rongées par les eaux, nivelées, défigurées, et à peine en conserve-t-on le souvenir. Telle Costanziaco, appelée aussi île des Femmes, peuplée à l'origine par les habitants d'Altino, plus tard riche et ornée de nombreuses églises, parmi lesquelles une dédiée à saint Adrien ou Arien, dont l'île prit le nom plus moderne, était annexée à un couvent de religieuses nobles.

Battue par les courants de la lagune, transformée en un marais insalubre, Costanziaco devint un repaire de reptiles et de brigands, puis acheva de se désagréger et se dépeupla au point que, en 1665, elle fut désignée par le gouvernement de la Sérénissime République, pour recevoir les os décharnés des cimetières de Venise, devenus insuffisants pour abriter les morts, ce qui la transforma en une masse confuse de squelettes, ano-

nymes, où l'industrie moderne a puisé sans aucun scrupule pour le raffinage du sucre. Une partie de Constanziaco s'abîma dans les eaux, au fond desquelles, au dire de Coronelli, les sondages révélaient l'existence de maisons, de murailles, comme les restes d'une nouvelle Atlantide, submergée en même temps que son chargement séculaire d'œuvres de l'homme. De même, Armiana, sa voisine, qui comptait huit riches églises et monastères, dans un desquels le pieux doge Orso Partecipazio prit l'habit de bénédictin, resta déserte depuis le milieu du 15^e siècle et fut ensuite transformée en une vaste saline.

Burano réclame l'attention de l'artiste avec son église paroissiale, consacrée à saint Martin. On y montre trois tableaux : le *Mariage de la Vierge*, l'*Adoration des Mages* et la *Fuite en Egypte*, que l'on attribue à l'école de Jean Bellini ; d'autres, au contraire, prétendent que ces toiles sont des essais exceptionnellement réussis du peintre vénitien secondaire Jean Mansueti. Le très beau tableau qui représente *Saint Marc et d'autres Saints* est dû au pinceau de Jérôme Santacroce. On conserve dans la sacristie deux précieuses dentelles du 16^e siècle, et un calice merveilleusement ciselé. Mais en dehors de ces vieilles choses, éclairées des rayons de l'ancienne civilisation riante, il n'y a plus rien à Burano qui console de la misère actuelle. Misère générale, misère noire et sordide, mais pas méchante, résignée, passive, qui vous regarde avec des yeux jarmoyants, qui n'a ni frémissements, ni menaces et qui pour cela touche davantage le cœur. J'ai vu, moi, sur la porte d'une mesure à faire peur aux chauves-souris, une pauvre vieille qui mangeait une tranche de *polenta* rassise avec une écorce de citron, en guise de fricot. J'ai vu les horribles bouges où, dans de perpétuelles ténèbres humides, des familles entières accomplissent tous les actes de la vie.

La population de toute la commune de Burano est de 8.000 habitants, pêcheurs pour la plupart, qui restent parfois toute la sainte journée avec de l'eau jusqu'au-dessus du genou, pour ramasser des *cape*, l'humble coquillage du peuple. Ils se

nourrissent d'herbes potagères, de fruits plus ou moins sains, de poisson de la qualité la plus inférieure, celui qu'on ne vend pas en ville. Ils ne mangent d'aucune espèce de viande, sauf peut-être le jour de leur mariage ; ils ne boivent ni vin ni liqueurs. Ils mènent une existence lente et triste, sobres par force, patients dans la souffrance ; ils résistent admirablement à la fatigue, à la faim, aux intempéries, et supportent l'ardeur de la canicule, les morsures du vent du Nord, sans croire en aucune manière être des victimes ou des héros. Ils savent que la fatigue et la misère sont l'héritage fatal d'ici-bas, et vivent en espérant qu'ils seront plus heureux dans l'autre monde, sinon la plaisanterie serait réellement trop dure.

Puis, naturellement, l'incurie accompagne la misère, et la malpropreté accompagne l'incurie. Dans certaines rues la pluie dilue une boue épaisse, parsemée de parties solides et de flaques d'eau, cette boue spéciale des villages de pêcheurs, où les résidus de la mer et ceux de la terre se mélangent pour former un vaste bourbier, une fange bien autre que celle de Venise dont Gœthe se plaignait si fort ! Mais la fange même a ses fleurs. On a remarqué que dans les endroits les plus sales et les plus malsains, la plante humaine fleurit parfois avec un caractère spécial de beauté, bien que sa fraîcheur et son éclat durent peu de temps. Cette population lagunaire conserve étonnamment le vieux type vénitien, la physionomie que l'on remarque chez les personnages reproduits dans les anciens tableaux : type franchement latin, avec des plats et des creux superbes, de fortes mâchoires, un front large et carré. Certains visages rasés de pêcheurs rappellent les figures populaires de Carpaccio et de Gentile Bellini : nez et menton un peu pointus, cou fort, regard calme, mais profond. Les femmes par contre n'offrent pas le type vénitien traditionnel, blond et opulent de formes ; elles sont brunes et minces avec des yeux merveilleux, profonds et brillants comme des étoiles noires, des joues, une bouche et un front d'un dessin très correct, qui les font ressembler aux plus fameuses beautés grecques ou orientales. En

outre, elles jouissent du privilège des personnes qui appartiennent à une vieille race, même si cette race est rustique : quand elle se mettent à être belles, elles le sont comme des grandes dames, non comme des femmes du peuple. Elles ont une physionomie noble et fière, qu'on n'aurait pas cru possible de trouver dans un pareil milieu, de même que semblait ne pas pouvoir provenir de ce milieu un talent tel que celui de Balthasar Galuppi, surnommé précisément le *Buranello* (1703-85), artiste très délicat, qui a traité avec une égale facilité tous les genres musicaux, agrandi les formes de l'opéra et enrichi l'instrumentation.

Les femmes de Burano, comme celles de Pellestrina, dont nous parlerons plus tard, fabriquent des dentelles, mais bien plus fines et plus chères, en employant l'aiguille à coudre au lieu des fuseaux. On a peine à croire qu'un des plus précieux éléments du luxe féminin, ce gracieux miracle du *point-en-l'air* qui a rendu Burano célèbre dans le monde entier, ait pu prospérer précisément dans cette île de pauvreté. La République de Venise avait contribué à développer cette industrie, que les modes masculines non moins que les modes féminines favorisaient si fort autrefois. Deux dogresses, spécialement, en encouragèrent l'expansion : au 15^e siècle Jeanne Dandolo, femme du doge Pascal Malapiero, au 16^e Morosina Morosini, femme du doge Marino Grimani. Il semble même que c'est précisément après la mort de la dogresse Grimani, survenue en 1613, que l'industrie des dentelles déjà florissante à Venise, en particulier dans les couvents, ait été installée à Burano. Elle disparut presque complètement avec la République, mais elle a repris de nos jours, grâce surtout à Paul Fambri et à la comtesse Andriana Marcello, qui y favorisèrent l'établissement d'une école et d'un atelier de plus en plus prospères.

La dentellièr(e) est une artiste. Elle suit avec la pointe de son aiguille le dessin tracé sur une bande de papier; tressant ici un tissu plus fin et plus serré que celui de l'araignée, là faisant ressortir les nervures, repassant partout une infinité de fois.

avec cette bienheureuse aiguille autour de chaque fil, jusqu'à ce qu'il ait la grosseur exigée par la proportion et le bon goût, jusqu'à ce que chaque portion de la trame soit si parfaite qu'elle s'harmonise avec l'ensemble, et qu'elle ait acquis une certaine solidité relative. Si le travail de la dentelle aux fuseaux ressemble à un terrible exercice de patience, celui de la dentelle à l'aiguille paraît être un supplice interminable de la vue et des doigts ; mais de tout ce menu va-et-vient infatigable du petit instrument d'acier, de cette succession de points, de lacis minuscules, quel bel ouvrage on obtient, quelles trames aériennes, quels ramages de neige brodée ! Elles ne jouiront pas, les pauvres Buranaises, de leurs chefs-d'œuvre, destinés à briller sur des étoffes de soie qu'elles ne posséderont jamais, sur des chairs plus nobles mais peut-être moins rosées que la leur ; elles jouissent toutefois en voyant la gracieuse dentelle s'allonger de plus en plus, à la façon des artistes qui mettent toute leur pensée dans la beauté intrinsèque de leur œuvre, sans autre souci que celui de sa perfection.

Il faut entendre une de ces merveilleuses jeunes filles, aux yeux étincelants, à la bouche fraîche comme une fleur, expliquer son art en des termes qui mériteraient un glossaire spécial, dans ce dialecte à la cantilène étrange, où, sous l'action de l'accent tonique, les voyelles s'allongent et se redoublent de façon si singulière que les Vénitiens reconnaissent un Buranais dès qu'il ouvre la bouche. De pareilles singularités phonétiques, bien que moins marquées, se constatent dans le dialecte de Pellestrina, de Chioggia et dans d'autres patois de la lagune ; mais celui de Burano offre un mode de prononciation que l'on dit avoir été commun autrefois à tous les habitants de la campagne d'Altino, qui s'étendait de la Livenza à la Brenta. Ils étaient en effet habitants d'Altino les fuyards qui peuplèrent l'île de Burano, dont le nom vient de celui de la porte Boreana de la ville qu'ils étaient forcés d'abandonner.



TORCELLO

Il est impossible de parcourir l'île de Burano et celle de Torcello, un peu plus éloignée de Venise, sans que l'esprit se reporte à l'immense terreur que provoquèrent les invasions des Barbares, et aux épouvantables catastrophes de cette ténébreuse époque, qui constituent un des plus tragiques épisodes de l'histoire de l'humanité.

Pendant l'empire romain, la région vénitienne était couverte de cités populeuses et prospères, telles que Vérone, Padoue, Altinum, Aquilée. Au nombre des plus importantes était Altinum, riche par son commerce, magnifique par ses monuments, fière de son palais des Césars, agréable par les villas de ses environs, que Martial a chantées et qu'il jugeait dignes de rivaliser avec celles de Baïes. Altinum était bâtie sur le parcours de routes militaires de premier ordre : la voie *Emilia Altinate*, construite par ordre d'Emile Lépide, et la voie *Claudia Augusta Altinate*, commencée par Drusus Germanicus, achevée par l'empereur Claude, qui lui donna son nom.

Qu'on s'imagine l'effroyable bouleversement qui se produisit, lorsque les villes placées aux portes orientales de l'Italie eurent, les premières, à soutenir le choc des hordes barbares ! La tradition veut qu'après la ruine d'Aquilée, de Concordia et d'Opitergium⁽¹⁾, en 452, les Huns se soient portés sous les murs d'Altinum, dont la chute a donné lieu à un grand nombre de légendes. Tous les oiseaux qui nichaient dans les murailles

(1) L'actuelle Oderzo.

de la ville se seraient, dit-on, enfuis en tenant leurs petits dans le bec. Une partie des habitants émigra en Istrie, à Ravenne et dans les localités moins importantes de la Pentapole italienne. Après un jeûne propitiatore de trois jours, ceux qui restaient invoquèrent Dieu, pour savoir s'ils devaient fuir par la voie de terre ou se confier à leurs barques. Une voix venue d'en haut répondit : « *In turrem ascendite, ad astra autem videte* ». Ils montèrent sur la tour, aperçurent les îles de la lagune, et comprirent que ces lambeaux de terre étaient l'emplacement que Dieu leur assignait comme nouvelle résidence. Précédés des tribuns et du clergé, ils se rendirent sur leurs embarcations à l'île indiquée et s'y établirent en lui donnant le nom de Nouvelle Altinum. Plus tard, pour commémorer le souvenir de la tour de leur ancienne patrie, ils appellèrent leur nouvel établissement du nom de *Turris*, d'où est venu Torcello (presque *Turricellum*). L'île devait être habitée depuis l'époque où Altinum se développait dans le calme et la tranquillité : il y avait peut-être une des maisons de campagne célébrées par Martial. Elle recueillit l'héritage d'Altinum et, lorsque cette ville reçut des Lombards le coup final (641-667), son évêque Paolino se transporta à Torcello, où ses successeurs continuèrent à résider jusqu'à la chute de la République de Venise.

Aujourd'hui encore, le passé de Torcello est rappelé par quelques monuments qui se dressent au milieu de ses ruines ; mais, excepté le nom, il ne reste plus rien de la ville dont elle était l'héritière. Là où, autrefois, florissaient Altinum, Jesolo, Héraclée s'étend la campagne basse et plate qu'arrosent la Sile et la Piave, couverte de pâturages et de rizières que sillonnent des canaux aux eaux verdâtres. Près du bourg de Cavazuccherina, que baigne la Piave, on voit encore les ruines gigantesques du temple catholique de Jesolo. Ce sont les restes de la vaste église byzantine, édifiée au 11^e siècle probablement, et les seuls vestiges qui rappellent l'emplacement de l'antique Jesolo ou Equilio. L'air est humide et lourd ; le crépuscule du

soir est d'une tristesse infinie sur ces berges bordées de saules et de roseaux, que le plus léger souffle de vent agite et qui rendent un bruit pareil à des gémissements. Sur la lande désolée passe un souffle de mort, semblable à l'esprit d'un monde détruit, et on a l'impression que l'on marche au-dessus d'un cimetière : là où pousse une herbe grasse, où les roseaux se serrent en groupes, est ensevelie non seulement une ville mais une civilisation. Le sol qui a englouti ce qui fut Altinum restitue de temps à autre un débris plein de souvenirs, un reste de la civilisation primitive romano-vénitienne.

Une grande partie des pierres qui avaient servi à bâtir Altinum, ont été employées dans les constructions de Torcello. Un chroniqueur vénitien du commencement du 15^e siècle affirme même que : « *Pene omnia aedificia Rivoalti antiquissima, et aliarum insularum, ex lateribus Altine compacta sunt* ». Les villes romaines étaient d'une facture si massive qu'elles fournissaient, même après avoir détruites, d'excellents matériaux pour en bâtir de nouvelles. Aujourd'hui encore quelque misérable village est construit en partie avec les pierres taillées par des ouvriers qui vivaient il y a vingt siècles. A Concordia Sagittaria, où est toujours vivante la tradition du *Fléau de Dieu*, au point que ses habitants sont appelés par moquerie *Attilini*, les maisons des paysans ont dans leurs murs grossiers, au milieu des cailloux et des briques, des pierres sculptées et même couvertes d'inscriptions, ayant appartenu aux édifices de cette ancienne colonie romaine ; et il n'est pas impossible de trouver un fragment d'épigraphie impériale encastré dans la mesure d'un pêcheur de grenouilles. D'ailleurs, les villes de l'antiquité étaient remplies de sculptures ornementales, dont on s'est servi à l'époque barbare pour embellir les constructions, parce qu'on ne savait plus alors manier le ciseau et animer la pierre.

Torcello devint une des îles les plus importantes de la nouvelle confédération, et s'organisa en commune régie par ses propres institutions. Comme Murano, elle avait un grand canal

avec des ponts de pierre et, sur les deux rives, des maisons et des palais. Elle fournissait des soldats à l'Etat, et ses nobles étaient considérés comme les égaux de ceux de Venise. Plus tard la noblesse de Torcello, qui s'obtenait moyennant finance, devint un sujet de dérision pour les habitants de Venise. Un des personnages de Goldoni, *Tonino Bellagrazia*, l'a achetée dix ducats. « Un âne coûte plus cher ! » murmure *Florindo* dans le *Frappatore*. Et noble de Torcello s'intitulait Sior Tonin Bonagrazia, ce type caractéristique de la vieille Venise, que les grands-pères des Vénitiens d'aujourd'hui ont entendu raconter ses historiettes sur la place Saint-Marc, au milieu des risées, des moqueries et des quolibets de la foule.

Le pauvre vieux qui riait le ventre vide et cherchait, en faisant rire les autres à ses dépens, à arracher quelques sous à la compassion plutôt qu'à l'admiration de son public, avait conservé l'ancien costume : culotte courte, chapeau à trois cornes, perruque à queue. Il portait des bagues en cuivre ornées de pierres fabriquées avec de la cire à cacheter et, en parlant, il posait, par genre, le petit doigt sur ses lèvres. Les gens du peuple aimaient ce pauvre diable, qui semblait être la caricature du bon vieux temps, mais qui au fond en exprimait le regret. Dans les histoires qu'il débitait, on savourait le sel de l'ancien esprit vénitien, moqueur sans venin, malicieux sans grossièreté ; on se tordait de rire aux bons mots datant de la mode des paniers, aux facéties tirées des pièces de théâtre de la même époque. Aujourd'hui encore on raconte quelqu'une des anecdotes de Sior Tonin Bonagrazia, et on en rit toujours, mais avec ce sentiment secret de pitié qu'inspire celui qui ayant motif de pleurer est contraint, parce qu'il ne sait pas faire autre chose, d'exercer le plus horrible de tous les métiers : celui de donner sa personne, sa façon de parler, toute son existence en pâture à la risée de ceux qui ont envie de s'égayer. Le pauvre brave homme languit et mourut dans la misère la plus sordide, comme son île natale.

Aujourd'hui, Torcello n'est plus qu'un pauvre village d'apparence malsaine, sur lequel pèse le deuil du passé. Il n'y

manque pas des points de vue pittoresques : canaux aux eaux dormantes entre des rives herbeuses, masures au milieu des arbres clair-semés ; mais personne ne s'y rend plus que pour donner un coup d'œil aux souvenirs historiques. Ils sont tous réunis sur l'unique place du village, dans l'ancien palais des Archives, dans celui du Conseil, dans la cathédrale de Sainte-Marie et dans l'église voisine de Sainte-Fosca.

Sainte-Marie, édifiée au 7^e siècle, a été en grande partie refaite en 864 et 1008. Cette dernière reconstruction reste encore aujourd'hui presque intacte. Elle est de style italo-byzantin ; à l'intérieur, dix-huit colonnes de marbre grec la divisent en trois nefs. Au-dessus de la porte principale, la muraille intérieure est revêtue d'une mosaïque, exécutée du 12^e au 13^e siècle, qui représente le *Jugement dernier* : personnages byzantins exprimant cet air ineffable d'adoration et de mystère qui leur est particulier, visages blêmes, regard ébloui, figures figées, immobiles dans les attitudes rituelles de l'orthodoxie grecque. Une balustrade en marbre admirablement sculptée, merveilleusement ciselée, entoure le sanctuaire, auquel on accède par quelques marches ; au fond du chœur s'élève le siège en marbre de l'évêque ; au-dessous est creusée une chapelle souterraine. Il y a partout dans l'église des décorations archaïques merveilleuses, des morceaux de sculpture byzantine, des ambôns, des cibories, des bancs de lecture sculptés d'une beauté remarquable, qui constituent une mine de trésors artistiques. On croit que la petite église voisine de Sainte-Fosca, avec sa très belle abside extérieure, a été construite à la même époque et par les mêmes architectes que la cathédrale.

Il y a quelques années la place du village a été dégagée et nettoyée ; ses anciens édifices ont été restaurés. Là où il y avait le palais du Conseil et les archives de l'île, on a installé un Musée civique, qui s'est rapidement enrichi. On a également ajouté quelques constructions au vieil édifice, et on y a fondé, en 1887, un Musée de l'Estuaire vénitien. On y trouve réunis et classifiés avec grand soin les objets anciens déterrés

dans les flots ou retirés du fond de la lagune, un grand nombre de morceaux de sculpture romaine et byzantine, des reliques, des sceaux et des emblèmes de l'ancienne commune de Torcello. On y admire surtout quelques mosaïques du 11^e siècle, la bannière de Sainte-Fosca, travail de 1266, en fil d'argent et de soie, et les précieux restes de la pale en argent doré qui se trouvait dans la cathédrale de Sainte-Marie (1).

Celui qui a vu Torcello il y a un certain nombre d'années, avant que l'impitoyable curiosité scientifique y ait fondé ses établissements, se rappelle combien de détails historiques y attiraient partout le regard, quel sentiment du passé se dégageait des restes intacts des anciens siècles.

La place publique, autrefois très animée, ressemblait tout à fait à un coin de désert sauvage : le fabuleux siège de pierre, que le vulgaire appelle chaise d'Attila et sur lequel, dit la tradition, les tribuns prenaient place pour rendre la justice, était entouré de détritus et de décombres, comme l'image des ruines accumulées dans les villes de la Vénétie par le légendaire *Fléau de Dieu*. A côté, se détachaient La Loggetta, au sommet d'une étroite série de gradins, le palais de la Commune, édifice de style ogival du 13^e siècle, l'admirable cathédrale et la petite église de Sainte-Fosca : ensemble merveilleux, morceau authentique du moyen-âge, avec sa civilisation et sa barbarie. Aujourd'hui tout a été déplacé, retouché, restauré. Autrefois, cette scène de solennel abandon avait un attrait irrésistible pour tous ceux qui apprécient davantage la poésie du passé, que cette manie égalitaire de l'époque actuelle, qui veut moderniser à sa manière jusqu'aux reliques des siècles disparus, avec une règle uniforme, dans un ordre officiel, à la façon de la « caserne philosophique », comme dit Taine, où nous vivons tous alignés et numérotés.

Cette pale, qui décorait anciennement l'autel, est un travail grec dans le genre de la pale d'or de Saint-Marc de Venise. On l'avait ensuite placée au-dessus de l'entrée du chœur.

Saint-Erasme - Les Vignole

Saint-Francois-du-Désert

Le royaume de la pierre se termine ici.

De Torcello on retourne à Burano et de Burano, en passant à côté du nouveau lazaret, transformé aujourd’hui en poudrière, on arrive bientôt au lido de Saint-Erasme, où autrefois une forêt de pins indiquait de loin au navigateur la route à suivre pour entrer à Venise. De Saint-Erasme on passe aux Vignole, la terre classique des choux-fleurs : la tristesse sublime des ruines est ici remplacée par de superbes jardins potagers, où les légumes poussent dans une solitude sereine. La lagune encadre de son sourire tremblotant aussi bien les îles remplies des fantômes et des restes du passé, que celles qui fournissent en abondance de quoi nourrir les vivants : dans ce bas monde, les choux et les oignons ont aussi leur modeste poésie.

Pendant les premiers siècles du développement de Venise, il n’était pas nécessaire de franchir les limites de la cité, pour trouver de la vraie belle verdure. A cette époque, les rives des canaux de la ville étaient bordé d’arbres ; les jardins, les prés, (*herbidi pianî*) y étaient nombreux. On y trouvait même des petits bois touffus. La place Saint-Marc s’appelait *brolio*, mot qui signifie « jardin » en dialecte vénitien, parce qu’elle était couverte d’herbe et plantée d’arbres. Du côté de Sainte-Marthe se détachait, en forme de presqu’île, une langue de terre, couverte d’une forêt épaisse, qu’on appelait *Ponta dei lovi* (Pointe des loups) à cause des nombreux animaux de l’espèce

qui y avaient élu domicile. Les chevaux couraient en liberté dans les rues, et les porcs des moines de Saint-Antoine fouillaient joyeusement du groin dans tous les recoins : « *sub specie et reventia Sancti Antonii vadunt per civitatem* », disait un décret du Grand Conseil. Combien était singulier l'aspect de la cité primitive, et différent de celui qu'elle eut par la suite ! On a conservé le souvenir de vastes champs de vignes vigoureuses dans diverses paroisses de Venise : à Saint-Sylvestre, à Saint-Alvise, à l'endroit où se trouve actuellement l'arsenal de la marine, à Saint-François, qui, pour ce motif, s'appelle encore « de la Vigne ».

L'origine du nom de Vignole ne devrait donc laisser aucun doute, si une ancienne chronique n'affirmait qu'un nommé Aurio Tribuno, habitant d'Altino, qui s'était établi dans la petite île de ce nom, y avait érigé *pàrvam Ecclesiam in litore*, *quod iussit Viginolas appellari*. Mais Galliccioli croit qu'on doit lire *Vigneolas* ; et en ce cas le nom nous ramène à la première étymologie.

C'est dans une île semblable à celle-ci que l'auteur dramatique Giacinto Gallina (1852-1897), né à Venise, place la scène de *Fora del Mondo* (Hors du monde), une des plus heureuses et plus fines analyses psychologiques de notre époque, dont chacun de nous peut sentir la vérité quand il conduit son âme attristée, accablée d'ennui, de désirs vains et de scepticisme morbide, au milieu des champs où la nature travaille consciencieusement et joyeusement pour nourrir ses enfants, dans ce paradis de l'existence négative, où l'esprit se nettoie et se renouvelle, en même temps que les poumons qui respirent à l'aise, et que l'estomac qui digère mieux. En se mettant à l'abri des agitations de la ville populeuse, dans cette riante solitude, entre le sourire naïf de sa tante, qui lui prépare un bon petit dîner, et celui de sa femme qui lui prépare un enfant, le *Beneto* de Gallina se débarrasse des vapeurs de l'imagination et de la lancinante analyse qui lui dessèche le cerveau ; il retourne, pélerin repentant, à la vie du cœur et ainsi redevient

un artiste et un homme. C'est la purification désirée de la vie, gâtée par les habitudes artificielles de l'existence de la ville et par le raffinement intellectuel excessif, purification obtenue à l'aide de la nature qui ne modifie pas ses rites simples et conserve sa divine vertu régénératrice. Ce fut une idée excellente de choisir, parmi les très nombreux coins riants de notre monde, une de ces îles calmes de la lagune, asile assuré de paix entre le ciel et la mer.

Du côté du canal des Trois-Ports, les cyprès de la petite île de Saint-François-du-Désert se profilent très nettement sur le ciel, délicatement teinté de rose et de violet. Le souvenir du plus saint de tous les saints du christianisme consacre ce morceau de terre verdoyant, digne théâtre de son ascétisme, qui s'exhalait en douceur d'amour pour toutes les belles choses de la création, pour toutes les belles choses de la nature. Ici existe également dans l'air cette « douce haute splendeur solitaire » à laquelle l'âme du petit moine d'Assise s'élevait, dans l'adoration passionnée de Dieu ; ici également il tendit les bras vers le Dieu présent dans ses créatures.

La tradition raconte en effet que François d'Assise revenant, en 1220, de Syrie et d'Egypte, s'embarqua pour l'Italie, avec son disciple Illuminato de Rieti, sur un bâtiment vénitien, qu'il trouva à Alexandrie prêt à partir. Le navire entra dans la lagune par la passe des Trois-Ports et jeta l'ancre près de Torcello. On dit encore que, comme une violente tempête régnait sur les flots, François se mit en prière à genoux et qu'aussitôt la bourrasque cessa. Un grand calme lui succéda et, pour se remettre de leurs fatigues, les passagers descendirent sur cette île qui les y invitait par la douceur de son aspect. À l'arrivée à terre de l'ascète, le soleil se mit à briller sur les eaux de la lagune, et tous les petits oiseaux qui nichaient au milieu de l'épaisse verdure, commencèrent à chanter délicieusement, pour saluer de leurs doux gazouillements leur ami, le saint des humbles et des bons, celui qui dans sa divine ingénuité demandait aux tourterelles sur la place du marché : « Mes chères sœurs, pourquoi vous laissez-vous prendre ? » Saint

Bonaventure ajoute que François dit alors à son compagnon : « Nos frères, les petits oiseaux, louent en chantant leur créateur ; chantons, nous aussi, en marchant au milieu d'eux, les louanges de notre Dieu ». Les petits oiseaux se posèrent sur les branches autour des deux pèlerins, en continuant à chanter de joie mais si bruyamment, que François dut leur faire des remontrances : « Petits oiseaux, mes frères, arrêtez-vous de chanter, tant que nous n'avons pas fini d'adresser nos louanges à Dieu ». Et les petits oiseaux se turent, pour ne recommencer à chanter que quand il les y eut autorisés.

Le glorieux petit pauvre du Christ séjourna quelque temps dans l'île, où existait déjà un oratoire et qui était la propriété de deux patriciens, Jacob de Giovanni Michiel et un certain Rodolphe, dont on ignore le nom de famille. Il y construisit de sa main une cabane de jones réunis avec de la boue, pour sa demeure, et y opéra plusieurs miracles. Au grand contentement des insulaires, il fit affluer les eaux dans les lagunes, qui se trouvaient alors desséchées et marécageuses. Il ficha en terre son bâton de bois de pin coupé sur la côte d'Albanie, et le bâton se remit à reverdir, jeta des racines, poussa admirablement et resta pendant des siècles l'objet de la vénération des fidèles. Plus tard, après son retour en Ombrie, quelques frères Mineurs vinrent dans ce lieu qui lui avait plu, et quand il fut canonisé, en 1228, Jacob Michiel donna toute l'île aux Franciscains et y fonda une église, à laquelle s'adjoint un monastère de Mineurs conventuels.

Son ancien nom convient plus que jamais à cette île, dépeuplée par la malaria, isolée au fond de la lagune. Elle est complètement entourée d'une digue, d'où la vue s'étend sur les eaux éblouissantes de reflets argentés, sur les bancs de vase couverts de hautes herbes, qui semblent sortir du sein même de la lagune, en se détachant sur le profil riant de Saint-Erasme ; au delà se montrent les murs blancs des salines. Une végétation vigoureuse de cyprès séculaires, gloire et principal ornement de l'île, forme une forêt autour du couvent, comme pour en protéger le calme. La petite église se

dresse modestement au milieu des hautes herbes et des grands arbres, parmi lesquels trois robustes vieillards qui, bien que frappés de la foudre, dressent encore leurs branches vers le ciel. En passant au milieu de ces cyprès, pleins d'invisibles nids, d'où s'échappe au commencement du jour le gazouillis cher au petit moine d'Assise, on a réellement l'impression qu'on s'éloigne du monde errant dans l'espace, et qu'on pénètre dans un lieu de paix surhumaine. Les quelques religieux qui l'habitent semblent être affaissés sous le poids du silence prolongé qu'ils gardent. Sur la porte du couvent on lit les paroles des cénobites : « *O beata solitudo! O sola beatutido!* *Elongavi fugiens et mansi in solitudine;* et la petite cloche tinte si faiblement, sonne si discrètement, que sa voix s'entend à peine dans le grand désert de l'île. On pénètre dans un cloître bas et sans ornements, puis dans un autre entouré d'une très belle galerie soutenue par des colonnes à larges chapiteaux. Une sorte de cabane protège les restes du pin miraculeux qui provient du bâton de saint François. Moins attrayante est la petite église, où une méchante statue en bois du Saint est renfermée dans une cellule, sur laquelle est écrit : *Hic est locus ubi oravit seraphicus Franciscus.* Non, non : il n'y a ici que des murs blasfèmes, que d'horribles estampes colorierées. Le séraphique François n'y a jamais prié : son âme est au dehors, au milieu des arbres, en face de la lagune étincelante sous les rayons du soleil. Où trouver un paysage plus riche de suggestion fantastique et sentimentale ? La beauté féminine même, si une gracieuse visiteuse pose pour une heure le pied sur la petite île, s'y voile d'une tristesse mystérieuse. Quand elle apparaît au milieu des demeures des anachorètes, il passe dans l'air un souffle vague d'admiration et de passion, et les pauvres religieux regardent d'un air surpris l'élégante silhouette, qui s'avance en triomphant naturellement sur tout ce qui l'entoure ; mais bientôt résonnent à l'oreille, avec un murmure de menace, les paroles du frère de San Concordio : « L'éclat de la beauté est rapide et plus fugitif que celui des fleurs que l'on voit au printemps ». Que sont toutes nos grandes émotions, qu'est

l'histoire, écho de bruits évanouis, qu'est la vie pénible de l'homme, en face de ce silence immuable du cloître, où l'on perd la notion du temps, où l'on retrouve le sentiment profond de la vanité des choses d'ici-bas ? Grandeur, art, prospérité, tout a disparu autour de Venise : il y reste seulement, toujours pareille à elle-même dans le cours des siècles, l'indifférente sérénité des eaux et du ciel, abîmes limpides, où l'histoire des hommes s'est perdue comme un flocon d'écume, comme un léger nuage, s'enfuyant pour toujours de nous, qui essayons d'en raviver les souvenirs arides.

C'est au canal des Trois-Ports que se termine la lagune, que s'ouvre la mer libre, que les caux closes se mêlent à celles de l'Adriatique, qu'après avoir quitté le tranquille archipel, les voiles se gonflent aux vents du large. Mais la Venise historique ne se termine pas réellement ici : ses faubourgs ne s'arrêtent pas aux rives marécageuses de sa lagune : ils se prolongent, le long du vaste golfe de l'Adriatique, jusqu'aux cités maritimes de l'Istrie et de la Dalmatie, où, en 1797, le pavillon de Saint-Marc fut enseveli au milieu d'une douleur solennelle ; plus loin encore, jusqu'aux îles de la mer Ionienne et de la mer Egée ; jusqu'aux rivages de la Grèce ; jusqu'à Constantinople et à Smyrne ; jusqu'où enfin le lion symbolique porta la puissance de la civilisation et le bruit des armes de la cité de l'Evangéliste.

A. P.

(Traduit de l'ouvrage italien *Le Isole della lagune veneta*, de P. Molinenti et D. Mantovani).



Voyage à Cotignac

Oh ! quel charmant petit voyage
Nous avons fait ! nous étions trois ;
C'est là le nombre aimé du sage,
Des Dieux eux-même autrefois ;
Avec quelle ardeur singulière
Nous préparâmes notre sac
Pour aller revoir Cavalaire
Et connaître enfin Cotignac !

Le train s'ébranle et Cavalaire
Apparaît bienôt à nos yeux ;
Son flot calme que rien n'altère
Reflète la couleur des cieux ;
Plage embaumée et salutaire !
Quels toniques de l'estomac
Que l'air salin de Cavalaire
Et l'air des Monts de Cotignac !

S^t Raphaël, Antibes, Cannes
Pays de l'éternel printemps,
Où, rapides sur leurs bécanes,
Passent des minois séduisants !
Sur votre côte hospitalière
Notre cœur resta sans tictac,
Nous avions revu Cavalaire
Et nous allions voir Cotignac !

Tout à coup, dominant la plaine,
 Surgit Grasse qui fleure bon !
 Ses doux parfums sont une aubaine
 Pour nous qui sommes de Toulon ;
 Riant tableau que son parterre !
 Au loin, la mer, paisible lac,
 Mais ayant revu Cavalaire
 Nous nous hâtons vers Cotignac !

Draguignan, chef lieu morose !
 Tu peux bien offrir, pour la nuit,
 L'abri passable où l'on repose,
 Dès l'aurore, comme on te fuit !
 On excuse l'apprêt vulgaire
 De tes ragoûts, affreux micmac !
 Quand on a revu Cavalaire
 Et qu'on se rend à Cotignac !

Salut à toi ! ville coquette !
 Honneur au légendaire ormeau !
 Salernes, où cuit la tomette,
 Tes vins sont bons, pure est ton eau !
 Tu donnes l'excellente chère
 Que l'on digère sans cognac,
 Mais, ayant reçu Cavalaire,
 Nous brûlons de voir Cotignac !

Les chutes de Sillans sont belles !
 Nous y courons et, fait nouveau,
 Nous admirons des cascabelles
 Et des cascabelles sans eau !

Surprise qui ne pouvait guère
Faire sur nous l'effet d'un crac,
Puis qu'ayant revu Cavalaire
Nous étions près de Cotignac !

Enfin ! c'est toi, ville charmante
Qu'abritent des rocs imposants !
Du Nord tu braves la tourmente
Et tes hivers sont des printemps !
Quel beau panorama s'éclaire !
Oh ! l'agréable bivouac !
On songe moins à Cavalaire
Dès que l'on est à Cotignac !

Une eau limpide et qui serpente
Féconde ton sol verdo�ant,
Combien de sites que l'on vante
N'ent pas ton charme captivant !
D'une cuisine délectère
On ignore ici le ressac ;
Si l'on est bien à Cavalaire,
Comme on est mieux à Cotignac !

Ici ; du moins, chaque fontaine
Coule prodigue de ses eaux
Et quand midi brûle la plaine,
Quelle ombre fraîche ont les ormeaux !
La bonne sieste coutumière
S'y fait très bien sans un hamac ;
On a le sable à Cavalaire
Mais le gazon à Cotignac !

Nous voyons l'antique chapelle
Que visita notre grand roi,
Humble monument qui rappelle
Nos jours de puissance et de foi !
Tout ici-bas, est éphémère !
Mais, reprenons notre bissac !
Nous n'oublierons pas Cavalaire
Et nous reverrons Cotignac !...

MOULARD, Avocat,
ANCIEN BATONNIER.

Vaisseau Fantôme

(*Journal de bord*)

Ne m'objectez pas que c'est une légende allégorique, une simple fiction, une conception populaire, germée en des cerveaux voilés de brumes et de gin, transmise des aieux aux bambins, bonne au plus à inspirer un génie musical épris d'irréel, ou à secouer d'un léger frisson les épaules carrées des conteurs naïfs du gaillard d'avant ! Ne faites pas — de grâce ! — intervenir les jeux d'optique, le mirage, les théories psychologiques et autres savantes explications systématiquement hostiles à tout mystère, à toute poésie ! . .

J'ai vu, vous dis-je, aussi sûrement que je vous vois... D'ailleurs, avant de critiquer, laissez moi vous narrer le fait, tel qu'il s'est gravé dans ma mémoire...

C'était dans cette longue tranchée de 155 kilomètres, par laquelle l'orgueilleuse et souveraine volonté de l'Homme a mêlé les eaux de la Méditerranée aux flots de la mer Rouge... Le jour peu à peu s'était éteint, laissant à sa place non l'obscurité, mais l'imprécision. De très près, on eût encore pu déchiffrer les caractères d'un livre ; mais, à distance, les détails se noyaient, s'évanouissaient, confondus en une buée lumineuse, bleuâtre, faite de vapeurs diaphanes, de clarté sidérale et de rayons électriques : car, sans tenir compte de l'évolution des heures, nous poursuivions notre navigation à travers le canal de Suez, un puissant projecteur à l'avant du

transport, tel un phare en marche. Et, dans le grand cône éclairant, tourbillonnaient, sarabandaient — nuées d'atomes grossis — des myriades de phalènes et de coléoptères menus, éveillés, sollicités, fascinés, aveuglés par ce faisceau de lumière éblouissante....

A droite, à gauche, plus loin que les rives si voisines, qu'y avait-il maintenant ? Etais-ce encore des lacs ?... ou le sable tenu, seul maître des espaces ?... Pendant la journée, nous avions, aidés de nos lorgnettes, suivi là-bas, pareilles à de blanches processions de pèlerins, des bandes de grands échassiers : les pélicans enjambotés et les phénicoptères dont les reflets des crépuscules semblent avoir rosî les ailes... puis, à travers les hauts roseaux empanachés du canal d'eau douce, parfois se montraient *chebeks* et *dahabiehs* aux formes élancées, à la manœuvre indolente, de temps à autre croisés, en un rapprochement plein d'anachronisme, par un train lancé à toute vitesse... Oh ! la bizarre antithèse, mettant côté à côté la barque de l'époque de Râmisou-Miamoun et la machine bardée d'acier, bourrée de feu, de notre siècle progressif !.. Mais, maintenant, plus rien... C'était le vague, le vide, le sentiment des déserts sans limites, des infinis voilés !... Un paysage à peine ébauché, une plaine de rêverie, une terre lunaire comme morte et à jamais flottante dans l'espace, sans contours distincts, sans lignes arrêtées, sans fermeté concevable... pays d'outre-tombe, où, seules, sans doute, sous le clignotant regard des étoiles, voletaient par instants des créatures désincarnées, des larves sépulcrales, des âmes de momies, perdues sous quatre-vingt pieds de poussière, depuis d'incomptables millénaires !...

Avec l'allure réduite à laquelle nous marchions, tout juste percevait-on le ronflement de la machine... C'était plutôt un accompagnement monotone, berçant la pensée errante... Les hommes dormaient sur le pont... Lassés

par le déroulement toujours pareil de ce décor confus, les passagers successivement avaient regagné leurs cabines, et j'étais demeuré seul, sur la dunette, écoutant ce pénétrant silence, et, de toute la puissance de mes yeux, essayant de pénétrer le saisissant surnaturel de cette immensité floue...

Une, deux, trois fois déjà, peut-être — je ne sais plus — de demi-heure en demi-heure, j'avais — comme à travers un songe — perçu le tintement clair et bre' de la cloche du bord, tandis que le « Bon quart devant ! », lancé par le matelot de veille, m'arrivant, atténué par la distance, et modifié par mon état d'esprit, évoquait en moi des souvenirs d'appels de *Muezzin* et des réminiscences du Livre : « *Vox clamantis in deserto ! ...* »

Mais voici que, tout à coup, devant moi — j'étais accoudé à la rembarde de tribord — surgit très nettement une silhouette énorme et fantomatique, un immense navire tout sombre, aérien, intangible, avec sa mâture, son gréement, sa cheminée ; sans un murmure, sans un clapotement de l'eau, il glissait, suivant une route parallèle à la notre, et encore que ne nous dépassant point, paraissant aller plus vite que nous... Il volait, en vérité, plutôt qu'il ne fendait l'onde et — non, certes, je ne me trompais pas — ce bateau du diable se profilait — ainsi qu'en la vieille légende — sur des banquises neigeuses... Qui le conduisait ?... où donc son capitaine ? où le pilote et l'équipage ?... C'était bien là, sans conteste, « le Vaisseau du Hollandais », tel que toujours je me l'étais imaginé...

Combien dura l'hallucination ?... Une seconde peut-être.. — le temps de reprendre mes esprits, de reconnaître que, brusquement, à notre droite, la berge s'était relevée en dunes sablonneuses ou calcaires, et que, sur cet écran, d'une éclatante blancheur, la lune, jouant à la lanterne magique, projetait l'ombre de notre propre bâtiment...

Et c'est ainsi que, ce soir là, m'est apparue la nef de mal augure !... Or, si vous me dites qu'en définitive j'ai non pas vu, mais cru voir, que j'ai faussement interprété une sensation d'une indiscutable réalité, qu'importe ? vous répondrai-je... pour moi, l'impression initiale a été bien telle qu'elle se fût dégagée d'une authentique apparition...

Et après tout, apparences, illusions, chimères, n'est-ce pas là, peu ou prou, en fin de compte, ce dont est faite la trame de toute vie — la vôtre aussi bien que la mienne ?...

En mer, 1889.

CHARLES SÉGARD



VINCENT COURDOUAN

SONNET

à M. Léonce Bénédicté délégué de M. Le
Ministre de l'Instruction publique et
des Beaux-arts qui a procédé à l'inaugura-
tion du monument le 20 Juillet 1910.

Crayon, fusain, pastel le plus petit tableau,
Aujourd'hui, prouve enfin la valeur idéale
De ce chaud coloriste à l'âme de cigale ;
Et notre Courdouan sort vivant du tombeau.

C'est tout notre midi ! Sa vision du Beau,
— Merveilleuse, magique — en ses œuvres s'étale.
Sa gloire pour l'honneur de sa ville natale
Eclate à tous les yeux comme un divin flambeau.

Théophile Gautier qui devait s'y connaître,
A dit un jour, devant les fusains de ce maître :
“ Le vrai diamant sort du charbon glorieux ! ”

Et c'est pourquoi Paris, cœur ardent de la France
Appelle à lui ce fils béni de la Provence,
Pour lui donner au LOUVRE un rang parmi les dieux.

BIENVENUE

(POUR FRANÇOIS AUGIAS)

Petit enfant de mon enfant,
Quand je m'en vais philosophant
Par les chemins où la Chimère
Me conduit, je songe à ta mère.

Je la revoie dans son berceau,
Puis, plus tard, jouant au cerceau;
Plus tard encore, cherchant à lire,
Mais prête toujours à sourire.

Elle souriait le beau jour
Que tu venais, petit amour,
En ce bas monde où Dieu t'envoie
Nous porter le rêve et la joie;

Fils de ma fille, il te faudra,
A ton tour, quand on pleurera
Faire à mauvais jeu, bon visage,
Pour donner à tous du courage.

En attendant, petit enfant
Qui me trouves philosophant,
Petit bébé de quelques heures,
Nous te sourions quand tu pleures.

Même quand tu pleures, tes yeux
Nous laissent entrevoir les cieux :
Tes pieds nus sont pris dans les langes,
Mais tes yeux bleus sont ceux des anges.

FRANÇOIS ARMAGNIN.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE DE TOULON

L'ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE DE TOULON

(Notice Historique)

par le D^r Jules REGNAULT

Médecin de 1^{re} classe de la Marine
Professeur d'Anatomie à l'École de médecine navale
de Toulon

Ancien Externe des Hôpitaux civils ; Membre de la Société d'Anatomie et de Physiologie ; Lauréat (bis) de la faculté de médecine de Bordeaux ; Ex-prosecteur ; chef de clinique chirurgicale ; Membre de l'Association française de chirurgie ; Ancien trésorier, Secrétaire de l'Académie du Var ; Membre fondateur et Président (1910) de la Société médico-chirurgicale du Var ; Membre fondateur et ancien chirurgien du Dispensaire antituberculeux de Toulon ; Membre fondateur et Secrétaire général du Foyer du marin et du soldat ; Fondateur et Secrétaire de l'Association normande de Toulon (!).

Invidia medicorum pessima.

Au moment où la Marine, abandonnant aux démolisseurs l'ancien hôpital principal de Toulon, transfère ses malades et son enseignement médical dans les nouveaux bâtiments de Ste-Anne, il nous paraît intéressant de jeter un coup d'œil sur le passé et de résumer ici l'histoire de notre école de médecine navale. Au cours de cette étude nous serons obligé de rappeler brièvement l'évolution commune des écoles fonctionnant dans les trois grands

(1) - Suivant l'exemple de nos prédécesseurs nous avons fait suivre notre nom de quelques titres.... : une fois n'est pas coutume.

ports, si bien que notre travail pourrait également être intitulé *Notice historique sur les écoles de médecine navale en général et sur celle de Toulon en particulier.*

Nous verrons dans quelles conditions notre école a été créée, puis transformée à plusieurs reprises, nous examinerons son organisation et son fonctionnement, nous consacrerons enfin quelques pages à ses illustrations.

*

* * *

Pour bien saisir l'enchaînement des faits, nous sommes obligé de nous reporter à quelques siècles en arrière et de chercher quelle était, avant la création de l'école, la situation de la médecine dans la Marine et dans notre Ville.

Aux XIII^{me} et XIV^{me} siècles on ne trouvait ni médecins, ni chirurgiens à bord des navires ; les malades étaient débarqués conformément au *droit maritime de Wisby* et aux *Jugements d'Oléron* qui dataient du XII^{me} siècle. Pendant les croisades on ne rencontre à bord que les médecins ou *myres* particuliers de quelques grands princes ou seigneurs : c'est ainsi que Saint-Louis se fait accompagner par Pitard, son premier chirurgien.

Il n'est fait mention de chirurgiens régulièrement embarqués qu'en 1637, à propos de l'armement de la *Couronne*, à Dieppe ; mais l'ordonnance de 1681 prescrit d'en prendre un ou deux à bord de tout navire, même bateau pêcheur, faisant voyage au long cours. La Marine royale donne d'ailleurs l'exemple : elle possède par port, depuis quelques années, six chirurgiens entretenus pour le service à la mer ; un médecin et un chirurgien du port sont nommés par brevet spécial, à Toulon en 1657, à Rochefort en 1672 et à Brest en 1674. Le recrutement de ce nouveau personnel est assez difficile, la solde n'est guère tentante : 15 fr. par mois pour les aides, de 24 à 75 fr. pour le chirurgien major suivant l'importance de l'équipage.

Les malades débarqués à Toulon pouvaient y trouver quelques soins : dès la première moitié du XIII^e siècle la ville possède un hôpital fondé probablement par la confrérie laïque et municipale du St-Esprit, *L'Hostal del Sant Sperit*, il est sis sur l'emplacement occupé par la prison civile ; au XIV^e siècle il occupe des locaux de la commune, hors les murs, dans le faubourg Ste-Catherine, sur l'emplacement du rempart et de la rue Militaire, et compte parmi ses ressources la *pelote*, sorte d'im-pôt perçu lorsqu'une fille de la ville se marie avec un étranger. En 1442 il est installé dans la rue des MAURELS nommée depuis rue de l'Oratoire, et est doublé jusqu'en 1560 d'un hôpital pour les lépreux, l'hôpital de St-Ladre, situé près du pont de l'Eygoutier ; en 1639 il est en façade rue Royale dans un bâtiment démoli en 1854 pour créer la Place du Théâtre : une voie qui conduisait vers cet établissement s'appelle encore aujourd'hui rue de l'Hôpital. Enfin l'hôpital actuel de la Charité, qui a été depuis lors agrandi, est commencé le 1^{er} Août 1694.

S'il y avait un hôpital civil, il n'y avait pas toujours de personnel médical, la ville paie un médecin 15 florins par an au XIV^e siècle, 20 florins en 1439, mais elle n'en a plus en 1446 ; une délégation envoyée dans les grandes cités voisines pour en chercher un ne trouve personne à Aix et doit remonter jusqu'à Avignon, enfin le 24 Août on fait des visites au médecin venu de cette dernière ville. En 1451 on élève l'indemnité à 50 puis à 60 florins et les consuls sont chargés de faire des démarches près du médecin Chrétien Galant pour lui demander de rester encore trois ans et pour obtenir, si possible, qu'il veuille bien se faire citoyen de la ville.

Les accoucheuses manquaient également : à celles qui voudraient s'installer à Toulon on offrait 4 florins par an et la dispense du guet pour leurs maris.

Cependant la population ne devait pas tarder à aug-

menter. Les établissements de la Marine prirent au XVII^e siècle une importance de plus en plus grande : l'arsenal exigu fondé en 1599 fut remplacé par le grand arsenal dont les travaux commencèrent en 1680. Dès 1673 une ordonnance du 23 septembre prescrivit la création de deux hôpitaux généraux, l'un à Rochefort pour le Ponant, l'autre à Toulon pour le Levant ; une dépêche de Colbert du même jour ordonna d'établir des hôpitaux dans les arsenaux. L'ordonnance royale paraît n'avoir pas été exécutée, (à moins qu'on ne considère, en l'absence des documents détruits, comme hôpital du Levant, l'infirmerie de cinq cents lits qui fut créée vers cette époque, près du prieuré de St-Mandrier), mais on installa dans l'arsenal un hôpital qui cessa bientôt d'être entretenu : il était établi dans une série d'anciens magasins bas, humides, malsains, étendus en façade sur le quai ouest de la darse depuis le parc d'artillerie jusqu'à la *chaîne neuve*.

En 1716, au moment même où se trouvent en fonctions les deux premiers officiers de santé du port dont les noms nous soient parvenus, le médecin FEARY et le chirurgien BRIMART, les malades et les blessés de la Marine sont reçus à l'hôpital civil moyennant une rétribution de 10 sols par jour.

Comme la difficulté de recruter des chirurgiens pour la Marine devenait de plus en plus grande, le premier médecin de Rochefort, M. COCHON-DUPUY, avait proposé à quatre reprises différentes, de 1715 à 1721, la création d'une école de chirurgie dans son port ; après avoir préparé le programme de l'enseignement dans ses plus petits détails, il avait eu gain de cause et, en 1722, lors de l'inauguration de l'amphithéâtre, il avait donné une excellente direction aux études en rappelant aux chirurgiens qu'ils n'excelleraient jamais dans leur art s'ils ne s'appliquaient de bonne heure à acquérir des connaissances étendues en anatomie, « car on ne peut, leur dit-il, devenir bon chirurgien si l'on n'est bon anatomiste. »

Dès qu'il eût connaissance de cette création, l'intendant du port de Toulon, MITHON, s'empressa de demander à Rochefort les renseignements et instructions nécessaires pour établir une école semblable dans notre ville ; entre autres documents il reçut les leçons de médecine opératoire préparées par DUPUY et il les fit imprimer en un curieux manuel qui nous renseigne sur les connaissances exigées alors des jeunes chirurgiens (1). En 1725, l'année même où l'on installait les cinq premiers démonstrateurs de la Faculté de Paris, il put ouvrir son école dans laquelle furent admis quatre élèves entretenus à 15 livres par mois. Cette façon de procéder pouvait sans doute froisser le médecin du port, elle dut entraîner des dissensitmens, car MITHON attribua plus tard l'insuccès de sa tentative au caractère passionné et envieux du premier médecin BOYER, dont la valeur professionnelle était cependant universellement appréciée. Il faut toutefois remarquer qu'en l'absence d'un hôpital les moyens d'instruction devaient faire défaut ; l'école de Brest ouverte en 1739 eut plus de succès parce qu'elle se trouva dans de meilleures conditions. Cette cause d'échec est d'ailleurs bien signalée dans une lettre écrite de St Domingue au Ministre, le 12 Avril 1741, par l'ordonnateur de l'escadre du Marquis d'Antin ; celui-ci se plaint de l'insuffisance des chirurgiens de Toulon « qui n'ont jamais fait d'opération que celle de la saignée, n'ayant point à Toulon d'hôpital du roi où ils puissent être exercés comme le sont ceux de Brest et de Rochefort ».

(1) Manuel des opérations de chirurgie, extraits des meilleurs livres par M. COCHON-DUPUY, médecin du Roy à Rochefort, imprimé par ordre de Monsieur MITHON, intendant de la Marine et des fortifications au département de Toulon, pour servir à l'instruction des élèves chirurgiens de la Marine. A Toulon, chez LOUIS MAILLARD, imprimeur du Roy et de la Ville, à la Place de St-Pierre, 1726.

En 1735, la Marine ne possédait en effet toujours pas d'hôpital à Toulon : parmi ses malades les uns étaient traités à l'hôpital civil pour 0 fr. 75 par jour, les autres occupaient soit l'infirmerie *royale de St-Louis, dite St-Mandrier* créée vers 1670 et ouverte d'une façon intermittente, soit des maisons louées en ville, soit l'hôpital de la Valette, quelques-uns campaient même sous la tente. Les vénériens étaient d'abord envoyés à Antibes ; plus tard, jusqu'en 1760 où on les traita dans l'arsenal, le chirurgien BOUCAULD (1) se chargea de leur traitement à forfait pour 36 francs par homme.

Ce BOUCAULD, chirurgien major du Port, lieutenant du 1^{er} chirurgien du roi, était un homme actif : en 1748, il obtint l'autorisation de faire faire des cours publics d'anatomie et de chirurgie par quatre chirurgiens de la Marine. Cette organisation, à laquelle resta étranger le médecin du Port, Durand, constitua une école incomplète, dans laquelle les élèves n'apprirent ni les éléments de médecine, ni la matière médicale, elle eut cependant un grand succès, ce fut un établissement mixte formant des praticiens pour les campagnes de la Provence et des élèves chirurgiens pour la Marine militaire. Constituée légalement par décision royale du mois de Février 1757, elle prit le titre de *Collège de chirurgie* et fonctionna comme les autres collèges de ce genre créés par l'ordonnance du lieutenant de 1739. Alors il ne fut plus question de l'école spéciale fondée par MITHON.

L'ordonnance de 1748 réunissant les galères à la Marine accrut les moyens d'instruction de l'école ; les 4000 forçats de la chiourme de Marseille furent répartis entre les trois grands ports, Toulon en reçut deux mille : d'anciens magasins furent transformés en un hôpital pour les forçats comprenant 16 salles de 16 lits, un jardin pour la culture des plantes médicinales fut loué en ville, enfin

(1) - BOUCAULD, d'après le Dr G. LAMBERT ; BOUCOT, d'après le Dr LEFÈVRE.

« la possibilité de disposer des cadavres pour les travaux anatomiques et pour la manœuvre des opérations chirurgicales, concourut à établir la réputation d'anatomistes et d'opérateurs dont ont toujours joui les chirurgiens de la Marine. » (1)

En 1763 Pierre Poissonnier, Docteur Régent de la Faculté de Paris, ex-professeur de médecine au Collège de France, fut nommé Inspecteur des hôpitaux maritimes et chargé de diriger uniformément l'enseignement de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie dans les principaux ports ; il vint à Toulon en 1765 pour passer l'inspection et aussi pour faire mettre en essais une machine à dessaler l'eau de mer qu'il avait inventée. Il trouva encore à l'état de projet vague la construction d'un hôpital maritime : vers cette époque les marins et soldats étaient reçus à l'hôpital civil du St-Esprit moyennant une rétribution quotidienne qui s'était progressivement élevée de 15 à 17 puis à 20 sols. En attendant que la Marine pût disposer de la maison des Jésuites, il fit ouvrir un hôpital provisoire dans deux maisons, qu'on loua au sieur VERGUIN, près des bâtiments des MINIMES, actuellement occupé par la caserne LA VALETTE, rue Emile Duclaud.

Dès 1760, le Ministre de la Marine, BERRYER, avait fait une démarche, sans résultat, près des disciples de LOYOLA, en vue de la cession de leur maison de la rue Royale ; cet immeuble ne tarda pas à être saisi lorsque l'ordre fut aboli conformément aux arrêts du Parlement de Paris (16 août 1762) et du Parlement de Provence (18 janvier 1763) : la Marine voulut en prendre possession en raison des avances qu'elle avait faites pour sa construction en 1685, mais l'Evêque la réclama de son côté pour en faire un séminaire diocésain ; la maison

(1) Lefèvre - *Histoire du service de santé de la Marine militaire*, Baillière, Paris 1867. (p. 148),

était sous séquestre lors du passage de Poissonnier ; le ministre DE BOYNES n'obtint gain de cause pour la Marine qu'en 1774 et l'aménagement ne devait être fait qu'en 1785.

Rentré à Paris, Poissonnier s'occupe activement des écoles ; il fait écrire par DECOURCELLES un traité d'anatomie qu'il leur destine et qu'il publiera plus tard sous son propre nom (1) ; il prépare et inspire le règlement du 1^{er} mars 1768 pour les écoles de chirurgie de la Marine : la direction est confiée au premier médecin ; il y a quatre professeurs : le chirurgien major, l'aide-major, le démonstrateur et le vice-démonstrateur ; un jardinier est chargé d'entretenir le jardin botanique dont l'établissement est reconnu nécessaire ; on n'accède aux différents grades qu'au concours ; les élèves ne deviennent aides puis seconds qu'après avoir subi les épreuves pratiques d'anatomie et de chirurgie ; les professeurs sont exemptés du service à la mer.

Ce règlement, intégralement appliqué à Brest et à Rochefort, subit des modifications à Toulon où se maintient le Collège de Chirurgie : le chirurgien major (d'abord, BOUCAULD, plus tard son élève et successeur, VERGUIN), reste chargé de la direction supérieure de l'enseignement et de l'inspection du Collège et il délivre les certificats d'aptitude pour la pratique des accouchements.

Toutefois les moyens d'études s'accroissent rapidement : Verguin fonde la bibliothèque de l'Ecole ; le premier médecin Barberet, docteur de la Faculté de Montpellier, ancien médecin en chef des armées, ne

(1) POISSONNIER. — *Abrégé d'anatomie à l'usage des élèves en chirurgie dans les Écoles royales de la Marine, ainsi que de tous ceux qui cultivent cette science.* MEQUIGNON, PARIS 1788, 2 volumes in-12 de 514 et de 492 pages. - (D'après Forget l'auteur est DECOURCELLES).

reste pas à l'écart comme ses prédécesseurs, il accepte — chose curieuse pour l'époque — la situation exceptionnelle du chirurgien major et il complète l'enseignement du collège en professant la médecine pratique et en créant un jardin botanique.

Les divers hôpitaux étaient tenus de fournir des cadavres à cette école, si bien que les travaux anatomiques et les exercices de médecine opératoire se faisaient dans d'excellentes conditions ; malheureusement les locaux étaient insuffisants ; Verguin essaya d'obtenir de la Ville qu'elle fit les frais d'un local où on pourrait réunir les élèves, les soumettre à une surveillance plus complète et leur faire des répétitions journalières. Appuyé par l'Evêque et les Consuls de Toulon, il soumit à l'assemblée des Etats de Provence une demande de subvention dans laquelle il fit ressortir les avantages que son Collège procurait à la population civile, à laquelle elle fournissait des praticiens pour les campagnes, et à la Marine, qui y trouvait des auxiliaires capables pour les besoins de la flotte.

Le moment semblait particulièrement favorable pour donner une plus grande extension à notre collège de chirurgie ; une école fondée à Aix en 1767 avait, en effet, rapidement disparu, en raison de l'insuffisance de ses moyens d'enseignement. Aussi les députés accueillirent-ils favorablement la demande de Verguin, ils se montraient même disposés à créer des bourses pour les jeunes élèves qui voudraient s'établir ensuite dans les bourgs et villages de Provence. Malheureusement ces projets n'eurent aucune suite, ils furent oubliés au moment de la tourmente révolutionnaire.

D'ailleurs sur ces entrefaites la Marine s'était trouvée dans de meilleures conditions pour organiser son école, elle avait pris possession de la maison des Jésuites et l'ordre de commencer les travaux d'aménagement avait

été signé le 25 janvier 1785 ; la transformation en hôpital coûta 949873 livres. Les terrains qu'elle occupait et qui ont été progressivement abandonnés par la Marine depuis trois ans formaient un grand quadrilatère limité en 1908 par la place de la Liberté au Nord, la rue Nationale au Sud, la rue Adolphe Guiol à l'Ouest et la rue Pastoureaud à l'Est. Les locaux destinés à l'école furent installés du côté Est sur l'emplacement actuel de la rue Hippolyte Duprat prolongée. Ils subirent dans la suite quelques modifications. La bibliothèque et un grand amphithéâtre devenu plus tard magasin occupaient le corps principal du bâtiment situé en façade rue Nationale.

Grâce aux éléments d'étude fournis par le nouveau service hospitalier, l'enseignement des élèves fut de plus en plus complet et, en 1787, plusieurs chirurgiens de Toulon, adressant une pétition au conseiller d'Etat de FRÈNE, en vue d'obtenir sur leurs brevets la dénomination de « chirurgien médecin », purent faire valoir la sévérité des examens qu'ils subissaient et qui équivalaient au moins aux épreuves exigées dans les Universités pour obtenir le diplôme de docteur en médecine.

Les résultats obtenus dans notre Collège étaient tels qu'on voulut le prendre comme modèle dans les autres ports. C'est qu'en effet les chirurgiens n'étaient pas aussi satisfaits de l'enseignement donné dans les écoles de Rochefort et de Brest que dirigeaient des médecins.

A Rochefort, Dupuy tenait trop en tutelle son ancien protégé le chirurgien LAHAIE ; dès le 9 décembre 1745, celui-ci avait dû rédiger un mémoire pour réclamer plus de liberté dans l'exercice de ses fonctions et surtout plus d'autorité sur ses subordonnés ; il demandait en outre à instruire les jeunes chirurgiens, ainsi que le faisait son collègue de Toulon. En raison de la situation de Dupuy, fondateur de l'École, il obtint seulement le respect des

prérogatives qui lui étaient attribuées par l'ordonnance de 1689. S'étant fait nommer lieutenant du premier chirurgien du roi, une vingtaine d'années plus tard, il ouvrit, avec l'assistance des maîtres chirurgiens civils, une école de chirurgie pour les jeunes gens qui se destinaient à la pratique dans la région ; les élèves de la Marine s'empressèrent de suivre ces nouveaux cours.

A Brest les chirurgiens voulurent également fonder un collège pour suppléer à l'insuffisance de l'école de médecine, leur projet ébauché en 1775 ne fut jamais réalisé ; aussi en 1789 s'empressèrent ils d'adresser à l'Assemblée nationale un mémoire qu'ils signèrent au nombre de 34 et qui fut appuyé par leurs collègues des autres ports : comme l'avaient déjà fait, deux ans plus tôt, dans leur pétition, les élèves de Toulon, ils protestaient contre la distinction établie entre eux et les médecins, mais ils demandaient en outre qu'on leur donnât les moyens d'acquérir les connaissances nécessaires au parfait exercice de leur profession ; ils réclamaient enfin une amélioration de leur position.

Les médecins BRUSLÉ, de Rochefort, et DE LA POTERIE, de Brest, rédigèrent chacun deux mémoires pour combattre ces prétentions. Les querelles qui existaient depuis longtemps entre chirurgiens et médecins se ravivaient et se localisaient dans la Marine : à Rochefort on en vint même aux voies de fait et au duel. Ces zizanies eurent moins de retentissement dans notre école qui continuait à fonctionner d'une façon satisfaisante sous la direction de Verguin.

Les divers mémoires furent examinés par le comité de la Marine, auquel on avait adjoint le médecin inspecteur POISSONNIER et le 1^{er} médecin de notre port, COULOMB, puis adressés au Comité de salubrité de l'Assemblée nationale. Une enquête fut confiée à COULOMB, nommé commissaire médecin, qui visita les trois ports et rap-

porta de beaux projets à la Convention en 1792.

Le 26 janvier 1793 un décret donna satisfaction non seulement aux chirurgiens, mais encore aux pharmaciens qui jusque là avaient été traités en parias ; elle les mit sur le même pied que les médecins et leur ouvrit la perspective de parvenir aux plus hauts grades. Le comité de salubrité publique de chaque port comprit les officiers en chef des lignes médicale, chirurgicale et pharmaceutique.

En août 1793, au moment où la guerre maritime avec l'Angleterre et la Hollande nécessitait une augmentation de personnel, le nombre des élèves se trouva insuffisant, on dut recruter par réquisition des officiers de santé civils ; au commencement ces recrues étaient classées par l'Académie de chirurgie suivant leur aptitude à occuper tel ou tel grade, mais cette façon de faire entraînait des abus et une dépêche enjoignit bientôt de n'employer aucun auxiliaire sans que son aptitude ait été reconnue par les officiers de santé en chef des ports. C'est ainsi que Récamier fut examiné et reçu à Toulon, tandis que Larrey et Broussais étaient reçus à Brest.

L'an III, le sort des écoles de médecine navale parut compromis ; comme la Marine et l'Armée se trouvaient alors placées sous une même direction, le 14 Brumaire, on créa à Paris, Montpellier et Strasbourg, des écoles destinées à former des officiers pour le service des hôpitaux militaires et maritimes ; chaque district devait y envoyer un élève pendant trois ans. Mais ces écoles, dont l'enseignement était plus théorique que pratique, parurent bientôt insuffisantes ; une commission présidée par l'amiral Pléville le Peley adopta un nouveau règlement, qui reçut la sanction du Directoire le 9 Pluviose an VI (8 février 1798), et réorganisa les écoles des ports : il y eut onze chaires ; pendant la durée des études, qui fut fixée à 3 ans, les élèves devenaient, après examens ou

concours, aspirants, chirurgiens de 3^{me} puis de 2^{me} classe.

Nous passons rapidement sur les divers décrets de la période révolutionnaire qui donnent aux règlements une instabilité désespérante dans la Marine en général et plus particulièrement dans la ville de Toulon devenue momentanément *Port de la Montagne*; toutefois nous devons encore citer la circulaire du 2 Germinal an X (22 mars 1802) qui apporta quelques modifications intéressantes: les chaires étaient diminuées, les concours devaient avoir lieu par promotion pour les trois écoles et non plus par port, le conseil de santé était transformé en jury.

Un an plus tard, conformément à la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803), les officiers de santé de 1^{re} classe ayant deux années de service purent obtenir le titre de docteur en médecine ou en chirurgie en subissant le dernier acte probatoire.

Au commencement du XIX^{me} siècle, notre école, qui s'appelait alors « Ecole de médecine près le 6^{me} arrondissement », s'enrichit de nouveaux moyens d'étude; de 1802 à 1808 Fleury créa le Musée d'anatomie; d'autre part le cabinet d'histoire naturelle, récemment fondé, reçut de toutes les parties du monde divers échantillons, et en 1820 Bayol y déposa toute une collection. Ce Musée et ce Cabinet formèrent plus tard le Musée actuel qui contient des pièces d'anatomie humaine, de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anthropologie et d'ethnographie. De 1818 à 1830 on construisit le nouvel hôpital Saint-Mandrier qui pendant assez longtemps ne fut ouvert que par intermittence. En 1850 on fut malheureusement obligé de transférer dans cet hôpital le jardin botanique de Toulon.

Ce jardin, fondé par BARBERET, était établi sur un terrain loué en 1786 à l'administration des hospices, il avait été admirablement organisé puis entretenu d'abord par ROBERT, ensuite par son successeur PHILIPPE; il

avait servi à l'instruction de la brillante pléiade de naturalistes qui a contribué à illustrer notre corps en perfectionnant la science botanique, on y avait fait avec succès des essais d'acclimatation pour divers végétaux exotiques, c'est là que Robert a cultivé pour la première fois en France le Néflier du Japon (*Eriobotrya Japonica*) sur lequel il présentait dès 1836 une intéressante étude à l'Académie du Var, c'est de là que ce néflier s'est répandu dans les jardins de la région avec une telle rapidité qu'avant 1850 on en trouvait déjà les fruits sur tous les marchés de Provence. En 1840 Gustave Flaubert en faisait une description enthousiaste et disait : « Si je demeurai à Toulon, j'irais tous les jours au Jardin Botanique »⁽¹⁾. Ce jardin était dans toute sa splendeur lorsque l'administration des hospices voulant agrandir l'hôpital de la Charité décida de reprendre son terrain à la Marine le 1^{er} janvier 1850. Ce véritable sacrilège scientifique eut un grand retentissement ; en 1849 Arago porta la question devant l'Académie des sciences : « Ce jardin, disait-il, outre l'intérêt qu'il présente au point de vue purement scientifique, est le plus convenablement placé pour recevoir à leur arrivée les végétaux exotiques qu'on se propose d'acclimater en Algérie ». L'illustre société nomma une commission comprenant Adrien de Jussieu, Rayer, Andral, Decaisne, Magendie et le célèbre naturaliste Gaudichaud-Beaupré, pharmacien en chef de la Marine, membre de l'Institut. Le rapporteur, Magendie, parlait de notre jardin comme d'un « magnifique établissement connu du monde entier ». L'Institut émit le vœu que l'Hôpital civil fût reconstruit sur l'emplacement qu'il occupait primitive-ment ou sur un autre terrain plus favorable, mais que le jardin de la Marine restât intact. Le Ministre donna aux Académiciens une belle distribution d'eau bénite de cour... et le jardin fut supprimé ou, ce qui est à peu près équiva-lent, transféré à Saint-Mandrier à côté du nouvel hôpital,

(1) - Gustave Flaubert - *Voyage aux Pyrénées et en Corse* - La Revue (ancienne Revue des Revues) octobre 1910 p. 150-151.

sur l'emplacement de l'ancien Prieuré. L'ingénieur RAOUUX fit des prodiges pour transporter les grands arbres avec leurs racines intactes et leur terre végétale ; il dut cependant laisser quelques arbres que l'on peut encore voir dans le jardin public et le beau Cyprès chauve qui avait été planté par Robert en 1797 et qui se trouve aujourd'hui inclus dans la cour de l'hôpital civil. Le jardin ainsi transféré perdit, en raison de son éloignement, beaucoup de son utilité pour les élèves, il a d'ailleurs cessé d'être entretenu après la modification des programmes ; les étudiants de l'école annexe sont censés avoir étudié la botanique dans les Facultés des sciences, ceux de l'Ecole d'Application sont censés avoir appris la matière médicale au cours de leurs études universitaires ; d'ailleurs, en présence des progrès envahissants de la chimie, la botanique médicale perd, hélas ! chaque jour un peu de son importance.

En 1851 les moyens d'enseignement furent encore diminués par suite de la suppression du bagne.

Vers cette époque, notre école fonctionnait dans d'excellentes conditions et méritait, comme celles de Brest et de Rochefort d'ailleurs, les éloges qui en avaient été faits. En 1841 le baron TUPINIER, ancien Ministre de la Marine, disait : « Ces écoles jouissent d'une réputation justement méritée. Là, d'habiles professeurs, qui ne sont autres que des officiers du corps, donnent à de nombreux élèves des leçons que ne désavoueraient pas les professeurs les plus renommés de la Faculté de Paris. Honneur à ces hommes recommandables qui mettent leur ambition, dans les ports, à y faire beaucoup de bien sans se tourmenter du rang plus ou moins élevé que les prétentions du grand corps de la marine leur permettent d'occuper ».

En 1847, à propos de la discussion d'un projet de loi sur l'exercice de la médecine, à la Chambre des Pairs, le président MÉNARD prononçait un éloge tout aussi flatteur : « Telle est l'organisation de ce corps savant qui fonctionne

avec tant d'éclat dans les ports de Brest, Rochefort et Toulon. C'est là qu'elle se développe dans toutes les conditions de science, d'enseignement et de progrès que peut comporter l'expérience acquise dans de vastes cliniques, mise en rapport avec les leçons de la théorie la plus instructive. L'enseignement y est donné par des professeurs, qui, revêtus du titre de docteur, ne sont pas ceux qui l'honorent le moins. Les élèves ne quittent la chaire du professeur que pour aller, sous sa conduite, au pied du lit des malades, passant ainsi de la leçon à l'application faite sur une vaste échelle.

Après ce discours il fit voter par les Pairs la nouvelle loi dont un paragraphe spécifiait que les professeurs et les officiers de santé en chef attachés aux écoles seraient compris au nombre des candidats pouvant être proposés pour occuper les chaires de professeurs dans les Facultés. Malheureusement la révolution de 1848 survint avant que la Chambre ait ratifié la loi.

Avec les progrès des sciences les programmes devaient insuffisants, ils furent modifiés et les chaires furent transformées successivement en 1857, 1866 et 1875.

Malgré ces modifications et améliorations, les écoles de médecine navale ne cessèrent pas d'être en butte aux attaques des médecins navigants. Ceux-ci dont le nombre s'était progressivement accru s'étaient vu confinés dans les grades inférieurs, dès 1862 ils avaient attaqué les écoles des ports comme inutiles et insuffisantes, ils avaient reproché aux professeurs de constituer une sorte d'aristocratie monopolisant la possession des grades les plus élevés et les avantages matériels d'un séjour constant à terre, ils avaient repoussé formellement l'institution des concours qui, d'après eux, servaient trop souvent à masquer le favoritisme: une violente campagne de presse avait été menée entre révolutionnaires et réformistes; on croyait avoir tranché le litige par le décret de 1866

qui perfectionnait l'enseignement et assurait l'avancement au choix pour les grades supérieurs et moitié au choix moitié à l'ancienneté pour les grades de médecin de 1^{re} classe et de médecin principal ; il n'en était rien. Les médecins de la ligne naviguante continuèrent leur campagne. Méconnaissant l'utilité des centres d'enseignement dans les ports, où les officiers de santé sont appelés à faire des séjours plus ou moins longs entre deux embarquements, ils s'attaquèrent aux écoles et surtout à l'institution du professorat. On reprochait alors aux professeurs de produire peu de travaux et de rester étrangers aux discussions scientifiques qui s'élevaient dans le monde savant. On leur reprochait enfin de ne pas être suffisamment spécialisés : en effet chacun d'eux, à son élévation en grade, changeait de chaire et se trouvait appelé à un nouvel enseignement pour lequel il n'était peut-être pas toujours suffisamment préparé. Ce système, qu'admirait Jules Roux, avait l'avantage de faire d'un professeur à la fin de sa carrière un praticien complet ayant approfondi toutes les matières de la science médicale, mais il demandait un travail continu, un effort permanent dont ne peuvent être capables que des sujets très bien doués. D'ailleurs les progrès incessants des sciences médicales devaient rendre de plus en plus impossible cette dispersion des efforts.

Le Directeur Barthélémy avait proposé la création d'une école unique dans laquelle on pourrait concentrer et perfectionner les moyens d'instruction ; l'amiral Krantz semblait approuver cette idée, mais il dut s'arrêter devant la dépense et surtout devant les compétitions de clochers : Brest, Rochefort, Toulon, Marseille réclamaient l'École.

Le décret du 24 juin 1886 vint résoudre la question : le professorat cessa d'être un grade pour devenir une fonction : les professeurs furent nommés par le

Ministre pour cinq ans, après concours ; on fonda près de la Faculté de Bordeaux l'École principale, qui fut inaugurée en 1890 et dans laquelle la durée des études fut de trois ans. Les anciennes écoles, maintenues à titre d'annexes, furent chargées de préparer des élèves pour le concours de l'École principale et, jusqu'en 1895, de compléter l'instruction des jeunes docteurs qui font un stage dans les ports à la sortie de l'École de Bordeaux.

En 1895 on en revint à l'un des projets présentés autrefois par le Directeur Barthélémy, on réunit tous les stagiaires à Toulon et on y créa une *Ecole d'application* analogue à celle du Val de Grâce.

Vers la même époque, en raison des nouvelles lois sur l'enseignement de la médecine, on réorganisa l'*École annexe* et depuis lors il y a à Toulon deux écoles.

Diverses attaques ont encore été dirigées contre les écoles annexes ; en 1903, dans un but d'intérêt local, un député, M. Augagneur, tenta de les faire supprimer pour obliger la Marine et les troupes coloniales à recruter leurs médecins à Lyon, la Chambre diminua même momentanément le budget de la Marine de vingt mille francs à titre d'indication pour la suppression des écoles. En 1903 « un praticien de Toulon, ancien interne des hôpitaux » engagea dans la *Presse médicale* une violente campagne qui visait plus particulièrement notre école ; les insinuations calomnieuses de cet illustre anonyme furent vite réfutées par de nombreux documents que publièrent *Le Bulletin médical*, *Le Caducée* et enfin *La Presse médicale* elle-même dont le directeur fit amende honorable, reconnaissant que sa bonne foi avait été surprise. En effet les élèves de l'École de Toulon ne concourraient pas alors sans avantage avec leurs camarades des Facultés ou des écoles civiles : en 1903, neuf d'entre eux avaient été reçus à l'école militaire de Lyon ; d'autre part les élèves entrés à l'École principale avaient fourni à la Faculté de

Bordeaux, depuis plusieurs années, la plupart de ses lauréats, de ses prosecteurs et aides d'anatomie et quelques préparateurs et chefs de clinique. (1)

Cependant, pour donner satisfaction à diverses réclamations, les étudiants des Facultés et écoles de médecine sont autorisés depuis trois ans à concourir avec les élèves des écoles annexes pour l'admission à l'École principale ; jusqu'ici les candidats de cette provenance ont presque tous été d'anciens élèves de nos écoles qui, ayant échoué une première fois, vont faire près d'une Faculté leur deuxième année d'études pour pouvoir continuer à prendre leurs inscriptions et éviter ainsi la perte d'une année en cas de nouvel échec. Dans quelques cas cependant il peut se produire un mouvement inverse : c'est ainsi que nous avons cette année parmi nos élèves un ancien étudiant de la Faculté de Paris qui ayant échoué au dernier concours vient recommencer sa préparation dans notre école.

Le 1^{er} Septembre 1910 la Marine, abandonnant l'ancienne maison des Jésuites qu'elle occupait depuis cent vingt-cinq ans, a transféré ses malades, ses laboratoires de chimie et ses écoles dans un nouvel hôpital sis hors les murs, au pied du Faïon, sur le terrain Ste-Anne, qui était acheté depuis longtemps pour cette destination ; dès 1886 le Directeur du service de santé GESTIN avait visité les hôpitaux de Suisse, d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre, puis, en vue de la construction de cet hôpital déjà projetée, il avait établi un intéressant rapport dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque de notre école..

Le nouvel hôpital Ste-Anne n'est pas encore terminé complètement et il a déjà été l'objet de multiples critiques ; en ce qui concerne l'enseignement il y a sans doute lieu

(1) - *La Presse médicale*, Janvier, Février 1904. — *Le Caducée*, Février, Mars 1904.

de regretter qu'on ait disseminé le Musée, la bibliothèque, les laboratoires, l'amphithéâtre et les salles de cours dans divers pavillons au lieu de les concentrer en un bâtiment aussi isolé que possible du reste de l'hôpital, mais le professeur d'Anatomie n'a pas trop à se plaindre, son service est certainement un des mieux installés.

*

* *

Maintenant que nous connaissons les origines et l'évolution générale de notre école nous pouvons jeter un coup d'œil rapide sur son organisation.

La direction du Collège de chirurgie appartint successivement au chirurgien BOUCAULD et à son élève VERQUIN; celle de l'Ecole revint au premier médecin puis au Conseil de salubrité publique devenu plus tard Conseil de santé, qui fut présidé par le commissaire de l'hôpital jusqu'en 1815 et à partir de cette date par le premier médecin ou le premier chirurgien; elle fut confiée momentanément, par la dépêche du 27 mars 1813, à l'assemblée des professeurs qui prenait le titre de *Jury médical* et était complètement distincte du Conseil de santé. Enfin, plus tard, elle fut donnée au Directeur du service de santé réunissant sous son autorité tous les membres des jurys de concours, puis tous les professeurs.

Les conditions d'admission sont devenues de plus en plus difficiles ; au début on ne pouvait se montrer très exigeant, les directeurs de la première école fondée par MITHON et du collège de chirurgie recevaient les candidats qui leur plaisaient. Ces élèves étaient entretenus à 15 livres par mois. En 1768 le règlement des écoles créa un concours ou, à défaut, un examen d'aptitude : on demandait à l'élève d'avoir 14 ans révolus, de savoir écrire lisiblement, d'avoir une bonne vue et des mains saines, non difformes, enfin, si possible, de raser et de

saigner. Le népotisme était officiellement reconnu : la préférence devait toujours être acquise aux fils, frères ou neveux de chirurgiens entretenus ou à ceux dont les parents servaient dans la Marine ; reçus en nombre variable, ils étaient entretenus à 20 livres par mois et touchaient la ration. Ce règlement ne fut pas rigoureusement appliqué dans notre port : en 1775 Verguin demandait en effet une place d'aide chirurgien pour son fils, élève depuis cinq ans, on s'aperçut que ce jeune candidat, alors âgé de neuf ans, avait reçu sa première nomination à quatre ans et au Ministre étonné qui demandait quelques explications on répondit que la plupart des dix aides et des dix élèves de la Marine avaient été reçus et appointés à un âge moins avancé. Ce petit scandale provoqua l'envoi d'ordres sévères pour obtenir l'application du règlement.

Ainsi que le fait remarquer BRUN, la possibilité de tels faits surprend moins quand on se rappelle qu'à quatre ans on pouvait alors être colonel.

Quant au népotisme il ne tarda pas à disparaître... tout au moins des règlements.

La limite d'âge inférieure fut progressivement élevée à 15, puis à 16 ans, en 1798 ; on ne demandait pas encore aux candidats d'avoir fait leurs humanités comme l'avait prévu le projet de réorganisation de 1792, mais on exigeait la connaissance de la langue française, des notions de géographie, des éléments d'arithmétique et de géométrie. De plus, à partir de 1812, on fit verser un droit d'inscription qui fut d'abord fixé à 25 francs et qui s'est depuis lors élevé à 50 francs pour l'entretien de la bibliothèque.

En 1821 on appliqua à notre école l'ordonnance royale du 5 juillet 1820 nécessitant pour l'admission des étudiants en médecine dans les Facultés l'acte de naissance, le consentement des parents ou tuteurs et le diplôme de

bachelier ès-lettres et, à partir du 1^{er} août 1824, on exigea en outre le diplôme de bachelier ès-sciences pour l'admission au concours de chirurgien entretenu

Par contre, divers avantages furent accordés : les élèves nourris, qui avaient été supprimés en 1806, après l'inspection de KÉRAUDREN, furent remplacés en 1816 par six élèves chirurgiens, entretenus à 300 francs, auxquels on adjoignit en 1823 deux élèves pharmaciens. Ces élèves entretenus furent remplacés par des internes en 1836 puis par des boursiers qu'on retrouve encore en 1890.

De 1842 à 1847 les candidats munis de deux baccalauréats purent obtenir la gratuité des inscriptions en prenant l'engagement de rester pendant quinze ans au service de la Marine.

Depuis lors les titres universitaires exigés ont été les mêmes que pour l'admission dans les Facultés de médecine ou les Ecoles de pharmacie et il en est encore ainsi aujourd'hui pour l'Ecole annexe. Qu'il nous soit permis de déplorer à ce propos le morcellement et la spécialisation trop rapide de l'enseignement secondaire et surtout l'admission aux études de médecine d'élèves n'ayant jamais fait ni grec ni latin ; pour leur faire comprendre et retenir les termes techniques, nous sommes obligé d'introduire dans nos cours quelques rapides considérations sur les racines grecques et les étymologies latines. Ayant fait des études littéraires et linguistiques insuffisantes, les élèves ignorent l'orthographe, pour laquelle ils professent souvent même un assez grand mépris ; le niveau a certainement baissé depuis qu'on n'exige plus les deux anciens baccalauréats de lettres, philosophie et de sciences. Quant à la création du certificat dit P.C.N. (sciences physiques, chimiques et naturelles) elle a peut-être peuplé les Facultés de sciences jusque là désertes, mais elle n'a pas amélioré le recrutement de nos écoles : les élèves ne possèdent que des

notions tout à fait insuffisantes d'histoire naturelle et surtout d'anatomie comparée.

Le nombre des étudiants n'est pas limité, il a varié dans ces dernières années entre 2 et 6 pour la ligne pharmaceutique, entre 25 et 75 pour la ligne médicale.

Quant à l'Ecole d'application, elle recrute ses élèves en nombre variable suivant les besoins de la Marine, (en moyenne dix à douze médecins et un pharmacien), parmi les jeunes docteurs ou pharmaciens sortant de l'Ecole principale de Bordeaux, lesquels optent, par ordre de classement pour la Marine ou pour les troupes coloniales. Pendant une dizaine d'années ils étaient officiers de santé de 2^e classe auxiliaires et n'étaient titularisés qu'à la sortie de l'Ecole d'application ; depuis 1904 ils ont le titre d'officiers de santé de 3^e classe et sont nourris à l'hôpital pendant la période des cours ; assimilés aux aspirants de 1^{r^e} classe ils portent l'uniforme du corps de santé de la Marine avec un galon.

Les étudiants de l'Ecole annexe n'étant pas militarisés n'ont aucun uniforme.

Dans l'ancienne école, de 1768 à 1793, les élèves de la Marine furent autorisés à porter un habit gris d'épine tout uni avec veste et culotte écarlate. En 1823, on leur attribua l'uniforme fixé à cette époque pour les chirurgiens de la Marine mais sans dragonne.

Pendant longtemps le recrutement du corps de santé de la Marine a été local ou régional ; dans le répertoire bibliographique établi en 1874 par REY et BERGER nous trouvons cités 1898 auteurs (73 pharmaciens, 1825 médecins ou chirurgiens) ; le lieu de naissance ne nous est connu que pour 1438 d'entre eux, or nous voyons que la plupart de ceux-ci appartiennent aux régions maritimes et surtout aux départements et aux villes où siègent les écoles : le Var en a fourni 245, dont 150 de Toulon ; le Finistère 245, la Charente-Inférieure 176, les Côtes-du-

Nord 71, le Morbihan 58, la Manche 39, les Bouches-du-Rhône 38. Le recrutement était même en grande partie familial, il suffit de parcourir les listes du corps de santé de la Marine pour voir qu'il s'était créé de véritables dynasties ; et encore cette liste ne permet pas d'établir les liens de parenté de certains neveux, cousins ou alliés.

Depuis la création de l'Ecole de Bordeaux, le recrutement semble s'être élargi : beaucoup de départements, même ceux du centre, fournissent des candidats.

Le directeur du Collège de chirurgie recruta la plupart de ses professeurs parmi les meilleurs élèves qu'il avait formés ; à l'Ecole de médecine les professeurs furent nommés au choix dans les débuts, c'est seulement en 1808 qu'on exigea d'eux le titre de docteur et en 1812 qu'on établit un concours comprenant cinq examens portant sur l'anatomie, la physiologie et la chirurgie ; ce principe du concours n'était pas toujours appliqué, on le crut même menacé en 1820 par l'ordonnance du 5 juillet, qui le supprimait pour parvenir aux chaires des Facultés, mais il fut consacré en 1835. A partir de 1840 on interdit au personnel enseignant de prendre des congés pendant la période des cours et en 1860 on exige qu'il ait satisfait au moins une fois au tour d'embarquement.

Depuis 1886 le professorat a cessé d'être un grade pour devenir une fonction, les professeurs n'occupent leur chaire que cinq ans ; à partir de 1903 ceux de l'école d'application ont été désignés au choix par le Ministre après examen de leurs titres ; le concours a été conservé pour ceux de l'école annexe, les épreuves au nombre de trois ou quatre, portent sur des matières différentes suivant les chaires. C'est là le dernier vestige d'une organisation qui fut très développée autrefois dans la Marine non seulement pour le recrutement des professeurs, mais encore pour l'avancement en grade ; des médecins,

ignorant ou.. peut-être sachant trop bien que les concours constituent le meilleur moyen de diminuer les intrigues en écartant les non-valeurs, combattirent énergiquement cette institution, ils obtinrent enfin gain de cause en 1866 lorsque l'avancement se fit au choix et à l'ancienneté : le droit à la paresse était acquis. Cependant quelques esprits niveleurs, qui ne sauraient admettre la moindre apparence de supériorité intellectuelle verrait encore avec plaisir disparaître les concours actuels, auxquels personne ne les oblige cependant à se présenter ; ils ont reporté sur les nouveaux professeurs et sur les écoles l'envie et la haine nourries pendant longtemps par les médecins naviguants contre l'ancien professorat. Dans le projet de réorganisation du corps de santé qu'il avait été chargé de préparer, il y a six ans, BAYOL avait prévu que le temps passé dans l'enseignement compterait, pour l'avancement et la retraite, comme un embarquement de durée moitié moindre ; il disparut au moment où son projet était mis en discussion et cette clause qui permettait au personnel enseignant de remplir plus facilement les conditions exigées pour le passage au grade supérieur fut supprimée, comme inutile, sous l'influence d'une sourde opposition. Actuellement il faut avoir un bel amour du travail pour préparer des concours et se livrer à l'enseignement, alors que le simple service ordinaire assure une carrière militaire plus facile et un avancement au moins aussi rapide. Cet état de choses amène le découragement et explique pourquoi quelques-uns des meilleurs parmi les officiers du corps de santé donnent leur démission ou prennent hâtivement leur retraite.

Les professeurs portent aujourd'hui l'uniforme de leur grade sans insigne distinctif, mais il n'en a pas été toujours ainsi : de 1767 à 1793 les médecins portaient habit veste et culotte gris d'épine, avec collet et doublure pourpres à l'habit ; les chirurgiens avaient l'habit gris d'épine, avec collet, doublure, veste et culotte écarlates ;

le 1^{er} médecin, les chirurgiens major et aide-major et le démonstrateur, qui constituaient alors le personnel enseignant, portaient seuls un galon d'or sur les manches, les autres n'avaient qu'un cordonnet. En 1823, les professeurs avaient l'habit à la française et les naviguants l'habit à retroussis ; le collet de velours était noir pour les médecins, rouge pour les chirurgiens, vert-bouteille pour les pharmaciens.

L'enseignement s'est développé et perfectionné peu à peu avec les progrès de la science et avec la culture intellectuelle des élèves. Les premiers maîtres avouent dans leurs traités qu'ils exposent leur sujet « assés simplement pour être entendus des jeunes gens encore peu éclairés, assés brièvement pour ne point lasser leur attention peu accoutumée à la lecture ».

A la première école fondée par MITHON on enseigna des éléments d'anatomie et la pratique des opérations décrites dans le manuel imprimé sur les ordres de l'intendant.

Dans le collège de chirurgie, BOUCAULD, admirablement secondé par son élève, le toulonnais VERGUIN, fit enseigner l'Anatomie et les maladies des os, et démontrer les opérations et les bandages. A partir de 1768 il y eût six professeurs, démonstrateurs ou vice-démonstrateurs : on ajouta aux matières précédentes la Botanique, l'anatomie philosophique, la médecine pratique et les accouchements.

L'enseignement fut réorganisé sur des bases beaucoup plus larges par le décret du 9 Pluviose an VI (8 Février 1798) : on y prévoit onze chaires ; la chimie, la pharmacie et l'hygiène ne sont pas oubliées, il y a des cliniques chirurgicale et médicale avec chefs et aides de clinique pris parmi les officiers entretenus, on trouve un prosecteur, des préparateurs et des répétiteurs pris parmi les officiers de santé de 2^{me} classe. La durée des études est de trois ans : la première année les étudiants, appelés *aspirants*, sont confiés à un chirurgien de 1^{re} classe,

sorte d'instituteur, qui leur inculque des notions générales ; la deuxième année, après concours, ils sont élèves et ils apprennent l'anatomie physiologique, la chirurgie opératoire ou « médecine opérante » et la pathologie externe ; la troisième année ils sont officiers de santé de 3^{me} classe, après un second concours, et on leur enseigne la pathologie médicale, la chimie, la pharmacie et l'histoire naturelle ; un pharmacien chargé de cours, démontre les manipulations. Ce programme ne s'applique pas aux pharmaciens qui entrent comme aspirants et sont admis, sans avoir été élèves, après deux ans de stage dans un hôpital au concours d'officier de 3^{me} classe.

En 1802, les chaires furent réduites à neuf par suppression de la chaire d'accouchements, de maladies des femmes et des enfants, « les matières dont ce cours fait l'objet pouvant être traitées par le professeur d'anatomie », et par réunion des chaires de pathologie interne et de médecine opérante qui étaient confiées à un professeur titulaire et à un adjoint. De plus un chirurgien de 1^{re} ou de 2^{me} classe désigné par le conseil de santé fut chargé des cours de chirurgie élémentaire et de la démonstration des bandages et appareils.

A partir de 1845, un chirurgien de 1^{re} classe fut nommé au concours chef des travaux anatomiques pour deux ans. En 1857 la durée de ses fonctions fut portée à trois ans ; d'autres emplois furent donnés pour la même durée à l'officier de 1^{re} classe de chaque ligne le plus ancien : le médecin fut chef de clinique médicale, professeur de pathologie interne élémentaire ; le chirurgien, chef de clinique chirurgicale et professeur de chirurgie élémentaire ; le pharmacien, professeur de pharmacie élémentaire et de manipulations. On rétablit en même temps la chaire d'accouchement et de maladies des femmes et des enfants, qui fut occupée par un professeur adjoint nommé au concours également pour trois ans.

Ces dernières questions n'avaient pas été négligées dans les écoles de la Marine, nous trouvons, en effet, dès 1874, 87 ouvrages sur ce sujet, parmi lesquels plusieurs excellents manuels du médecin accoucheur et de la sage-femme, dus aux médecins de la Marine. D'autre part jusqu'à ces derniers temps notre école a fourni les médecins accoucheurs les plus réputés de la région. Il est toutefois regrettable, et pour les malades et pour l'enseignement, que la Marine n'ait pas ouvert dans un de ses hôpitaux une salle pour les nombreuses ouvrières qu'elle occupe dans ses établissements.

En 1866 la durée des études fut fixée à 2 ans, on créa une dizième chaire, celle d'administration et de médecine légale, les cinq adjoints prirent les noms d'agrégés d'accouchements, d'anatomie, de chirurgie, de médecine et de pharmacie, et furent tous nommés au concours, pour trois ans, par le Préfet maritime. En 1875 le personnel s'augmenta d'un prosecteur dont les fonctions furent également supprimées en 1886, pour être rétablies à nouveau en 1895, à l'école annexe.

Dans cette dernière école l'enseignement se fait en une année et porte sur l'Anatomie, la Physiologie et l'Histologie, la Sémiologie et la Petite Chirurgie, enfin la Physique et la Chimie biologiques ; les élèves sont externes, ils versent les droits de bibliothèque, mais ne contractent aucun engagement ; à la fin de l'année ils concourent pour entrer à l'École principale de Bordeaux, où ils restent trois ans près de la Faculté de médecine. Au bout de ce temps, reçus docteurs en médecine, ils reviennent à Toulon à l'école d'application, où ils suivent pendant 8 mois des cours de perfectionnement : cliniques médicale et chirurgicale, pathologie exotique, chirurgie d'armée, hygiène navale, bactériologie, administration ; ils sont alors médecins de 3^e classe.

Un décret du 14 Avril 1910, vient de modifier l'organi-

sation de cette école et de compléter l'enseignement en créant des services d'art dentaire, de psychiatrie et d'électricité.

Pendant quelques années plusieurs professeurs de l'école annexe ont rempli des fonctions dans l'école d'application : le professeur de sémiologie était chef de clinique médicale et celui de petite chirurgie, chef de clinique chirurgicale ; en 1906 les chaires de sémiologie et de petite chirurgie ont été fusionnées et on a créé deux chefs de cliniques, mais depuis 1907 le chef de clinique chirurgicale, chargé d'enseigner l'ophtalmologie et l'oto-rhino-laryngologie, ne remplissait pas les fonctions de chef de clinique qui revenaient au professeur d'Anatomie. Le règlement de 1910 crée un professeur pour ces spécialités, et rend le chef de clinique à la clinique. Le Prosecteur à jusqu'ici rempli les fonctions de prévôt de clinique chirurgicale, c'est-à-dire de chef de clinique adjoint.

Grâce à la refonte fréquente des programmes il est tenu compte, dans l'enseignement, des découvertes les plus récentes ; on pourrait cependant reprocher au service central d'avoir fait dans ces dernières années de nombreuses modifications sans l'avis consultatif du conseil des professeurs. Ceux-ci ne se sont pas contentés de jouer un rôle de répétiteurs, ils ont fait des cours magistraux, ils ont publié des travaux personnels grâce auxquels ils ont acquis, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, une notoriété méritée dans la science moderne. La liberté professionnelle qui leur a été laissée n'a certes pas été étrangère à ces progrès, et il nous paraît intéressant de rappeler ici à la suite de quel incident local cette liberté a été reconnue :

Au commencement du XIX^e siècle le médecin en chef NEGRIN et le professeur HERNANDEZ voulurent faire connaître à leurs élèves le système de l'incitabilité préconisé

par Brown, dont ils étaient partisans, les autres professeurs, soutenant les doctrines traditionnelles de l'humorisme, voulurent s'opposer à l'enseignement de la nouvelle théorie. Le Préfet maritime devant lequel le débat fut porté, méconnaissant son incompétence, condamna les novateurs et demanda même au Ministre que le professeur Hernandez fût envoyé dans un autre port. Le Ministre Decrès consulta la société de médecine de Paris et, en réponse, envoya au Préfet une lettre que le ministre de l'intérieur, le médecin Chaptal, venait de lui écrire à titre confidentiel, et dans laquelle les théoriciens et ratiocineurs sont justement appréciés : « La théorie de M. Brown, ne fait rien à la pratique. Les médecins parlent et déraisonnent souvent sur des causes qu'ils ne connaissent pas, mais ils pratiquent d'après l'observation, de sorte que les deux choses, *pratique* et *théorie*, n'ont presque aucun rapport entre elles; ainsi, mon cher collègue, laissez les s'amuser sur le *faible* et sur le *fort*, sur le *strictum* et le *laxum*, les malades n'en seront ni plus tendus ni plus relâchés... Je vous exhorte donc à les laisser théoriser sur le *laxum* et le *strictum* et à ne pas vous mêler à leurs querelles ». Décrès ajoutait dans sa lettre au Préfet maritime : « Il ne m'appartient pas d'apprécier les avantages d'une découverte réelle ou prétenue en médecine ». L'affaire était entendue : il fut reconnu que l'autorité n'avait point à intervenir dans les questions de doctrine.

*

* * *

La plupart de nos professeurs se sont montrés peut-être trop modestes, ils partageaient cette opinion exprimée par Levicaire : « La carrière de la médecine navale est une impasse où l'ambition n'a que deux pas à faire, où la vie se consume dans un cercle ignoré, quelque grands

que soient les talents, quelque héroïque que soit le dévouement de ceux qui s'y consacrent au progrès de la science et au soulagement de l'humanité ». Cependant ils étaient placés dans les meilleures conditions pour l'exercice de la grande chirurgie et l'observation des affections tant de la pathologie générale que de la pathologie navale et exotique : ils avaient en main tous les éléments nécessaires pour contribuer par leurs écrits au mouvement scientifique de leur temps, mais, comme l'a justement fait remarquer Rochard, fidèles aux traditions de leurs devanciers, subissant à leur insu *l'influence d'un milieu peu sympathique aux œuvres de la plume*, ils se sont souvent bornés à répandre leurs idées par l'enseignement oral et par l'exemple. Il en est cependant quelques-uns qui, échappant à cette influence néfaste, ont publié des travaux remarquables et remarqués. Dans notre courte revue biographique nous parlerons de ceux-là et aussi de ceux qui ont laissé un souvenir durable dans la Marine ou dans la région ; nous citerons successivement les chirurgiens, les médecins et les pharmaciens.

Le toulonnais VERGUIN, professeur d'Anatomie, puis inspecteur du collège royal de chirurgie, n'a laissé qu'une observation sur une nécrose du tibia droit, mais il a eu le mérite de fonder notre bibliothèque. Lors des élections du Tiers Etat, le 19 mars 1787, les chirurgiens, réunis au nombre de 14 à l'hôpital de la Marine, le choisirent comme premier délégué.

MANNE, auquel Desault a rendu un juste hommage dans ses leçons, a publié à Toulon en 1789 un traité des maladies des os, il était alors démonstrateur de notre collège et membre correspondant de l'Académie de chirurgie; plus tard il devint professeur de clinique chirurgicale de la nouvelle école de la Marine. Né à Gap en 1734, il est mort à Toulon le 7 Mars 1806.

FLEURY (Pierre André), qui occupa successivement les chaires d'anatomie, de clinique chirurgicale, puis de cli-

nique médicale, était né à Cherbourg le 30 Novembre 1753 ; son père, médecin de l'hôpital civil, l'avait envoyé faire ses études à Valognes chez les Oratoriens ; après avoir suivi des cours à l'école de Brest et voyagé aux colonies, en particulier sur des navires négriers, il occupe la Chaire d'Anatomie de Toulon ; il est ensuite président du Conseil de santé d'Anvers puis revient à Toulon où il est professeur de clinique chirurgicale. Mis à la retraite après les cent jours, il obtient bientôt de reprendre du service en 1815, mais, comme avec l'âge la main est devenue moins sûre, la vue moins perçante, il abandonne la chirurgie et prend la chaire de clinique médicale. C'était un « homme d'une belle stature, à la pose majestueuse et antique », nous apprend Lauvergne ; il avait la plus grande réputation comme médecin accoucheur dans toute la région. Ce chirurgien se mêla à la vie politique et fut nommé membre du Conseil municipal de Toulon ; il n'oubliait cependant pas son pays natal : « vers ses derniers jours il éprouvait un mal moral, celui de revoir les lieux de son enfance, le nom de Normandie le faisait tressaillir », il est curieux qu'il n'ait pas eu l'idée de créer, un siècle avant nous, *l'Association normande de Toulon*. Fleury a laissé divers mémoires médicaux et fondé le musée anatomique de notre École. Il est mort du choléra à Toulon en 1835 ; un monument a été élevé à sa mémoire dans notre cimetière en 1844.

SPEYER, né à Granville en 1775, mort à Paris en 1844, avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique, mais la Révolution de 1793 entraîna ses projets ; quelque chose le poussait cependant à se dévouer pour l'humanité : « il lui fallait nous dire son biographe, Levicaire, une profession qui lui permit de se livrer à des études sévères, de développer tous les nobles instincts qu'il avait pour le bien, de mettre en action tous les sentiments généreux dont il était animé : il se fit médecin ». Ce fut chez lui une voca-

tion impérieuse et il résista aux sollicitations de son parent, Letourneur de la Manche, un des membres du Directoire exécutif, lequel voulait lui ouvrir la carrière diplomatique. Embarqué sur l'*Alexandra*, à Saint-Domingue, il tomba au pouvoir des Anglais et ne voulut point se séparer de ses compatriotes blessés auxquels il prodigua ses soins. C'est pendant sa captivité que se revélèrent son goût et son talent pour l'enseignement, et plus tard un de ses élèves, Sir William Carpenter Raw, plusieurs fois lauréat de l'Université d'Oxford, vint exprès à Toulon en 1823 pour le voir. En 1812 il cumulait les fonctions de médecin chef de l'escadre du *TExEL* et de chirurgien en chef de l'hôpital d'*ENKEUYSEN*, il créa dans cette ville une école dans laquelle il professa ses cours en latin. Faisant de l'aseptie et de l'antiseptie avant la lettre, il obtint par le feu, la propreté et l'eau des résultats qui émerveillèrent les Néerlandais. Après les Cent Jours il fut mis quelque temps en disgrâce ; rappelé à Toulon en 1815, il y occupa la chaire de clinique chirurgicale, il faisait opérer sous ses yeux les jeunes officiers de santé et leur donnait d'excellents principes : « Sachez, leur disait-il, que si l'habileté est nécessaire à l'opérateur, c'est presque toujours le pansement qui fait le succès de l'opération ». C'est seulement en 1810 qu'il soutint sa thèse à Paris, *Essai sur le service de santé nautique*. Il a laissé deux articles sur les anévrismes.

DUBRUEIL (1790-1852), fils d'un médecin chef de la Marine, naquit à Landerneau ; servant au camp de Hollande avec l'amiral VERRHUEL il avait été nommé, à l'âge de vingt ans, professeur d'Anatomie à l'école d'*Enkhuyzen* et avait dès lors commencé à publier divers travaux ; nommé professeur à Rochefort en 1814, il permuta avec MARQUIS de Toulon, et conserva la chaire d'Anatomie dans notre école jusqu'en 1824; là délaissant les anciennes doctrines, il enseigna les théories physiologiques dont il fut l'un

des premiers défenseurs. « Le talent qu'il déploya dans ses leçons et les succès qu'il obtint, nous dit BOUSSON, le désignèrent tout naturellement pour la chaire d'Anatomie qu'on venait de créer à Montpellier et son entrée à l'école fut un évènement, l'Anatomie se releva sous l'effort de sa volonté ardente, de son zèle infatigable, de son caractère organisateur ». Parmi ses nombreux travaux on peut citer des études sur la fièvre jaune, sur les cas qui nécessitent l'amputation des membres, sur la rupture du cœur et surtout un volumineux traité, *Des anomalies artérielles considérées dans leurs rapports avec la pathologie et les opérations chirurgicales.*

Son successeur dans notre chaire fut LAURENT, qui était né à Toulon le 8 juin 1784 et qui mourut à Paris en 1854 ; docteur en philosophie, docteur ès sciences, véritable érudit, il quitta la Marine, pour se consacrer à l'étude de l'Anatomie comparée : disciple de Blainville, dont il fut pendant plusieurs années le suppléant à la Faculté des Sciences, il a soutenu les idées de son maître et a publié un atlas d'Anatomie physiologique et de très nombreux mémoires sur divers sujets, en particulier sur le développement des animaux.

Il fut remplacé par un toulonnais, REYNAUD (Auguste Adolphe Marc), qui fut plus tard inspecteur général du service de santé, et qui a laissé un traité des maladies vénériennes et de nombreuses études sur la fièvre jaune, les hernies, les bubons et sur l'influence de la paralysie dans la consolidation des fractures.

Un autre REYNAUD (Jean Joseph), né à la Roquebrus-sane en 1773, a occupé les chaires de médecine opératoire et de clinique chirurgicale ; il a publié un mémoire sur le choléra qui a régné à Toulon en 1835 et quelques autres observations, mais il a eu surtout le mérite de former des élèves tels que JULES ROUX.

Ce dernier, originaire d'Aix, débuta dans l'enseigne-

ment comme prosecteur, il occupa successivement les chaires d'Anatomie, de Médecine opératoire, enfin de Clinique chirurgicale ; il fut ensuite directeur, puis inspecteur général du service de santé. Dès le début de ses études il dut faire preuve d'une énergique volonté et d'une grande tenacité, car il était assez mal doué au point de vue physique : il avait, nous dit BARTHÉLEMY, « l'oreille imparfaite, les yeux impuissants, la langue malhabile », cependant, nouveau Démosthène, il sut vaincre son bégaiement et même faire preuve d'éloquence. Travailleur infatigable, opérateur aussi prudent que hardi, aussi ingénieux qu'habile, il fit des recherches sur les meilleurs procédés d'amputation et de désarticulation, en étudiant les conditions anatomiques, physiologiques et pathologiques des parties osseuses et molles à conserver.

En 1859, après la guerre d'Italie, il eut à traiter deux mille blessés à l'hôpital de St-Mandrier et il fit plusieurs désarticulations de la hanche avec succès; présentant ensuite à l'Académie de médecine ses observations sur les blessures par armes à feu, il soutint qu'en présence de l'ostéomyélite la désarticulation devait être la règle et l'amputation dans la continuité l'exception. Il a été un des premiers à étudier l'anesthésie générale par l'éther et par le chloroforme, non seulement dans les grandes opérations, mais encore dans les accouchements; il a inventé une planchette à cheville dite appareil polydactyle pour les fractures et divers procédés opératoires dont les plus connus sont ceux des amputations sousastragallienne et tibio-tarsienne, qui sont encore aujourd'hui recommandés comme les meilleurs dans les traités faisant autorité, en particulier dans celui du professeur FARABEUF de Paris. Son procédé d'amputation tibio-tarsienne, qu'il avait appliqué pour la première fois à l'hôpital du bagne, fut condamné par l'inspecteur FOUILLOY, qui l'interdit dans la Marine, considérant le travail de l'auteur comme « de la fausse monnaie jetée dans le trésor de la science ». Jules Roux ne se découragea pas, toujours tenace il alla démontrer son procédé à Marseille, à Lyon, puis à Paris,

et actuellement les chirurgiens lui rendent universellement justice.

Nous ne pouvons énumérer ici ses multiples travaux ; rappelons seulement que grâce à la précision des indications et à la perfection opératoire il a obtenu des résultats brillants, « comparables, dit M. FONTAN, à ceux de la période antiseptique » ; Jules Roux était un esprit supérieur qui a devancé son époque. Il a toujours conservé une véritable vénération pour ses deux maîtres, l'anatomiste LAURENT et le chirurgien Jean Joseph RAYNAUD, « notre maître à tous », comme il l'appelait.

Parmi les chirurgiens qui ont enseigné l>Anatomie nous devons encore citer BLACHE, de Toulon, qui, en dehors de ses propositions générales d'anatomie et de physiologie, a publié en 1872, une étude sur les saisons et les travaux des champs en Provence ; DUVAL (Ange Eugène), de Brest, qui a relevé des observations chirurgicales pour déterminer le centre de la parole.

ARLAUD, né à Toulon, fut successivement prosecteur, professeur de clinique chirurgicale et de médecine opératoire, puis directeur du service de santé ; chirurgien très habile, il faisait des leçons cliniques originales, pleines d'esprit et de bon sens pratique, il a publié quelques travaux sur les amputations et une observation curieuse d'asphyxie provoquée par l'ingestion d'un poisson vivant. Il a inventé une planche hyponarthéique avec ou sans hamac pour le traitement des fractures.

DUVAL (Jean Jacques MARCELLIN), était le fils d'un professeur de l'école de médecine d'Anvers qui s'appelait également MARCELLIN ; il a été professeur surtout à Brest, où il était né, mais il a appartenu à notre école comme chirurgien et directeur de 1859 à 1863 ; il a publié de très nombreux travaux qui font toujours autorité, en particulier un atlas général d'anatomie descriptive et de médecine opératoire, comprenant un traité des ligatures ; il a créé des procédés d'amputation basés sur des connaissances anatomiques tellement précises qu'on doit encore aujourd'hui les considérer comme les meilleurs.

BEAU, originaire de Toulon, anatomiste et chirurgien de grande valeur, très modeste, parlant peu, mais véritablement savant, faisait des démonstrations pratiques parfaites ; il a alors préconisé une nouvelle méthode de résection des nerfs de la face, la méthode par extraction ; occupant ensuite la chaire de clinique chirurgicale, il a étudié le pansement antiseptique au coaltar et au charbon et surtout les fractures pour lesquelles il a inventé de nouveaux appareils à double plan.

BARTHÉLEMY, de Toulon, a été successivement professeur d'Anatomie et de Physiologie, puis de Pathologie et de Clinique chirurgicale, enfin directeur du service de santé : il a fait sa thèse sur la désarticulation tibiotarsienne, puis a publié une étude sur les blessures des marins à bord suivant les professions, enfin un traité sur l'examen de la vision. Suivant ceux qui l'ont connu (OLLIVIER, FONTAN), il faisait ses leçons avec un art extrême, alliant l'élégance de la forme à la clarté de l'exposition : « C'était un vrai régal pour l'auditoire ».

FONTAN JULES, né à Toulon en 1849, commença sa véritable carrière chirurgicale à l'île Nou, il en rapporta des travaux sur l'aïnhum et des observations sur l'origine équine du tétanos. Après avoir été professeur d'Anatomie à Brest en 1883, puis d'Anatomie et d'histologie à Toulon, il occupa dans notre école les chaires de chirurgie navale et de médecine opératoire puis de Clinique chirurgicale. Il a publié en collaboration avec M. Segard des éléments de médecine suggestive, et en collaboration avec M. Bertrand, alors professeur d'hygiène, actuellement inspecteur général du service de santé, deux importants traités qui font autorité en la matière, l'un en 1887, sur l'entérocolite chronique des pays chauds, l'autre en 1895 sur l'hépatite suppurée. Depuis lors il a fait éditer en 1909 son étude de mise au point sur les grands abcès du foie. Il a créé le procédé de gastrostomie dit valvulaire, universellement adopté depuis quelques années ; il a fait de nombreuses communications aux congrès de chirurgie et à diverses sociétés savantes sur la

chirurgie de la colonne vertébrale et de la moëlle épinière, sur le traitement des bubons, enfin sur la chirurgie du cœur : il a en effet appliqué deux fois la suture du cœur et il est le premier qui ait pratiqué en France l'opération avec succès.

Dans la ligne médicale nous trouvons aussi quelques noms à citer :

BARBERET, qui a inauguré l'enseignement de la médecine pratique en 1768 et fondé le jardin botanique, a publié d'importants travaux sur les rapports entre les phénomènes du tonnerre et de l'électricité, sur les causes qui font pousser le vin et sur les maladies épidémiques des animaux. Né en Bourgogne en 1714, il est mort à Toulon pendant la période révolutionnaire; les onze médecins de Toulon l'avaient élu comme représentant du Tiers Etat.

AUBAN (Jean Cyprien), vice démonstrateur au collège de chirurgie et plus tard professeur de clinique médicale, était né à Toulon le 10 Avril 1751, il y est mort le 14 Mars 1824; sa réputation s'était étendue dans toute la Provence et il s'était créé une superbe clientèle que reprit et développa son fils, Auban Jacques Robert Camille (1798-1870), qui occupa les chaires de médecine opératoire et de clinique chirurgicale.

HERNANDEZ, le premier président de l'Académie du Var dont le nom nous ait été conservé, était né à Toulon en 1769, il est mort en 1835; il a publié d'intéressants mémoires sur l'apoplexie et les signes fournis dans les maladies aiguës et chroniques par l'état de la langue, des lèvres et des dents ; il a été un des premiers à soutenir la non identité des virus gonorrhéique et syphilitique, enfin il a laissé un traité du typhus et des fièvres malignes.

PELLICOT, professeur d'hygiène, avait soutenu sa thèse à Montpellier en 1802, sur la topographie médicale de Toulon; philosophe, il examina en 1826 l'opinion attribuant à l'organisation physique du corps humain les divers phénomènes de la vie ; poète, il consacra ses vers à l'éloge du Bailli de Suffren. Comme médecin il eut une grande renommée dans la région.

QUOY, professeur de clinique médicale, fut plus tard inspecteur général du service de santé ; il a fait, surtout en collaboration avec GAIMARD, de nombreux travaux d'histoire naturelle, il a étudié les polypiers et décrit de nouvelles espèces de marsupiaux, de mollusques et d'oiseaux, à la suite des voyages autour du monde faits par l'*Uranie*, la *Physicienne* et l'*Astrolabe*.

MAHER, professeur de médecine opératoire, fut plus tard directeur du service de santé ; il a laissé des études sur la fièvre jaune, le choléra de Lorient, les hernies et l'antéversion utérine ; il a écrit une note sur les tables tournantes et un travail : *De l'instinct et de l'intelligence de l'homme et des animaux*.

LEVICAIRE, neveu de Sper, né à Granville, occupa les chaires d'histoire naturelle, de médecine générale et de thérapeutique, enfin de clinique médicale ; il remplit en outre pendant deux ans, par intérim, les fonctions de professeur d'Anatomie ; il fut enfin Directeur du service de santé. Il a laissé des travaux sur la fièvre jaune, le choléra, la variole, la résection de la mâchoire inférieure, des leçons sur l'anesthésie par l'éther, enfin quelques extraits historiques et médicaux.

LAUVERGNE, né à Toulon en 1797, succéda à Levicaire dans ses diverses chaires, et fut également directeur du service de santé ; il avait un esprit très cultivé et des connaissances fort étendues : historien, il a laissé des mémoires sur la Grèce, la Corse, Cos, Smyrne, sur Ibrahim et son armée, enfin sur l'expédition d'Afrique en 1830 ; il a écrit *l'Histoire de la Révolution dans le département du Var de 1789 à 1794* et un volume de 544 pages sur *Le Choléra en Provence* ; naturaliste, il a étudié la phosphorescence de la mer et soutenu en 1829, devant la Faculté de Montpellier, une thèse sur la géographie botanique de Toulon et des Iles d'Hyères avec des considérations sur la possibilité d'acclimater des végétaux exotiques dans notre région. Médecin, il a étudié la tuberculose et la fièvre typhoïde ; philosophe, il a publié des travaux sur la psychologie des forçats et sur l'agonie

et la mort dans toutes les classes de la société ; poète, il a écrit les *Juvénales de 1840* et *Le jugement dernier*, poème en dix chants.

MARBOIN, qui était originaire de Toulon et qui a occupé la chaire d'histoire naturelle, a écrit l'histoire médicale de la flotte française dans la mer Noire pendant la guerre de Crimée ; il est également connu pour avoir publié une des premières observations d'asphyxie locale des extrémités.

DELIOUX DE SAVIGNAC, né à Paimpol, a occupé la chaire de clinique médicale pendant sept ans (1859-1866), il a publié de très nombreux travaux de thérapeutique et collaboré au Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.

Son successeur comme professeur de clinique médicale fut un toulonnais, BARRALLIER, qui avait été précédemment titulaire des chaires d'histoire naturelle, puis de pathologie et de thérapeutique. C'était un érudit, auquel faisaient malheureusement défaut les dons de l'éloquence, il a publié quelques travaux de thérapeutique et collaboré à la rédaction du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* édité de 1862 à 1864. Il a inventé le stéthoscope plein qui ne s'est pas répandu.

Il fut remplacé par un autre toulonnais, OLLIVIER, homme de tact et d'esprit, causeur agréable, qui a laissé des discours d'ouverture intéressants sur le passé, le présent et l'avenir de la matière médicale, et sur le rôle du médecin de la Marine dans les voyage de découvertes autour du monde. En outre, de 1886 à 1897, il a publié dans le *Bulletin de l'Académie du Var* divers travaux parmi lesquels : *L'esprit et la matière*, *L'influence de l'imitation et de l'imagination*, *Les doctrines médicales contemporaines*.

Citons encore CUNÉO, qui jouit d'une grande popularité à Toulon : après avoir occupé les chaires d'hygiène puis de clinique médicale, il fut directeur et enfin inspecteur du service de santé.

Dans la ligne pharmaceutique nous trouvons quelques noms de professeurs à retenir.

CHATELAIN, né à Avranches en 1783, occupa la chaire de chimie de 1824 à 1829, il a fait des recherches sur la constitution des calculs biliaires humains et sur la conservation et la reproduction des sanguines.

BANON, né à Hyères en 1776, a fait en 1812 des recherches sur un sucre indigène extrait de la sève du noyer, et il a publié en 1831 un cours de pharmacie.

FONTAINE, originaire de Brest, a été professeur dans notre école pendant de nombreuses années, entre autres travaux il a publié en 1867 l'analyse de quelques eaux de Toulon.

HETET, originaire de Brest, s'est occupé de plusieurs questions de matière médicale et a fait pendant son séjour dans notre ville de 1854 à 1860, des recherches expérimentales d'organogénie et de physiologie végétales dont il a communiqué les résultats à l'Académie des sciences en 1857 et 1861.

PEYREMOUL, un charentais, a écrit en 1863 une note au sujet de la floraison de *l'Eucalyptus globulus* dans le jardin de St-Mandrier.

HERAUD, un toulonnais, a collaboré au *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, il a écrit en 1866 et 1867 divers articles qui étaient alors d'actualité sur la désinfection, sur l'éclairage par le pétrole, enfin sur la pollution des cours d'eau par des résidus de distillerie.

Dans ces courtes notices nous n'avons pu tenir compte ni de toutes les chaires, ni de tous les professeurs, nous avons volontairement omis de citer ceux qui sont en vie et qui n'appartiennent pas encore à l'histoire, nous n'avons fait exception que pour notre maître, M. FONTAN, qui a quitté la Marine depuis plusieurs années et dont les travaux sont universellement connus. Mais, pour faciliter le travail de ceux qui voudraient plus tard compléter ou continuer notre modeste étude, nous donnerons à la fin de cet article la liste des chaires avec les noms de leurs titulaires; nous donnerons également les listes

de ceux qui ont appartenu à l'Académie de Médecine, à la Société de chirurgie ou à l'Académie du Var.

*

* * *

Les Écoles de médecine navale de Toulon présentent de multiples avantages : aux jeunes étudiants elles permettent d'entrevoir la vie maritime à laquelle ils se destinent, tout en faisant dans d'excellentes conditions leur première année d'études ; aux jeunes docteurs venant de Bordeaux elles permettent d'adapter leurs connaissances techniques à la carrière spéciale qu'ils embrassent ; le professorat constitue enfin pour les médecins de la Marine un excellent moyen d'émulation. Ajoutons que ce centre d'enseignement a encore l'avantage très appréciable de ne rien coûter : les professeurs sont chargés de services hospitaliers qui devraient être occupés de toute façon alors même que les écoles n'existaient pas ; ils touchent, il est vrai, un supplément de 60 francs par mois, mais cette modique dépense ne disparaîtrait pas avec la suppression des écoles : il faudrait en effet augmenter le nombre des jeunes médecins et surtout des infirmiers pour assurer le service que font les élèves de l'école d'application et les étudiants de l'école annexe.

L'école de Toulon a prospéré quoiqu'elle n'ait jamais été favorisée par les événements : nous avons vu en effet que toutes les mesures favorables à l'école et à ses professeurs sont restées à l'état de projets ; d'autre part son organisation et son existence même ont été souvent compromises par l'envie et la jalousie : zizanie entre Mithon et Boyer pour la première école, luttes entre médecins et chirurgiens, entre médecins du corps naviguant et membres de l'ancien professorat, luttes entre médecins de la Marine et médecins des colonies, attaques de médecins civils.

Dans ces derniers temps on a encore poursuivi la suppression des écoles annexes pour diminuer l'encombre-

ment de la carrière médicale : on leur reproche, en effet, d'attirer vers les études de médecine quantité de jeunes gens qui, après échec au concours, se rejettent vers la clientèle et qui ne seraient jamais entrés dans cette voie s'ils n'y avaient été attirés par l'espoir d'études moins onéreuses ou par le mirage d'une carrière militaire.

Si le corps médical peut s'en plaindre, il n'en est de même ni de la Marine qui trouve un excellent recrutement en faisant porter la sélection sur de nombreux candidats, ni de notre ville qui, comptant aujourd'hui une centaine de praticiens, n'est plus obligée d'envoyer, comme au XV^e siècle, ses édiles dans les cités voisines, à la recherche d'un médecin ou d'un chirurgien.

CHAIRÉS ET PROFESSEURS

Première école de médecine navale créée par MITHON en 1725

Médecin : Boyer ; Chirurgien major : Brimart ;
Démonstrateurs : ? ? ...

Collège de chirurgie créé par BOUCAULD en 1740

INSPECTION, DIRECTION, ACCOUCHEMENTS : Chirurgien major : Boucauld 1740 1775 (?); Verguin 1775 (?)-1793.

OPÉRATIONS, BANDAGES : aide major, Verguin 17..-1768 ; Hute 1768 17..

PHILOSOPHIE ANATOMIQUE : Démonstrateur, Verguin, Richard 1768, Manne.

ANATOMIE, DISSECTIONS : Vice-démonstrateur : Verguin, Manne (1768)

MALADIES DES OS ET BOTANIQUE : Manne, Auban Jean Cyprien (1768).

MÉDECINE PRATIQUE (chaire créée en 1768) : Barberet 1768-1793 (?).

ECOLE DE MÉDECINE NAVALE

CLINIQUE MÉDICALE : 1^{er} médecin chef : Coulomb 1793-94 (supplié pendant son séjour à Paris par Auban), Neigrin 1798..; Auban Jean Cyprien 18..; Hernandez 18..-1815; Droguet 1815-18; Fleury 1818-35; Quoy 1835-37; Aubert Charles François 1837-48; Quoy 1748; Mougeat 1849-52; Levicaire 1852-53; Lauvergne 1853-59; Delioux de Savignac 1859-66. La chaire est dédoublée de 1866 à 1875 : clinique médicale (1^{er} semestre) et pathologie: Barrallier 1866-75; clinique médicale (2^{me} semestre), matière médicale, thé-

rapéutique et toxicologie : *Ollivier* 1866-75 ; - De 1875 à 1886 une seule chaire, clinique médicale, pathologie interne : *Ollivier* 1875-83 ; *Thomas* 1884-86. — De 1886 à 1890 elle est dédoublée à nouveau : clinique médicale, pathologie interne et exotique : *Thomas* 1887-89 ; clinique médicale et thérapeutique : *Cunéo* 1887-90.

CLINIQUE CHIRURGICALE : 1^{er} chirurgien chef : *Guigou* Jean 1793-96 ; *Manne* 1796-1806 ; *Leclerc* 1806-14 ; *Fleury* 1814-17 ; *Sper* 1818-29 ; *Reynaud* Jean Joseph 1829-42 ; *Payen* 1842-43 ; *Auban* Jacques 1846-54 ; *Reynaud* Auguste Adolphe Marc 1854-58 ; *Duval* Jean Charles Marcellin 1859-63 ; *Roux* Jules 1859-67 ; — De 1866 à 1875 la chaire est dédoublée : clinique chirurgicale et pathologie chirurgicale : *Beau* 1867-71 ; *Barthélémy* 1871-75 ; clinique chirurgicale et médecine opératoire : *Arlaud* 1867-72 ; *Beau* 1873-75. — De 1875 à 1886 il n'y a qu'une chaire : clinique médicale et pathologie externe : *Barthélémy* 1875-86. — A partir de 1886 elle est dédoublée à nouveau : clinique chirurgicale, pathologie externe et chirurgie d'armée : *Merlin* 1887-90 ; clinique chirurgicale, médecine opératoire et physiologie : *Rouvier* 1888-90.

CHAIRE DU 1^{ER} PHARMACIEN CHEF - CHIMIE : *Becquerel* 1798 ; *Bouvier* ; *Bermondi* 18..-1814 ; *Charpentier* 1814.. ; *Chatelein* 1824-29 ; *Grimes* 1829-36 ; **CHIMIE ET PHYSIQUE MÉDICALES** : *Grimes* 1837-52 ; *Rouchas* 1853-59 ; *Sabouraud* 1860-61 ; *Fontaine* 1862-66. — **CHIMIE MÉDICALE ET CHIMIE TOXICOLOGIQUE** : *Fontaine* 1867-1880 ; *Héraud* 1880-85 ; *Sambuc* 1888 ; *Coutance* 1887 ; *De Nozelle* 1888.

PATHOLOGIE INTERNE : 2^{me} médecin chef : *Auban* Jean Cyprien 1802.. ; *Pellicot* 1820-29 ; *Aubert* Charles François 1829-37 ; **PATHOLOGIE GÉNÉRALE, PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE MÉDICALES** : *Levicaire* 1838-52 ; *Magagnos* 1853-54 ; *Barralier* 1856-66 La pathologie interne est ensuite rattachée à la clinique médicale.

HYGIÈNE : *Hernandez* 1802.., de 1833 à 1866 l'enseignement de l'hygiène semble rattaché à d'autres chaires. — **HYGIÈNE GÉNÉRALE, HYGIÈNE NAVALE ET PATHOLOGIE EXOTIQUE** : *Cunéo* 1866-75 ; *Thomas* 1876-85 ; *Guès* 1886 ; *Bertrand* Edmond 1887-90.

MÉDECINE OPÉRANTE : 2^{me} chirurgien chef : *Manne* 1793-96; *Leclerc* ..1802 ; — **PATHOLOGIE EXTERNE ET OPÉRATIONS** : *Guigou* titulaire, *Leclerc* adjoint, 1802-1806; *Mangin* 1811; *Reynaud Jean Joseph* 1820-29; *Auban Jacques* 1829-40; *Reynaud Auguste Adolphe Marc* 1840-47 (?); *Maher* 1847-48; *Roux Jules* 1848-58; *Arlaud* 1859-66. — Cette chaire a été rattachée à la clinique chirurgicale de 1866 à 1875 et de 1886 à 1890 ; dans l'intervalle la chaire de médecine opératoire a été occupée par *Merlin* (1875-86).

CHAIRE DU 2^{me} PHARMACIEN CHEF : **PHARMACIE** : *Meitret* 1802..; *Coulomb* 1820; *Chatelain* 1821-24, *Banon* 1824-36; **PHARMACIE THÉORIQUE ET PRATIQUE** : *Léonard* 1837-50; *Rouchas* 1851-52; *Fontaine* 1854-61; *Delavaud* 1863-66. — **PHARMACIE ET PHYSIQUE MÉDICALE** : *Delavaud* 1867-77; *Heraud* 1878-80; *Sambuc* 1880-86, *Chalmé* 1886-87; *Sauvaise* 1887-90.

ANATOMIE PHYSIOLOGIQUE : chirurgien professeur : *Leclerc* (?)-1802; *Fleury* 1802-06; *Marquis* 18..-1814; *Dubrueil* 1814-24; *Laurent* 1824; *Reynaud Auguste Adolphe Marc* 18..-1836, *Levicaire* (?) 1836-38; *Blache* 1838-42; *Roux Jules* 1843-47; *Duval Ange Eugène* 1848-54; — **ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE** : *Beau* 1856-58; *Roubin* 1859-65; *Barthélemy* 1868-71; *Merlin* 1872-78; *Rouvier* 1878-86; **ANATOMIE ET HISTOLOGIE** : *Fontan* 1887-90.

HISTOIRE NATURELLE: médecin professeur : *Caudéiran* 1802..; *Aubert Charles François* 1820-28; *Levicaire* 1828-35; *Lauvergne* 1835-39 et 1841-42, *Blache* 1842-46; *Magnos* 1847-52; *Barralier* 1853-55; *Marroin* 1857-59; *Ollivier* 1861-65. En 1865 cette chaire fusionnée avec celle de pharmacologie est occupée par le pharmacien professeur, elle redevient indépendante en 1886 et reste occupée par un pharmacien.

CHAIRE DU PHARMACIEN PROFESSEUR - PHARMACOLOGIE : *Grimes* 1820; *Banon* 1821-24; *Rouzas* 1836-49; — **BOTANIQUE ET MINÉRALOGIE ÉLÉMENTAIRE** : *Fontaine* 1850-53; *Hetet* 1854-60; *Peyremol* 1861-64; *Heraud* 1865-66. — **PHARMACOCOLOGIE ET HISTOIRE NATURELLE** : *Heraud* 1867-75; *Bavay* 1875-81; *Coutance* 1882; *Billaudeau* 1883-86. — **HISTOIRE NATURELLE** : *Taillette* 1887-90.

ACCOUCHEMENTS, MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS : chaire rattachée en 1802 à celle d'Anatomie, confiée à partir de 1857 à un adjoint puis à un agrégé : *Arnaud 1887-89, Bertrand Marius 1890.*

CHAIRE DU DIRECTEUR : MÉDECINE LÉGALE : *Roux Jules 1867-73 ; Arlaud 1873-75*; - CONFÉRENCES GÉNÉRALES : *Arlaud 1875-81 ; Gestin 1881-86.*

AGRÉGÉS

(nommés après concours, pour trois ans, par le Préfet maritime)

AGRÉGÉ, PROFESSEUR D'ACCOUCHEMENT, DE MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS : *Delmas 1868-71, Normand 1872; Delmas 1873-75; Barnier 1876-79; Cotte 1880-83; Bertrand Edmond 1884; Arnaud 1885-86.*

AGRÉGÉ D'ANATOMIE : *Autric Marius 1868-70; Monin 1872-74; Michel Alexis 1875-78; Duberge 1879-82; Reynaud Philippe 1883-86.*

AGRÉGÉ DE MÉDECINE - (professeur de seméiotique, chef de clinique médicale) : *Falot 1868-69; Thomas 1870-72; Quétand 1873-76;*

AGRÉGÉ DE CHIRURGIE (professeur de petite chirurgie, chef de clinique chirurgicale) : *Merlin 1868; Forné 1870-72; Geoffroy 1874-75.* — **PROFESSEUR DE CHIRURGIE ÉLÉMEN-**
TAIRES, THÉORIQUE ET PRATIQUE : *Rouvier 1876; Nègre 1879-81; Fontan 1882-83; Bodet 1884-85; Carassan 1886.*

AGRÉGÉ DE PHARMACIE (professeur de pharmacie élémentaire et de manipulations) : *Segard 1868-70; Sambuc 1872-76; Richard 1877-79; Porte 1880-85; Sauvaire 1886.*

PROSECTEURS

1° - AU CHOIX DU CONSEIL DE SANTÉ : *Jacques Marin 1803; Jules Roux.... Arlaud....*

2° - NOMMÉS AU CONCOURS POUR DEUX ANS PAR LE PRÉFET MARITIME : *Eyssautier 1875; Raynaud 1876-78; Ambiel 1878-79; Arnaud 1880 (janvier); Philip 1880 (Novembre); Galibert 1882; Roudon 1883; Clavier 1884-85.*

ÉCOLE ANNEXE

ANATOMIE : médecins de 1^{re} classe : *Esclangon* 1892-93 ; *Bousquet* 1897-1901 ; *Bouras* 1902-1906 ; *Regnault* 1907..

HISTOIRE NATURELLE : pharmaciens *Taillette* 1892-93 ; *Chalmé* 1894-95 ; chaire supprimée en 1896.

PETITE CHIRURGIE : *Bertrand M.* 1892-94 ; *Boutin* 1895-99 ; *Gastinel* 1900-1905. - Petite chirurgie et sémiologie médicale : *Mourron* 1906 10 ; *Barbe* 1910.

SEMÉIOLOGIE MÉDICALE : *Suard* 1896-1901 ; *Palasme de Champeaux* 1902-1906 ; chaire fusionnée avec celle de Petite chirurgie en 1906.

PHYSIOLOGIE ET HISTOLOGIE : *Girard* 1906-1901 ; *Pourtal* 1902-07 ; *Lowitz* 1908 .

CHIMIE MÉDICALE : *Cunisset* 1892 ; *Perrimond-Tronchet* 1893-96 ; — **CHIMIE BIOLOGIQUE** : *Sauvaise* 1896-1902 ; *Henry* 1903 06 ; *Lautier* 1907..

PHYSIQUE ET PHARMACIE : *Sauvaise* 1892-95 ; — **PHYSIQUE BIOLOGIQUE** : *Chalmé* 1896-1902 ; *Robert* 1903 ; *Perrimond-Tronchet* 1904-07 ; *Guichard* 1908..

PROSECTEURS D'ANATOMIE : *Prat-Flottes* 1896 ; *Crozet* 1897 ; *Viguier* 1897-99 ; *Degroote* 1900-01 ; *Regnault* 1902-03 ; *Oudart* 1904-05 ; *Dufour* 1906-07 ; *Roux* 1908-09 ; *Dufranc* 1910 ; *Bourrut* - *Laccouture* 19II.

ÉCOLE D'APPLICATION

CLINIQUE CHIRURGICALE : *Fontan* 1896-1903 ; *Ambiel* 1904-08 ; *Girard* 1909-1910. — **CHIRURGIE D'ARMÉE** : *Girard* 19II.

CHEF DE CLINIQUE CHIRURGICALE (professeur de diagnostic spécial) : *Autric* 1906-08 ; *Viguier* 1909-10. — **OPÉRATIONS ET APPAREILS** : *Viguier* 19II.

CLINIQUE MÉDICALE , *Galliot* 1896-1902 ; *Ségard* 1903-05 ;

CLINIQUE MÉDICALE ET PATHOLOGIE EXOTIQUE : *Planté* 1906-07 ; *Trabaud* 1908-1910. — **CLINIQUE DES MALADIES EXOTIQUES ET MALADIES DU MARIN** : *Trabaud* 19II.

CHEF DE CLINIQUE MÉDICALE : *Palasme de Champeaux* 1906-08 ; *Dargein* 1909..

DIAGNOSTIC SPÉCIAL (yeux, nez, gorge, oreilles, larynx) : *Barrat* 19II.

CHIRURGIE MILITAIRE ET NAVALE : *Coquiard* 1896-99 ; *Am-biel* 1902-03 ; *Lassabatie* 1904-05 ; *Pungier* 1906-10. (Fusionnée en 1910 avec la clinique chirurgicale).

HYGIÈNE NAVALE ET PATHOLOGIE EXOTIQUE : *Gueit* 1893-98 ; *Millou* 1899-1900 ; *Roby* 1901-05. - **HYGIÈNE :** *Aubert* 1906-1910 ; *Audibert* 19II.

BACTÉRIOLOGIE : *Du Bois-Saint-Séverin* 1896 ; *Laffont* 1897-1902 ; *Planté* 1904-05 ; *Gastinel* 1906-10 ; *De Fressines* 1910..

ESSAI DE DENRÉES ALIMENTAIRES : *Chalmé* 1896 1902 ; *Ro-bert* 1903 ; *Perrimond-Tronchet* 1904-06 ; *Sauvaire* 1907.

APPLICATION DE LA PHYSIQUE A LA MÉDECINE : *Sauvaire* 1896-1902 ; *Henry* 1903-06 ; *Lautier* 1907..

ADMINISTRATION : médecin chef sous directeur : *Mathis* 1896-1900 ; *Bertrand* 1901-03 ; *Fontan* 1904-05 ; *Abelin* 1906-09 ; *Drago* 1910.. (1)

MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES : *Quoy*

PROFESSEURS MEMBRES CORRESPONDANTS DE L'ACADEMIE DE MÉDECINE : *Quoy*, *Levicaire*, *Raynaud*, *Roux Jules*, *Ber-trand*, *Fontan*.

PROFESSEURS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE : *Roux Jules*, *Fontan*, *Girard*.

PROFESSEURS MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR : *Leclerc* 1800 ; *Negrin*, *Auban père*, *Mangin*, *Marquis* 18II ; *Quoy*

(1) — Enseignement complémentaire (1911); Professeurs au choix ; Neuropsychiatrie: *Madon* ; — Pratique de l'art dentaire : N. ; — Electricité médicale : *Douarre* ; — Conférences pratiques sur les viandes sur pied et sur les viandes abattues (existent depuis plusieurs années) : *Hauér*, vétérinaire ; — Conférences pratiques sur les denrées alimentaires : N. manutentionnaire de l'Arsenal ; — Notions pratiques sur la manœuvre des embarca-tions à l'aviron : N. — *Instruction ministérielle du 14 Avril 1910*.

1825 ; *Auban fils* 1830 ; *Blache* 1833, *Levicaire*, *Barralier* 1847, *Arlaud*, *Héraud*, *Ollivier* 1869 ; *Quétaud* 1873 ; *Roux J.*, *Thomas* 1879 ; *Rouvier*, *Segard* 1884 ; *Sambuc* 1886 ; *Barthélémy* 1891 ; *Prat-Flottes* 1901 ; *Regnault* 1903 ; *Mourron* 1905.

PROFESSEURS PRÉSIDENTS DE L'ACADEMIE DU VAR : *Hernandez* 18II, *Pellicot* 1821-23 ; *Ollivier* 1884-85 ; *Segard* 1897.

Index Bibliographique

Annales maritimes et coloniales : Nomenclature des objets déposés par BAYOL au cabinet d'histoire naturelle de Toulon, 1820 ; p. 558. — Notice biographique sur Sper 1844, p. 793.

Annuaire de la Marine 1852-1910.

Archives de médecine navale : Discours de J. Roux sur Auban 1870, p. 3I3. — discours de Barthélemy sur la tombe de J. Roux 1877 p. 454. — J. Roux et son œuvre chirurgicale par Merlin, 1884, p. 5. — *Rey et Berger* : Répertoire bibliographique des travaux des médecins et des pharmaciens de la Marine française, 1874. — Brassac: Vie et travaux du Dr BARTHÉLEMY, 1895.

Aude (Dr Ph.) — *Code des officiers du corps de santé de la Marine*. — Berger-Levrault, Paris 1887.

Berenger - Féraud : St-Mandrier. — Ernest Leroux, Paris 1881.

Brun - Les guerres maritimes de la France - Port de Toulon. — Henri Plon, Paris, 1861.

Bulletin de l'Académie du Var : BRUN, Documents historiques et administratifs sur la Marine de Toulon, 1859 — HENRY: Ville de Toulon, 1850; Chroniques de Toulon, 1856.

Dr Gustave Lambert : Histoire de Toulon, 1884-1892. — Dr Ollivier : Notice biographique sur le Dr Barthélemy, 1892..

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales : DU-BRUEIL, MANNE.

Académie des sciences (comptes-rendus, t. XXIX, (1849), discussions au sujet du jardin botanique p. 3I, 280, 4II).

Etat général de la Marine et des colonies 1820-29 et 1835-52

Forget : Médecine navale ; J.-B. Baillière, Paris 1832.

Lambert (Dr Gustave) : *Histoire de Toulon*.

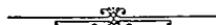
Lauvergne : Choléra morbus en Provence -- (Notice biographique sur FLEURY), AUREL, Toulon 1836.

Lefèvre (D') : Histoire du service de santé de la Marine militaire, Baillière, Paris 1867.

Mongin : Toulon ancien et ses rues. — Draguignan. 1901.

Rochard : Histoire de la Chirurgie française au XIX^{me} siècle, Paris 1875, p. 305.

Verneuil : Mémoires de chirurgie, tome II. Masson, Paris 1880.



LA CHANSON POPULAIRE PROVENÇALE

— Si ! Mèste Ambroi, acò recrèio :
Cantas un pau, diguè Mirèio ..
(Mistral, Mireille, ch. I)

D'où viennent-elles ces naïves chansons qui bercèrent notre enfance, et que nous entendons encore chanter par nos « rière », les jours de fête, dans les réunions de famille ou à la veillée, autour du « fougau » chaud, ou bien encore par des gens du peuple, ouvriers, pêcheurs, paysans, et aussi dans les votes villageoises, dans les romérages au son du tambourin accompagnant les antiques danses locales, « les bouffets », les « fileuses », la farandole, et les jeux nautiques de la targue ? Comment sont-elles nées ? Nul ne saurait le dire. Car le caractère de ces chansons populaires est d'être anonyme, impersonnel. Il semble qu'elles ont été de tout temps, et elles nous charment par leur simplicité même ; elles exhalent ce nostalgique parfum du terroir qui évoque toujours en nous tant de visions aimables et de souvenirs lointains et chers.

Elles peuvent se diviser en deux groupes principaux : chansons religieuses ou morales et chansons domestiques. Les premières empruntent surtout leurs sujets à la Bible ou aux livres saints. Ces poésies abondent en miracles ; le merveilleux est leur domaine. Il s'y produit toujours quelque intervention surnaturelle pour récompenser le bon, le juste et châtier le

méchant et l'insidèle. C'est dans cette catégorie que se rangent ces charmantes légendes qui ont trait à l'enfance et à la Passion du Seigneur. L'érudit Damase Arbaud nous en a conservé un grand nombre dans son intéressant recueil : Chants populaires de Provence. Citons entr'autres : la Nativité, la Fuile en Egypte, légende de la sage-femme Anastasie que St Joseph vient quérir pour assister la Vierge :

Coume vouretz que l'assiste
Siou'no filho senso bras...
An pas marchat un quart d'houro
Que la filh'aguet ses bras... (1)

légende du Semeur; légende de la menthe et de la sauge, si joliment arrangée par Roumanille. La Sainte Famille poursuivie par les soldats d'Hérode cherche un refuge pour se cacher ; un laboureur interrogé par Joseph, répond :

Eilavau l'ya'n brout de mento,
Anetz li, vous tapara ;
Sant Jaose emé Mario,
Toutes douz l'y souint analz.
La mento s'es abeissado
Per noun la Viergi tapar.
— Per acot iou te coundamne
Flouriras noun granaras.

Mais la sauge plus compatissante s'est haussée de deux pans pour abriter la Sainte Famille. De là ce dicton :

Que ves de sauvi, noun n'en prend,
De la Viergi noun se souven.

Et combien d'autres histoires prodigieuses ne composent pas le fond de ces chansons sacrées que se plisaient à répéter nos bons aieux ! Il y a là des cantiques, des noëls, des prières spéciales en l'honneur de certains Saints ou Saintes, et des sujets miraculeux comme *Sant-Alexi*, *Lou Pasti*, *Lou Crucifix*, qui semblent tirés même de la Légende Dorée de Voragine.

La poésie domestique traite des sujets plus variés. Son champ est plus vaste, son jeu plus aisé. Elle est tour à tour dramatique, badine, satirique. Tout le caractère de la race s'y reflète ; la vivacité, la gaîté, la raillerie

(1) Nous conservons, pour les citations, l'orthographe provençale des volumes de M. Damase Arbaud.

aiguisée d'une pointe de médisance mais inoffensive, la malignité mais sans perfidie. Elle se permet parfois d'innocentes gauloiseries mais qui n'atteignent jamais à l'indécence.

Elle aime avant tout le juste et l'honnête; elle hait le vice et la brutalité. Elle venge par son mépris ou son ironie aiguë la victime du droit du plus fort. Elle abhorre le mari qui, dans cette époque barbare du moyen-âge, traite souvent sa femme en esclave servile. Dans la « romanço de Clotilde », elle raconte les malheurs d'une sœur mariée par ses frères à un homme « lou plus mechant d'aqueou pays ». C'est un véritable tyran pour Clotilde. Il la bat, lui fait subir mille vexations, mille avanies. Mais, ses frères surviennent, et justiciers, comme dans le conte de Barbe-Bleu :

Lou darnié qu'intro
Em'un poignard l'a poignardat...

La légende de « Miansoun » qui rappelle celle de Geneviève de Brabant, est un dramatique épisode de l'époque féodale. C'est la femme accusée faussement d'infidélité, auprès du mari, par un serviteur déloyal. Celui-ci, pour prouver son accusation, montre trois anneaux d'or qui appartenaient, soi-disant, à Miansoun. Mais ces anneaux ne sont que la contrefaçon des véritables. Le seigneur sans plus examiner la valeur des preuves, croit à la culpabilité de sa femme. Il revient chez lui, et dans un accès de colère irréfléchi, il tue d'abord son enfant et attache ensuite Miansoun à la queue d'un cheval fougueux. Mais, ayant retrouvé enfin, les trois anneaux d'or au fond d'un bahut, il reconnaît alors l'innocence de sa femme, trop tard, hélas ! et alors de désespoir, le malheureux chevalier se tue à son tour, et dit la chanson :

Hélas ! grand Diou ! que cop mourtau ;
Veire tres corps dedins un brau !...

Elle met encore en scène des situations très touchantes : C'est Pierrot qui rencontre le convoi de sa mie, morle de chagrin, et qui meurt à son tour en lui donnant

un baiser. C'est Fanfarnette qui demande à être ensevelie à côté de son ami Pierre. C'est l'histoire, combien dolente ! des orphelins maltraités par une marâtre indigne et que vient protéger, par une grâce spéciale, la vraie mère défunte, mais réssuscitée pour la circonstance. Et ces chansons dans leur simplicité même atteignent souvent au plus haut degré du pathétique. Les grands événements historiques en ont aussi inspiré un grand nombre ; « Fluranço » rappelle les temps héroïques des Croisades, « Guilhem de Beauvoir » celui des invasions Sarrazines, « Lisette » est inspirée par le souvenir des bandes de routiers qui désolaient les campagnes.

Cependant la chanson populaire ne reste pas toujours dans le domaine du tragique et du sentimental ; elle ne se contente pas seulement de soulever l'émotion ou de tirer des larmes ; elle aime le rire franc, la plaisanterie de bon aloi, la galéjade sans venin, le badinage sans méchanceté. Elle sait tout ce que la femme peut déployer de malice et de ruse pour endormir les soupçons d'un mari jaloux :

Ount'eres tu quand te cridave ?
 Marblu, Marioun !
 Er'au jardin culhiou d'auseilho,
 Maril, bouen maril ! ...

Elle se moque de la « Vieilho amourous », qui recherche la main d'un jeune adolescent ; mais : « De l'argent d'aquelo vielho, n'aurai uno de quinze ans ».

Cependant, avec son gros bon sens, elle ne permet pas que la femme qui se respecte écoute des propos galants qui ne conviennent pas à sa dignité. Dans ce cas, elle approuve le mari qui pour corriger la volage :

N'es anat dérabar — !res blelos d'aumarino
 E n'en a tant soutut — Dessus sa paur'esquino,
 Que Goutoun n'a restat — Mai de siei, à mes chagrino.

Elle met aussi en vilaine posture les Don Juan séducteurs sans scrupule et elle se réjouit quand par un bon piège qui leur est tendu, elle peut les vouer à la risée publique, comme dans le « Rat ». Mais, écoutez comme une humble et sage paysanne sait répondre aux

avances d'un beau seigneur qui cherche à la suborner :

Moussu, restlets dins vouestre houstau
 Les gèns de iou parlarien mau.
 Anetz cercar vouestres parieros,
 Per vous ma raub' es trop groussiero...

Et, le grand seigneur, se le tient pour dit, et, vaincu, il avoue avec humeur :

Tant voudrié battre lou roucas...

Elle ne ménage pas davantage les moeurs souvent relâchées qui s'étaient introduites dans certains ordres monastiques du moyen-âge, la chanson du « Père Blanc » en est une plaisante satire :

Dins Paris, l'y a'n Pero Blanc
 Patatin, patalan, tarabin, tarahan,
 Que confess' uno moungeto...

On sait que c'est cette chanson qu'Alphonse Daudet met dans la bouche de son Revérend Premonté, dans « l'élixir du Père Gaucher ».

Mais, une des plus alertes, des plus spirituelles que nous connaissons, c'est « La filho dou Ladre ». Le même sujet se retrouve dans un grand nombre d'autres poésies populaires de l'étranger, et peuvent être classées sous la dénomination de « l'occasion perdue ». Une jeune fille traverse un bois en compagnie d'un chevalier. Celui ci, entreprenant et galant, veut lui prendre un baiser. Mais, la jouvence de se recrier :

Tiretz vous arrier, chivalier,
 Prendriatz ma maladio...

Le bois passé, la jeune fille éclate de rire, ironique et moqueuse. Le chevalier lui en demande l'explication. Elle la lui fournit :

Rise d'aver passat lou bouesc coum'un' hounesto filho.

Dépit du chevalier qui voudrait revenir en arrière pour retrouver l'occasion manquée. Mais, fine répartie de la rusée donzelle :

Moun beou moussu, quand l'on l'a ten — Fau pluma la gallino...

Il est certain que toutes ces chansons sont d'un tour facile. La complainte est la forme la plus usitée. L'art

y est tout à fait secondaire ; la poétique sans recherche, la psychologie peu compliquée. Nous sommes loin des tournures élégantes, des sentiments subtils et alambiqués que présentent les rondels et les sirventes des troubadours. Un fait à frappé la foule, exalté les esprits ; un homme s'est trouvé là, qui, subissant l'émotion commune, a trouvé en lui des accents propres pour traduire, interpréter naturellement, spontanément et presqu'inconsciemment, la pensée de tous, l'enthousiasme général. Et sur cette donnée première, d'autres variantes sont venues ensuite se greffer en passant de bouche en bouche, achevant de donner ainsi, par ces apports successifs et multiples, à la chanson, son caractère impersonnel.

D'autres fois, ce sont des thèmes étrangers qui, rapportés et répandus par des aëdes et des rapsodes nomades, se sont transformés en se transplantant sur notre sol, se modifiant suivant le goût et l'esprit de la race qui se les appropriait. C'est ainsi qu'un même fond de poésie populaire se retrouve également chez des peuples différents. La chanson dite des « Transformations » en est un des nombreux exemples. Le même motif existe jusque dans la littérature Scandinave. On sait que Mistral a su tirer un excellent parti de ce mode si ingénieux et si poétique dans sa chanson de Magali. Et, c'est une remarque à faire, que, bien des thèmes primitifs ont été repris dans la suite par des talents supérieurs, aptes à épurer, à ciseler la forme, comme un joaillier un diamant, pour sortir un motif dans la parure des mots de choix, dans l'harmonie d'un rythme, et faire ainsi un œuvre d'art définitive et incomparable ?

La poésie populaire quant à elle, ne recherche pas la grâce du terme, ni sa richesse, ni sa pureté. Elle ne vise pas à l'effet littéraire, elle ne connaît pas la science de mettre en valeur un fait principal par des détails secondaires qui le préparent et ajoutent à son intérêt. Elle chante simplement, sans enjolivures, ni sous-entendus. Elle est naïve, fruste, sincère, et par là, elle nous

charme et nous émeut. Il y a en elle un optimisme et une confiance qui consolent et réconforment. Que nous sommes loin, en effet des chansons actuelles, fin de siècle, dernier cri, nouveau jeu, scies de cafés-concerts, chansons rôsses, naturalistes ou d'un sentimentalisme maladif.

Il est certain que le positivisme, le scepticisme de nos civilisations décadentes, ont tué les beaux rêves, l'idéalisme, la noblesse, la bonté, qui étaient l'apanage de notre vieille chanson populaire. Celle-ci avait vraiment les qualités de la race. Et, plus, elle se trouve près de ses origines, plus elle en a la verdeur et l'austérité. Et, nous ne pouvons entendre ces premiers balbutiements poétiques d'un peuple sans en être vivement touchés.

— È vaqui, quand Marto fielavo
 Li cansoun, dis, que se cantavo !
 Eron bello, o jouvènt, et tiravon de long.
 L'èr s'ei fa'n pau viei, mai que provo ?
 Aro, n'en canton de pu novo.
 En franchiman, ounle s'attrovo
 De mot forço pu fin, mai quau i'entènd quicon...

(Mistral, Mireille, ch. I)

Qui de nous niera toute la nostalgie, toute l'attrance qu'exerce la chanson populaire du pays. Qui ne se plait encore à écouter chanter par quelque bon aïeul *Jan de Nivello* ou *Jan Pichoun* ou *Digo Janeto* ou encore le *Le Petit Mousse*? Qui n'est allé au refrain de l'une de ces chansons « à reprises » comme celle de *Retourno ti ma mio*?... Oui, la chanson populaire possède une vertu magique qui produit sur nous, entendue au loin, des effets surprenants. Mistral, dans ses « Mémoires et Récits » nous raconte l'histoire saisissante de la « Reine de la Chanson » Madame Rose Bordas, la petite *Moun-telenco*.

Elle était d'une beauté splendide, blonde comme les épis, fraîche comme un matin de printemps. Sa voix mélodieuse et pure était celle d'un ange. Elle chanta d'abord à l'Eglise de son village. Puis pour la vote de Monteux qui fête le *Grand Sant Gènt*, elle chanta en des

concerts dans le petit café que tenait son père. C'est là qu'elle connut un chanteur de passage. Ils s'aimèrent, ils se marièrent, et ils s'envolèrent, insouciants et heureux vers d'autres ciels. Madame Bordas parcourt les grandes villes, Avignon, Cette, Toulouse, Bordeaux ; Paris la tente ; elle y arrive aux derniers jours de l'Empire. Elle y chanta la « Marseillaise », et Paris l'idolâtre. Puis, c'est 1870, et puis, la défaite, la Révolution, le siège, la Commune, et elle chante comme un petit Lucifer, comme un oiseau dans la tempête, la Carmagnole.

Un courant de peuple l'emporte vers les Tuileries, et là dans les salons du palais royal, superbe Mariane, coiffée du bonnet grec, elle chante devant la foule, ivre de poudre et de sang : La Canaille !

Mais, à ce moment, quelqu'un, perdu dans la foule, lui crie : *Vivo Sant Gènt*. Et c'est comme si elle recevait tout-à-coup un choc en plein cœur ; elle a soudain comme un vertige et son émotion est considérable. Elle n'est plus au milieu de ce peuple menaçant et farouche, dans la fusillade et l'incendie, elle est là-bas dans son paisible village de Monteux, et elle revoit son humble église où elle chantait des cantiques, ses années candides, la voie de Sant Gènt.. Et alors, elle suffoque dans une crise de larmes, et il faut l'emporter au dehors.

Ainsi, au milieu de nos plus grandes exaltations, des environs du succès ou des découragements de la malchance, la naïve chanson du pays, sait nous émouvoir, nous appeler comme une voix amie et fidèle, pour calmer nos chagrins, nous tenir compagnie si nous sommes loin, nous ramener doucement au culte du souvenir et à l'amour de la petite Patrie...

ALEXANDRE PAUL.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| Bureau de l'Académie du Var | IV |
| Liste générale des Membres | V |
| Procès-verbaux des Séances | XIII |
| Poésies inédites, par M. FRANÇOIS FABIÉ | 1 |
| Les Iles de la Lagune Vénitienne (suite), traduit de l'italien, par M. le Commandant PAILHÈS | 9 |
| Voyage à Cotignac, poésie par M. MOULARD | 46 |
| Vaisseau Fantôme (Journal de Bord) par M. le Docteur CH. SÉGARD | 50 |
| Poésies par M. FRANÇOIS ARMAGNIN | 54 |
| L'Ecole de Médecine Navale de Toulon, (notice Historique) par M. le Docteur REGNAULT | 57 |
| La Chanson populaire Provençale par M. A. PAUL... | 109 |

Publications de l'Académie du Var

- Années 1832 à 1865 — 29 volumes in-8°
1868 — 1 volume in-8° de 358 pages
1869. — 1 volume in-8° de 556 pages
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages
1874-75-76. — 1 volume in 8° de 406 pages
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages
1881. — 1 volume in 8° de 334 pages
1882-1883. — 1 volume in 8° de 534 pages
1884-1885. — 1 volume in-8° de 508 pages
1886 — 1 volume in 8° de 332 pages
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages
1889-90. — 1 volume in 8° de 508 pages
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages
1893-94. — 1 volume in 8° de 432 pages
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages
1900. — Livred'or du Centenaire, 1 vol. in-8° de 230 pag.
1901. — 1 volume in 8° de 258 pages
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages
1903. — 1 volume in 8° de 496 pages
1904. — 1 volume in-8° de 264 pages
1905. — 1 volume in 8° de 270 pages
1906. — 1 volume in-8° de 128 pages
1907. — 1 volume in-8° de 156 pages
1908. — 1 volume in 8° de 184 pages
1909. — 1 volume in 8° de 216 pages.
1910. — 1 volume in-8° de 144 pages.
-

Ces volumes sont en vente; sauf les années 1832 à 1865 qui sont épuisées. — S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, rue Hoche, 5, à Toulon.

